

26-6



LE SOMNAMBULE
FINANCIER,

OU

Le ROMAN véritable de la PAIX, de la
GLOIRE et de la PROSPÉRITÉ.

12232

0002

L'ESPÉRANCE,

*Avec la patience, on vient
à bout de tout !!!!*

SUIVI DE

UN PEU PLUS.

PRIX,

	Centimes.
L'ESPÉRANCE, ci.	40
UN PEU PLUS, ci.	35
TOTAL, ci.	75 centimes.

Germinal, an VIII de la République
Française.

AVIS DE L'AUTEUR.

Si les moyens d'heur et de soulagement publics , qui sont ici proposés , éprouvent des contradictions , il n'y a du moins qu'un petit nombre d'êtres vils qui puissent me trouver repréhensible de les publier.

Quant au gouvernement , il ne pourroit me savoir mauvais gré de lui indiquer des ressources , lors même qu'il n'en aurait pas besoin. Je souhaite beaucoup , pour la nation et pour lui , qu'il soit dans cette heureuse position ; ou que ma sollicitude républicaine m'ait trop exagéré les embarras de la pénurie , c'est-à-dire la difficulté d'y remédier sans ces moyens. Quoiqu'il en soit , je les crois bons ; je suis fondé de les croire tels , car nombre de personnes , à bon droit lumineuses , ont été consultées ; et voilà pourquoi je les publie. D'ailleurs , le champ de la critique n'est-il pas ouvert à tous ; mais qu'elle soit juste du moins , et désintéressée , car le bonheur instant de la patrie ne sauroit désormais plus tolérer la partialité.

Au reste , s'il n'est pas besoin de ces ressources (ce qui est peut-être possible , plutôt que desirable pour la prospérité nationale) , du moins le présent écrit , s'il est lu , ne peut qu'affermir les Français dans la conviction de leurs forces , ou du pouvoir qu'ils ont d'atarrer tous ceux des rois qui s'opposeroient encore long-tems à leur tranquillité.

Et si , au contraire , il en est besoin , elles ne grèveront du moins qui que ce soit pour les réaliser. Elles donneront lieu cependant à des criailleries , mais qui seront bientôt étouffées par l'avantage de tous. Ces criailleries , d'ailleurs , seroient si déshonorantes , qu'elles s'étoufferont d'elles-mêmes. Ceux qui s'engraissent aujourd'hui , de la misère publique , n'oseroient certes pas s'opposer à son remède ; et

19

et s'ils calculent, ils verront qu'ils pourroient se dédommager bientôt par la prospérité générale, et que sans rien perdre, ils cesseroient de s'avilir.

LES Puristes me critiqueront, sans doute, aussi. Ils auront, hélas! raison ceux-là. Ils trouveront, entr'autres, assez étrange que je donne l'alure d'un factum à un gribouillage sur les finances. Mais il faut bien se conformer un peu au tems, puisque la mode ressuscite les détrempes de l'ancien régime, et puisque ceux qui auront le plus à me critiquer, sont les partisans ou les insurrecteurs de cette mode-là. Elle est d'ailleurs républicaine, car la plupart de ces insurrecteurs seroient bien et bien désolés qu'elle devînt tout-à-fait royaliste. Oui, certes, les modernes hautesses ne voudroient pas revoir les anciennes, venir gourmander leurs trésors. Eh! bien, que du moins elles sachent les faire valoir à-propos pour leur propre salut.

*G** , (ruiné par les Assignats).*

SECOND AVIS.

Au reste, Messieurs de la critique, je dois, pour vous désarmer, vous dire que je suis un Somnambule. Mais vous verrez comment je le suis, en lisant le petit Opuscule, intitulé UN PEU PLUS, qui est à la suite de mon gros factum.

A B O N A P A R T E ,

Pour un agréable, c'est-à-dire très-solide PAPIER-MONNOIE territorial (dont seulement un milliard au plus seroit suffisant);

E T

Pour remettre, en même temps, et dès-à-présent, dans la circulation tout ce qui reste en France de NUMÉRAIRE.

TON heureuse fortune a fait don aux français d'un gouvernement durable, ou qui doit l'être. Pourquoi, maintenant, ne leur créeroit-elle pas, avec la même facilité, des ressources non moins indispensables pour confirmer bientôt leur gloire et leurs conquêtes, faire renaître dès ce moment le négoce et l'industrie, ressusciter la valeur immobilière, et terminer enfin tous leurs maux?

La paix ne se réalisera point encore, ni solidement, sans de très-gandes dépenses, et sans y subvenir par des moyens prompts et magnanimes, bien supérieurs à ceux que l'on employe.

Le crédit et le commerce national, au-dedans comme au-dehors, sont dans une torpeur extrême; le peu de numéraire qui reste, ne circule point; il n'y a presque aucun signe pour en tenir lieu; l'intérêt est sans cesse à un taux plus monstrueux, et les ravages de l'usure à leur comble. Le peuple est hors d'état de bien acquitter les impôts personnels; il est par-tout dans la misère. Cette misère générale amoindrit aussi, atténuée même les perceptions indirectes. On ne peut non plus acquitter totalement, ni à beaucoup près, les contributions foncières. En un mot, de toutes parts le trésor public est menacé de pénurie, tandis que ses besoins sont plus urgents que jamais, tandis qu'il est forcé de payer comptant, même par anticipation; tandis encore qu'il a nombre de dettes sacrées, ou qu'il ne peut laisser plus long-tems en souffrance sans combler son embarras. Et cette déplorable situation, qui sera bien faiblement tempérée par la subvention extraordinaire, les cautionnemens, et le rachat relatif à la conscription (puisque par-tout on ne voit ni argent ni simulacres réels), est, en outre, aggravée par l'épuisement presque total des biens nationaux.

Mais, heureusement! digne comme tu l'es, de tous les genres de prodiges; habile à la conciliation autant qu'à la victoire, tu ne le

(6)

seras pas moins, sans doute, à faire enfin jaillir du silence de toutes les passions, ce salubre esprit public, qui, tout-à-la-fois, activant et suppléant l'argent et l'or, féconde toutes les entreprises, ranime tout ce qui dépérit, et reconstruit seul les gouvernements et les états.

Tels seroient, infailliblement, sous ton égide, les effets des expédiens **SIMULTANÉS** qui sont ici proposés. Ce ne sont point des impôts qu'il faut créer, car ceux qui existent sont en nombre bien suffisant, et l'on ne sauroit, sans blesser les principes, en imaginer d'aucune autre espèce. On ne peut donc, et il ne faut, au reste, qu'imaginer les moyens de les acquitter. Or, en France, ces moyens sont plus abondans que nulle autre part, quelles que soient les difficultés des circonstances. Et déjà, tu les as rendu bien moins épineuses, en stabilisant tous les rouages du corps politique, et rétablissant d'ailleurs la confiance sur les bases de l'économie, de la loyauté, et de la censure populaire régularisée.

Nous pouvons même, à la faveur de ces moyens, reprendre, au plutôt, toute la majestueuse attitude que les français doivent naturellement avoir envers *tous* les peuples, maintenant sur-tout que nous nous montrons si sages pour l'égalité, ou si dignes de la liberté.

PREMIÈREMENT. — Tu peux faire éclore, très-prompement, dans toutes les villes ayant plus de 4 à 5 mille âmes de population, des caisses publiques de prêt à un intérêt modique (à 6 pour 100 par an environ), en **ANNONÇANT** que tout fonctionnaire public, et à demeure, dont le traitement excédera 1200 francs, ne pourra être digne de conserver sa place, s'il n'a versé dans le deuxième mois, à dater du jour de ta détermination, (qui seroit, sans doute, on doit l'espérer du moins, très-prochaine), ou fait verser pour lui (s'il ne le peut) par parens ou *amis* (1), dans une caisse établie sur les lieux, un capital qui, pendant six ans, seroit prêté, seulement à 5 pour 100 par an au profit du déposant, sur nantissements ou moyennant cautions valables de la part des emprunteurs, et par petites sommes, depuis 100 francs, jusqu'à 300 au plus. — Ce capital seroit de 2,000 francs par chaque somme de 1000 francs de traitement annuel attaché à la place, en sus des premiers 500 francs; c'est-à-dire de 2,000 fr. seulement, si le traitement est de 1500 fr.; de 3,000 fr., si la place est de 2,000 fr.; de 4,000 fr., si elle est

(1) Tu verras, ci-après, (art. **TROISIÈME** et **QUATRIÈME**) que les **AMIS** pour faciliter les versements dont il s'agit, seroient en grand nombre, ou de plus d'une espèce. Conséquemment, l'extrême rareté des capitaux, sur-tout chez les fonctionnaires publics (puisque malgré les vives intrigues de certaine prétendue **POLITIQUE** assez à la mode, tu les choisis pour leurs talens, et non pour leur fortune) ne les mettroit point du tout dans l'embarras.

(7)

de 2,400 ou 2,500 francs; de 6,000 francs, si elle est de 3,000 fr.; de 7,000 francs, si elle est de 3,500 francs; de 8,000 francs, si elle est de 4,000 francs; de 10,000 francs, si elle est de 5,000 fr.; de 12,000 francs, si elle est de 6,000 francs; et ainsi de suite dans la même progression. — Les dépôts de ces capitaux seroient faits chez de gros propriétaires fonciers ou autres, dans chaque ville, au choix des déposans; et ces propriétaires, ou autres dépositaires choisis, seroient tenus de s'en charger, sous leur responsabilité, ainsi que de toutes négociations avec les emprunteurs, et des entrepôts de leurs nantissements, ou de faire faire les passations d'actes de la part de leurs cautions, si eux dépositaires préféroient aux nantissements des cautions, en en restant garans; le tout moyennant un droit à leur profit, d'un centime par franc, à la charge des emprunteurs, qui en outre supporteroient tous autres frais quelconques occasionnés par leurs nantissements, ou par lesdites passations. — Le déposant, aussitôt après la réception du dépôt, seroit tenu d'en avertir par affiches ou placards; et les premiers emprunteurs qui se présenteroient, ou s'inscriroient sur un registre chez les dépositaires, seroient préférés, aux susdites conditions, et en payant d'ailleurs leur part des frais de l'affiche, au *pro rata* de la somme qu'ils emprunteroient, laquelle ne pourroit excéder 300 francs, ainsi qu'il a été dit. — Lorsqu'un emprunteur rendroit la somme, il s'inscriroit sur le même registre, pour l'avoir rendue; et ce registre seroit patent à tous ceux qui voudroient le vérifier. Un emprunteur quelconque, ne pourroit garder la somme plus de 15 mois; ce terme expiré, son nantissement seroit vendu, ou sa caution forcée judiciairement d'acquitter, le tout aux frais de l'emprunteur, et moyennant une seconde rétribution d'un centime par franc au bénéfice du dépositaire. — Le dépositaire seroit tenu, à chaque somme rentrante, d'en donner avis, par un nouveau placard, ou autre avertissement public quelconque. — Si le déposant quittoit la place, pour passer à une autre, avant l'expiration des six ans, il ne pourroit retirer la somme déposée, que par remboursement de la part de son successeur, qu'il subrogeroit au dépôt. — S'il décédoit avant ladite expiration, ses héritiers pourroient obliger aussi le successeur de les rembourser, en le subrogeant au dépôt. — S'il quittoit la place, faute d'être maintenu sur la liste des éligibles, il seroit de même remboursé par son successeur.

Quel est l'homme public, honoré ainsi doublement, et par toi, de son rôle, qui se refuseroit à une telle invitation? Aucun, sans doute. Ainsi, tu n'aurois pas besoin de strictes précautions pour t'assurer qu'à cet égard, comme à tous autres, le vœu de la *patrie* sera par eux tous accompli.

SECONDEMENT. — La *Banque de France* est une belle institution, qui, par elle-même, doit fleurir, et qui rend bien louable-

(8)

ses premiers fondateurs (1). Cependant, si tu n'y prends garde, elle sera bien lente à produire les fruits dont on a tant besoin. L'usure, la si fatale usure (2) est en même-tems cependant une mode. Elle est accréditée par-tout maintenant. Or, les partisans naturels de cette mode, sont précisément les mêmes personnes qui pourroient faire fleurir bientôt la *banque*, par le crédit incontestable de ses billets: or ces personnes ne veulent pas qu'elle fleurisse encore, parce que ces billets rendant le signe représentatif moins rare, l'intérêt actuel, l'intérêt ravissant de l'argent, diminuerait par conséquent. Tel est le calcul, sinon humain, tant s'en faut, très-évident du moins, de ces partisans; et voilà pourquoi il y en a, en effet, si peu qui deviennent actionnaires de la *banque*.

Mais qui mieux que toi peut faire entendre la voix de l'*humanité*, toi qui, si facilement, prodigues même ta vie pour elle!

Il ne te seroit cependant pas aussi aisé de vaincre une telle mode, qu'il te le seroit de rendre les fonctionnaires publics doublement philanthropes, à la manière que nous venons de dire. Il faudroit donc ici, ou pour ce second expédient, une coaction.

Oui, quoique la bienfaisance dût trouver bien et bien plus aisément des ressources chez le monde banquier, que chez des fonctionnaires publics, il n'en faudroit pas moins ici, vraisemblablement, qu'au lieu d'une *invitation*, qui seroit, on doit le croire, suffisante pour ces derniers, tu *STATUE*, au contraire, à l'égard de ces modistes, ou de ce monde-là, ce qui suit; savoir:

Avant la fin du mois des *fleurs*, seroient exclus du droit d'exercer ostensiblement leurs *patentes*, tous gros négocians, gros manufacturiers, banquiers et agens de change de la république, qui n'auroient pas pour lors effectué à la *banque de France* des versements de capitaux en proportion du montant de leurs patentes, y compris (bien entendu) celui du dixième du prix de loyer de leurs habitations, pour magasins, bureaux, comptoirs, etc.; c'est-à-dire qui n'en deviendroient pas *actionnaires* par ces versements, lesquels seroient ainsi tarifés: on prendrait une action de mille francs par chaque somme de cent francs du montant de la patente. Point de bureaux, point de comptoirs, point de magasins, honorablement *patens*, ou manifestés, publiés et affichés, tant intérieurement qu'extérieurement, sans cela. C'est ainsi que l'usure doit être mise dans l'ombre.

Les gros fournisseurs, présens et à venir, de la république, ou les gros entrepreneurs de fournitures, seroient aussi tenus de de-

(1) Les actionnaires de la caisse des COMPTES-COURANTS, qui sont d'autant plus louables qu'il y avoit du danger pour eux à fonder cette caisse.

(2) C'est à elle, entr'autres, que l'on peut attribuer l'évacuation de l'Italie, bien plus qu'au gouvernement, mal organisé, qui vient enfin de plier bagage.

(9)

venir *actionnaires* en proportion de la quotité de leurs marchés. Ils prendraient une *action* de 1000 francs par autant de fois qu'il y a ou qu'il doit y avoir de sommes de 75 mille francs dans le montant total de leurs marchés. — Les entrepreneurs dont les marchés n'excéderoient pas 20 mille francs, n'y seroient pas tenus. — Sans doute également, il faut de la pénalité pour des *fournisseurs*, car s'ils ne sont pas en quelque sorte usuriers, ils n'en ont pas moins prouvé qu'ils méconnoissent le sentiment de la *patrie*. Il seroit donc retenu à ceux qui ne deviendroient pas *actionnaires*, une légère et très-légère somme sur le solde de leurs marchés; mais mention honorable de cette retenue seroit faite par un imprimé, qui seroit, entr'autres, distribué dans les bureaux du gouvernement où se passent les marchés, envoyé à tous les commissaires des guerres, et sur-tout adressé aux généraux d'armée, pour en faire faire la lecture, les jours de grande parade.

Sans ces dispositions formelles, il arrivera hélas! très-vraisemblablement, que la belle *banque de France* restera dans la plus complète et la plus honteuse inertie. Cela est d'autant plus dangereux, qu'aussi l'on l'a fait commettre une erreur nuisible au crédit de cette institution; (et sans doute ceux qui te l'ont fait commettre, ont été inspirés par ceux qui ne veulent pas encore la constance d'une banque). Cette erreur, c'est que le gouvernement, c'est-à-dire le trésor national, soit lui-même *actionnaire*. Elle est l'effet aussi de ton zèle pour le soulagement du commerce et de l'industrie. Comme ta *politique* n'a, grâce au ciel, rien de ressemblant à celle d'un marchand, bien moins encore à celle d'un marchand d'argent, tu as cru que le gouvernement, devenant prêteur, c'étoit donner un exemple très-salutaire. Mais non, aucun gouvernement quelconque, fusse même complètement celui de dieu, ne peut donner du crédit à une banque, en lui prêtant. On en conclut toujours qu'un tel actionnaire peut par-là devenir un emprunteur à volonté; et cette conséquence empêche le haut degré de confiance indispensable. En un mot, pour la prospérité d'un établissement de ce genre, il ne doit avoir d'autre reconnaissance ou d'autre obligation envers le gouvernement, que pour sa protection spéciale ou pour en obtenir appui et justice, lorsqu'il en a besoin pour le soutien de son organisation seulement. — Il faudroit donc, indispensablement, en même-tems que tu ordonnerois que l'on devienne *actionnaire* de la banque, ainsi qu'il est dit ci-dessus, que tu *déclares* que le gouvernement, c'est-à-dire le trésor national, cesse d'être lui-même actionnaire ou prêteur, et qu'il retire ses fonds. — D'ailleurs, en les retirant, tu donnes de suite à ce trésor des moyens dont il a besoin, peut être même un très-urgent besoin.

Non-seulement, au reste, tu dois à tous égards retirer ces fonds; mais tu peux en même-tems faire payer par les actionnaires de la *banque* une rétribution qu'ils doivent très-légitimement supporter, pour cette protection spéciale du gouvernement. Les grands éta-

(10)

blissemens et sur-tout celui-là nécessitent ou peuvent nécessiter de sa part des frais particuliers de garde et de bon ordre, dont il est naturel que les intéressés soldent eux-mêmes la charge. Et en effet, vois en Angleterre, essentiellement et bien volontairement, à la banque y acquitte, annuellement et bien volontairement, à Pitt, plusieurs millions sterlings, pour les frais de protection, quoique dans cette protection il n'entre absolument aucunes conditions de prêts de fonds de sa part ou de la part du trésor public. Et si Pitt fait exécuter son nom politique par d'éclatantes infamies, on ne peut du moins lui refuser le talent d'un bon calculateur; car s'il regne encore, après tant de forfaits, ce n'est que par son arithmétique habileté.

Tu as, au surplus, un très-beau moyen à employer pour consolider le crédit de la banque de France, donner une grande latitude à la confiance, et par conséquent à la circulation de ses billets dans toute l'étendue de la république, tandis qu'à présent le capital de la banque étant très-médiocre, cette circulation seroit si médiocre aussi que Paris à peine en recevrait un léger soulagement à la disette extrême des espèces métalliques, resserrées par les spéculations de l'usure sur-tout. — Invite solennellement tous les officiers militaires, depuis le général en chef jusqu'au sous-lieutenant, d'en devenir aussi les actionnaires, en proportion des traitemens de leurs grades; et cette invitation ne sera certes pas éludée. Invite de même les législateurs, les ministres, les conseillers d'état, les chefs et les sous-chefs de tous les bureaux ministériels. — Ces invitations, à coup sûr, seront le signal et deviendront la source d'une réelle, d'une puissante chevalerie, ou du point d'honneur républicain; et pour lors la banque sera vraiment garantie de toute atteinte; pour lors du moins les malveillans ne pourront plus dire ou prétendre qu'elle est exposée par les besoins du gouvernement, parce que le gouvernement ne pourroit vouloir se confondre lui-même, fût-ce dans les cas les plus désespérés, pour lesquels il auroit sans doute recours à d'autres expédiens. — Ce point d'honneur, au surplus, seroit un grand véhicule pour amener, de même spontanément, d'autres actionnaires (1), ainsi que pour le prompt succès du quatrième moyen que nous avons à développer. Et pour rendre au reste cette chevalerie d'autant plus nombreuse, et par conséquent d'autant plus patriotique, il seroit statué aussi que l'on pourroit être actionnaire pour une bien moindre somme qu'à présent, pour 250 fr. seulement. — Il seroit statué, en même-temps

(1) Combien de simples soldats même (dans le nombre de ceux qui ont de l'aisance, et il doit y en avoir) qui à l'imitation des officiers, seroient aussi de la CHEVALERIE! Combien, même encore, de soldats à qui l'émulation inspireroit d'économiser sur leur modique solde, pour, à la longue, et cependant au plutôt, devenir CHEVALIERS, par une somme de 250 francs.

(11)

que la banque établiroit des bureaux ou des correspondans dans plusieurs villes, sur tous les principaux points de la république, dans 25 au moins; et ce, tant pour le bien-être de la circulation de ses billets; que pour mettre tous les actionnaires à portée d'être payés facilement du bénéfice ou du dividende des intérêts de leurs actions, et les édifier parfaitement quant à ces bénéfices. Ces mêmes bureaux ou parties seroient organisés aussi de manière à faire des prêts ou escomptes aux négocians des départemens, par une portion des fonds de la banque, pour que l'avantage de ces escomptes rejaillit sur toute la république.

TROISIÈMEMENT. — Tu mettras encore, et dès-à-présent, en circulation beaucoup d'autres capitaux, en proclamant que les personnes probes (1) ayant des talens et de la fortune en même-temps, qui, jusqu'à ce moment, ont manifesté de l'aversion, ou seulement une indifférence affectée pour la révolution, et qui avec raison ont été exclues des fonctions et des emplois publics, ne le seroient plus dorénavant, sur-tout des emplois, pourvu qu'elles fissent preuve maintenant d'un vrai républicanisme, ou d'attachement au nouvel ordre de choses, en s'intéressant évidemment ou en s'associant à des manufactures, ou bien à une branche de commerce; ou bien, et sur-tout, à des armemens en course, et en même-temps à des compagnies d'assurance fondées sur ces armemens; — ou bien en devenant actionnaires de la banque de France, mais dans une proportion plus que relative ou plus que proportionnée à leurs moyens apparents et présumables; — ou bien en prêtant (au prorata également) des capitaux pour ceux des fonctionnaires publics à qui tu aurois prescrit les versemens pour les caisses de prêt à 6 pour 100, et qui seroient embarrassés de les réaliser par eux-mêmes. — Et par-là, infailliblement, tu révivifies beaucoup encore, et dès-à-présent les arts, le commerce et l'industrie, c'est-à-dire autant qu'il est possible, ou malgré la guerre et les obstacles à la navigation et aux autres communications avec l'étranger.

Telle est la manière dont ces personnes doivent célébrer ton heureux retour, le retour à la liberté, et non pas autant par des bals masqués, des grandes messes, et des spectacles, entr'autres, qui ne cadrent guères avec l'égalité que tu professes... Passe pour les grandes messes et les grands bals, car ces niaiseries-là, pour jamais, ne seront plus dangereuses; mais en même temps des O Richard chantés à grand cœur, et cela avant qu'il ait été possible de soulager, même seulement un peu, la misère publique!..

Oui, ce troisième moyen n'auroit pas moins d'efficacité que les

(1) Heureusement, tu as rajeuni ce mot, en remettant à la mode chez tout le monde sans toutes les qualités MORALES qu'il exprime.

(12)

autres. Le sanctuaire de la révolution ne peut point encore, sans des épreuves, être accessible à tous ceux qu'elle a froissés. Quelles que soient tes raisons pour penser que tous sont enfin convertis sincèrement, tu dois encore faire des exceptions, et n'ouvrir d'abord, à tous indistinctement, que son vestibule. Mais ce ne sera pas en vain, maintenant, qu'il s'ouvrira. La loyauté, la grandeur d'âme, la stabilité et tant d'autres présages de bonheur, peuvent enfin cimenter toutes les réconciliations.

Il t'appartient, plus qu'à qui que ce soit, de manier la politique qui doit nécessairement accompagner ce moyen; et tu peux heureusement, donner beaucoup de latitude à la confiance, à l'indulgence même, car à toi seul il appartient de ne pas avoir peur, ni dans un sens ni dans un autre, et de tranquilliser en même-temps tous ceux qui, par défaut de courage ou d'autres moyens, ont commis ou laissé commettre d'insignes lâchetés, dans l'un comme dans l'autre sens. En un mot, le rôle si nécessaire de conciliateur ne sauroit, à tous égards, être en de meilleures mains que dans les tiennes. D'un autre côté, les persécuteurs et les persécutés se sont bien assez donné, alternativement, la honteuse et si funeste satisfaction de la vengeance. Désormais elle deviendrait flétrissante, d'une part comme de l'autre; chacun heureusement le pense enfin, et chacun, d'après ton *miséricordieux* exemple, s'en fait sans doute une maxime, car en effet qui plus que toi fut en butte aux coups de la discorde; et non-seulement tu pardonnas ses offenses, mais tu as noblement oublié le poignard qu'elle dirigeoit [aveuglement, il est vrai] sur tes jours; mais bien plus encore, tu laisses dormir en repos ceux qui, sans aveuglement, vouloient à tout prix te perdre, au risque même de perdre avec toi la patrie...! Désormais au surplus, l'anglais, l'anglais si bien, si horriblement connu, et n'ayant d'ailleurs plus d'argent pour des émissaires, n'attisera plus dangereusement aucune des discordes.

QUATRIÈMEMENT. — Ce chapitre n'est pas le moins intéressant des quatre; car si l'on ne voit, dans les précédens, que la certitude (dès cette année même) de la reprise de l'Italie, indispensable peut-être pour la solidité de la paix continentale; si l'on n'y voit que l'aurore de la résurrection des fabriques, des corsaires, du commerce et des propriétaires fonciers; en un mot, si l'on n'y voit que les premiers soulagemens de la misère; l'on verra dans celui-ci la possibilité réelle d'humilier facilement, de dompter même les anglais sur leur élément; l'on y verra dès le commencement de l'an 9, une grande flotte sortant de Toulon, une autre sortant, par nous, des ports de la Hollande; et celles de Brest et d'Espagne combinées, en sécurité, par conséquent en grande activité sur l'océan. L'on y verra Pitt, avec tout son cortège, déjà déçu de sa prétendue *délivrance de l'Europe*, pour lors tremblant

(13)

à juste titre, de l'être aussi de la suprématie commerciale, et bientôt ensuite y renoncer, pour ne pas être aussi chassé de son île, où déjà même, quelle que soit encore sa jactance et celle de ses lords, il ne se croit plus immobile. Il ne doit certes plus l'être en effet, soit parce que son orgueil a trop abusé de l'usurpation, soit surtout parce qu'il n'a presque plus d'argent. Et la preuve certaine qu'il n'en a pas, c'est que Londres même manque de pain, tandis que nulle part en Europe il ne manque de grains à lui fournir. Il n'y a, pour ainsi dire, plus en Angleterre que du papier en baisse, et des marchandises des Indes. Il y en a en quantité, il est vrai, ainsi que des vaisseaux marchands, ainsi que des manufactures d'objets de luxe; mais Pitt a tellement appauvri les consommateurs, ou toute l'Europe et une grande partie du nouveau monde, qu'il n'y a presque plus d'acheteurs, nulle part. Il n'a non plus aucun moyen de créer de nouveaux signes représentatifs; car ceux qui circulent en foule sont tous dans un très-grand discrédit, puisqu'ils reposent tous sur le commerce, qui est dans une totale inertie. Le sol ou le territoire de son île, ne peut non plus lui fournir la ressource d'une bonne monnaie fictive, car déjà ce sol également est hypothéqué, et ne pourroit l'être au-delà, vu sa mauvaise espèce ou sa stérilité: ce sol d'ailleurs est, en grande partie, nul par la quantité et l'immensité de ses jardins de luxe. En un mot, Pitt, le fameux Pitt est, enfin, ou à peu près ruiné; et d'autant plus qu'il faut qu'il soudoye à grands frais encore, des russes, des turcs, des napolitains, des portugais, des condéens, etc., etc., car sans cela il n'auroit pas un seul bon soldat, l'Angleterre elle-même ne fournissant aucune bonne espèce de troupes de ligne; ou s'il en est, elles ne peuvent, à beaucoup près, suffire à contenir les républicains de l'Irlande, et la foule des mécontents qu'il a faits dans les trois provinces de son île; et c'est pourquoi il faut qu'il achète par-tout, et comme il peut, des satellites, outre ceux qu'il solde pour la coalition. Il n'a donc presque plus, pour garant de son pouvoir, que des marins habiles; mais c'est au-dehors; et ces marins sont aussi très-mécontents, parce qu'ils n'aiment point à se battre, et que leur maître étant dans l'habitude d'acheter les conquêtes, et non de vaincre, il n'a plus d'argent pour en acheter.

Toi, au contraire, Bonaparte! si tu n'es pas non plus sans de grands embarras, tu es du moins sans peur et sans reproche; si tu as à réparer de grands désastres, aucun du moins n'a eu lieu par ta faute; et si la fatale mobilité *pentarchique* a fait perdre l'une des plus belles portions de tes succès, en serions-nous moins, si nous le voulions encore, les régulateurs de tous les continents... Mais il nous suffit d'empêcher les vils, les cupides anglais, d'en être les féroces dominateurs, ou les vampires; il nous suffit par-là de l'estime et de l'admiration de tous les peuples. C'est de la gloire seule qu'il nous faut; et si en même temps nous acquérons quelques richesses, si nous aggrau-

(14)

dissons notre sol, c'est du moins honorablement, puisque c'est pour le bonheur du monde. Une aussi belle, une aussi grande cause n'est-elle donc pas une source intarissable de courage? et quelle que soit, au reste, notre misère, ou l'épuisement de nos finances, ne nous reste-t-il pas encore des trésors, par la fécondité et l'immensité de notre sol; et puis, n'avons-nous pas pour directeur suprême, le Mars de la guerre, le Mars de la philosophie?

Oui, Bonaparte! ce qu'un chef quelconque ne pourroit même suggérer, tu peux, toi, l'effectuer; maintenant sur-tout que la pureté de tes intentions est indubitable, et qu'il est impossible de les calomnier (1). Oui, tu peux faire don à la France d'un papier-monnoie, parce qu'à toi seul il appartient de lui fonder

(1) On ne peut plus les calomnier, mais (prends-y garde) on les ternit maintenant par des flatteries, bien plus par une perfide adulation. Tu as très-bien fait, pendant l'aurore de ta carrière politique, avant que tes premières preuves fussent toutes données, de suspendre la tourbe des journaux. Cette brèche temporaire faite aux grands principes, ou à la liberté de la presse, étoit indispensable, surtout pendant la menaçante guerre civile qui existait, à ton si heureux retour, sur la surface entière de la république, et dont tu devois étouffer tous les brandons. Mais maintenant qu'elle est bien calmée, à bon escient, par l'assurance surtout de tes vertus conciliatrices, ou par l'infailible augure de tes bienfaits comme politique ou comme gouvernant; maintenant que tu n'as qu'un mot à dire pour abattre, anéantir même les jaloux ennemis du dehors, ou (ce qui est la même chose) pour réaliser les MOYENS d'abattre la MISÈRE, tu peux, et tu dois même (comme chevalier digne d'être sans aucune crainte), rétablir tous les journaux; car si ce rétablissement faisoit renaitre encore (ce qui n'est plus vraisemblable) les apologies effrontées du royalisme, fussent-elles même plus virulentes que jamais, elles ne nuiront pas, à beaucoup près, autant à l'esprit public, que l'attitude actuelle de plusieurs des journalistes qui ont échappé à la réforme générale et subite. L'un, parlant de tes fonctions de général, assimile tes revues militaires à celles de Potsdam, dans l'intention évidente, quoique non manifestée, de te mettre en parallèle obligeant avec un ROI (il est vrai philosophe autant qu'on puisse l'être à sa place): l'autre, dans la même intention, sans toute, te loue avec servilité, et avec la crainte qu'à défaut de ses ouanges, tu manques de prosélytes à sa manière. Un autre, moins dissimulé, attribuant (indirectement cependant) à l'UNITÉ, ce qui appartient si péniblement, si glorieusement même, qu'à la MASSE, additionne, jour par jour, de royales ÉPHÉMÉRIDES, quoiqu'à peine, en chaque siècle, la royauté daignât s'honorer d'un sincère, d'un vrai bienfait. Et tout cela, tandis qu'assurément tu n'ambitionne aucune réputation qui ressemble à celle même d'aucun des rois qui purent être estimables; et tandis que certainement tu ne veux d'autre tribut que la satisfaction de tous, par le bonheur général ou l'ÉGALITÉ, et par LIBERTÉ, fondée sur ce bonheur; en un mot, tandis que tu ne peux vouloir autre chose que de la GLOIRE. Et, en effet, maintenant sur-tout, gouverneroit-on les Français autrement que par elle?...

(15)

les bases obligatoires qui le rendront inaltérable, même dans le cas auquel un destin funeste viendrait à la priver de toi, et qu'il en résulterait les plus sinistres conséquences.

D'ailleurs, un milliard, au plus, seroit suffisant, et bien au-delà peut-être, pour produire tous les bons effets qui viennent d'être présentés. Et avec ce milliard, au surplus, on pourra éteindre ou payer toutes les dettes nationales non constituées, car les créanciers de la *pentarchie* ne sauroient être les victimes de sa chute. Cette chute, imprévoyable pour eux principalement, n'est que l'effet des destinées, ou de l'heureux hasard qui t'a sauvé des eaux du Nil. — Il suffiroit aussi que l'émission de ce milliard se fît peu-à-peu, pendant dix-huit mois, et même deux ans, à dater du moment actuel. Et cette émission, en outre, ou ses strictes limites, seroient garanties de la manière la plus rassurante. En outre, encore, il seroit impossible de le contrefaire. — En un mot, sous tous les rapports, comme on va le voir très en détail, ce papier auroit, jusqu'à retirement total, ou pendant toute la durée de sa circulation, la même valeur que les espèces d'or et d'argent; conséquemment, pendant toute cette durée, ou jusqu'à ce retirement complet, l'or, l'argent et le papier circuleroient de pair, ou sans différence aucune.

Oui, il seroit à l'abri également du discrédit de toute espèce quelconque de malveillans, tout comme celui de la *banque*. Ils ne pourroient pas dire non plus que le gouvernement en abusera, car l'hypothèque (qui seroit en écus payables à terme fixe irrémisiblement) ne lui appartiendroit pas, c'est-à-dire ne seroit pas dans ses mains; car il ne le feroit point fabriquer lui-même; car ne l'émettant pas lui-même en première ligne, les bornes de l'émission ne pourroient être dépassées; car il ne pourroit retarder l'époque de son retirement; car il seroit intéressé, par tous les individus, presque sans exception, qui le composent, à ce qu'il ne soit porté aucune atteinte quelconque à la solidité du gage; il se confondroit aussi lui-même, et bien plus encore que pour la *banque*, si l'organisation de ce grand représentatif réel, n'étoit pas en tous points respectée; car, au surplus, ceux qui le fabriqueroient et le remettroient au gouvernement, pour l'émission, auroient de quoi solidement répondre, et bien au-delà, des fraudes qui pourroient se commettre à la fabrication; car, au surplus encore, il seroit impossible que ces fraudes soient conséquentes, ou que l'on puisse fabriquer seulement pour 1000 francs au-delà de la quantité générale qui seroit déterminée.

Et, du reste, un milliard seroit d'autant plus suffisant, et au-delà, que l'on auroit SIMULTANÉMENT organisé les trois autres moyens que nous avons précédemment indiqués; que par l'effet de ces moyens, le numéraire métallique, et en même tems celui fictif de la *banque*, seroient l'un et l'autre en grande activité de circulation; que le gouvernement, par conséquent, percevrait sans aucun déficit, comme sans retard, toutes les impositions (ce qui n'a pas lieu, à présent, tant et tant s'en faut). Oui, le gouvernement pourroit,

par cet ensemble de moyens, satisfaire à tout, sans exception, même au paiement complet des *rentiers* et des *pensionnaires*, même en supposant les dépenses extraordinaires de la guerre beaucoup plus fortes et plus prolongées que nous ne les avons calculées. Et tout cela, il pourroit commencer à l'effectuer dès l'an *huit*; et tout cela, au surplus, recevrait un surcroît de complément, par la vente prochaine de ce qui reste en biens nationaux, parce que la confiance à ce sujet seroit d'autant et d'autant plus affermie.

Hypothèque, ou capital de ce Papier-Monnaie.

Tu dirois (au nom de la patrie, toujours héroïque quoique souffrante, et souffrante quoique au sein de la fertilité), à tous les propriétaires fonciers, sans exception, qu'il est INDISPENSABLE qu'avant la fin de la saison des fruits (cette année), ils aient tous signé, respectivement, à leur maison commune, un engagement formel, portant que dans trois ans ils PRÊTERONT (1), et comptent en espèces d'or ou d'argent, le *vingtième* de la valeur capitale de leur propriété immobilière; et qu'ils acquitteront ce *vingtième*, ou ce prêt, en cinq termes, savoir: son *premier* cinquième, dans le courant de l'an *onze* de la république; le *second* cinquième, dans le courant de l'an *douze*; le *troisième* cinquième, dans le courant de l'an *treize*; le *quatrième* cinquième, dans le courant de l'an *quatorze*; et le *dernier* cinquième, dans le courant de l'an *quinze*.

Cette portion *vingtième* de tous les immeubles de France, est seule suffisante pour représenter la valeur d'un *milliard*, en les évaluant à leur prix de l'an 1789. Et c'est à ce prix qu'on doit ici les évaluer, parce que dès le courant, ou la fin, au plus tard, de l'an *neuf* ils auroient, à coup sûr, recouvré cette même valeur, soit par l'effet des caisses de prêt à 6 pour 100, soit par celui de la *banque*, soit par celui des profits de l'industrie commerciale ressuscitée, soit par celui de ce *papier-monnaie*, en un mot par le mouvement actif de toutes nos ressources effectives. Et lorsqu'ensuite (ou dans huit ans) ce papier seroit totalement retiré, les immeubles n'en conserveroient pas moins encore le même prix, car certainement pour lors il y auroit assez d'autres signes représentatifs naturellement en circulation, pour que les champs et les maisons continuent d'avoir une valeur qu'il est si essentiel (en France principalement) qu'ils ne perdent jamais. Il y auroit dès-lors, sans doute, beaucoup d'or et d'argent, par l'entier rétablissement du crédit: il y auroit beaucoup de papiers de négocians, faisant office de numéraire, en quelque sorte du moins. La *banque*, en outre, auroit donné d'elle-même, pour lors, à ses effets fictifs, ou à ses billets, une bien plus grande latitude, parce que son capital seroit pour lors immense.

Il est facile, et il seroit essentiel de déterminer, dès-à-pré-

(1) Ainsi qu'il est dit, ou entre les mains de qui il est dit ci-après.
sent,

sent, le montant de cette portion *vingtième* qui devoit être souscrite par tous les propriétaires, et de la leur faire énoncer respectivement dans leurs obligations de prêt. Il n'est pas besoin pour cela d'une évaluation particulière, qui entraîneroit des longueurs et des dépenses inutiles. Il en existe une déjà, qui n'est pas moins exacte, ou moins réelle, quoiqu'elle ne soit qu'approximative. La voici: En 1789, les immeubles se vendoient, généralement, à raison du 4 pour 100 de leur revenu net; c'est-à-dire que le capital du prix de vente étoit, pour tous à peu-près, l'équivalent de 25 annuités de revenu. Maintenant, par conséquent, en partant de la cote d'imposition foncière d'à-présent, qui pour les immeubles, en général, est le cinquième du revenu net (1), cent annuités d'imposition sont l'équivalent de l'estimation en capital pour tous, ou de leur valeur en 1789. Conséquemment cinq annuités de contribution, pour chaque immeuble de France, sont ou représentent le *vingtième* de la valeur en capital de chacun. — Or, la totalité de l'imposition foncière annuelle de toute la France, étant actuellement de 210 millions (d'après cette base du cinquième du revenu), il en résulte que cinq annuités donnent ou représentent un *milliard cinquante millions*, c'est-à-dire plus qu'il ne faut pour l'hypothèque du milliard de papier. Mais il n'en faut pas moins partir de ce principe, ou de cette donnée, pour déterminer le montant des obligations à faire souscrire par tous les propriétaires, sauf à leur rendre le surplus de l'argent qu'il y auroit en caisse après le retraitement de ce papier, c'est-à-dire à le leur répartir par imputation sur une année ensuite et immédiate de contribution. Il vaut mieux être dans le cas de leur rendre, que d'être exposé, par un *deficit*, à leur demander un surplus.

Il suffiroit donc que chaque propriétaire foncier, en venant passer son obligation du *vingtième*, apporte aux fonctionnaires publics qui seroient chargés, dans chaque maison commune, de les recevoir, un certificat en forme de sa cote *foncière* annuelle; et la somme qui seroit portée sur chaque obligation, seroit cinq fois celle de chaque cote foncière. Ceux qui ne sauroient signer, ameneroient avec eux des notaires, qui signeroient pour eux. — Il pourroit y avoir lieu à réduction pour ceux des propriétaires qui sont en réclamation fondée contre la surtaxe ou le montant trop élevé de leur cote. Il ne seroit pas juste, s'ils doivent obtenir une réduction, qu'ils supportent, pour leur part au *prêt* le versement d'un capital analogue à leur cote actuelle. Cependant ils n'en seroient pas moins tenus de s'obliger, comme les autres, dans le délai déterminé, et suivant leur cote actuelle;

(1) Il en est qui sont imposés à plus du cinquième, mais on verra que nous avons obvié à cet inconvénient, ainsi qu'à tous autres, prévoyables ou possibles.

mais lorsqu'ils l'auroient fait réduire, ils viendroient, en remplacement, passer une autre obligation moins forte, en proportion de la réduction obtenue. La quantité de ces obligations amoindries, devant être assez considérable, le gage ou l'hypothèque du papier, en deviendrait moins étendu : en conséquence, au lieu d'un milliard de papier, il faut supposer qu'il n'en seroit émis que pour *neuf cent cinquante millions* environ, somme réellement suffisante, et même au-delà, pour nos besoins.

Les noms des propriétaires qui les premiers, ou pendant le premier mois de l'ouverture du registre, passeroient les obligations, seroient honorablement promulgués et affichés dans toute l'étendue de l'arrondissement respectif. Ceux qui seroient plus tardifs, n'auroient pas la satisfaction de cet hommage. Et ceux qui n'agiroient que par la coaction, mériteroient d'être affichés dans le sens tout contraire. Mais aucun, très-certainement, ne voudroit faire ainsi gémir la *presse*. Non, non, à la voix du sauveur le plus héroïque de la *patrie*, aucun de ses pères nourriciers ne voudroit s'exposer au reproche de faire languir l'honneur, l'insigne honneur de sa fille adoptive, de cette magnanime et si touchante pupile, qui doit leur être d'autant plus chère à tous, qu'elle leur a coûté déjà tant de soins et de larmes. Ils envisageroient d'ailleurs qu'en la sauvant encore une fois, sa destinée doit avec elle cette fois les immortaliser, et son infailible gratitude les récompenser tous, en outre, bien et bien généreusement ; ainsi que nous l'avons déjà dit, et que nous allons très-clairement encore le démontrer. — Cette coaction seroit une saisie réelle et instantanée, des effets mobiliers du propriétaire en retard, après un mois de délai ; et la vente à l'encan, ou à ses frais, de ces effets, à concurrence du *vingtième* de la propriété immobilière, ou de cinq fois sa cote d'imposition. Il ne seroit cependant pas déchu du remboursement de ce vingtième, à l'instar des autres propriétaires, ni des intérêts jusqu'au remboursement ; mais ces intérêts ne dateroient que de l'époque pour laquelle il auroit dû s'engager à faire volontairement, comme les autres, le versement ou prêt de son vingtième. Les fonds qui proviendroient de ces saisies et vente, seroient commis à la garde de la masse des propriétaires de chaque arrondissement, c'est-à-dire de leur représentant ou de l'élu nommé par eux respectivement, tant pour cet article administratif, que pour tous les autres, ainsi qu'on va le voir. Et les poursuites contre les récalcitrans seroient dirigées par cet élu, à la diligence du sous-préfet et de son conseil.

Remboursement du capital de l'hypothèque de ce Papier-Monnoie, et intérêts de ce capital.

Le capital seroit remboursé par imputation sur la contribution foncière de dix années ; savoir : les *treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième,*

vingtième, vingt-unième et vingt-deuxième de la république. Pendant ces dix années, chaque propriétaire foncier n'acquitteroit que la moitié de sa contribution respective.

Et pour tenir lieu des *intérêts*, il ne seroit exigé non plus que la moitié de la contribution pendant la *vingt-troisième* et pendant la *vingt-quatrième* années. Ces *intérêts* seroient modiques, par conséquent ; mais ils doivent l'être, et même il ne devoit point y en avoir du tout, par rapport aux très-grands avantages que les quatre opérations combinées, et celle du *papier-monnoie* particulièrement, procureroient aux propriétaires fonciers, puisque maintenant les immeubles n'ont par-tout, et depuis trois ans, que la moitié ou environ de leur valeur de 1789 : et puisque, dès l'instant de la mise en activité de ces grandes opérations, ils reprendroient cette même valeur, et la conserveroient à jamais.

Par la même raison, la lenteur ou les époques éloignées, c'est-à-dire les morcellemens du remboursement, doivent paroître très-supportables pour les propriétaires, et d'autant plus qu'il leur est garanti de la manière la plus certaine, dans *tous les cas*, ainsi qu'on le verra dans un article particulier, et par toutes les probabilités de la durée imperturbable de l'ordre des choses actuel dans l'intérieur, et de la proximité de la paix générale au dehors, ainsi que de sa solidité ; (probabilités qui deviennent des certitudes par l'effet des quatre opérations). D'ailleurs, en supposant que la paix ne fût pas durable, il n'y auroit du moins plus de guerre générale : or des guerres partielles ne mettroient point du tout le trésor public en demeure ou en retard de satisfaire aux imputations sur la contribution, ou au remboursement des propriétaires. Ces guerres partielles ne ralentiroient pas même le commerce national dans l'immense carrière qui pour lors, (ou aux époques de ce remboursement), lui seroit ouverte de toutes parts, dont l'exploitation ne sauroit être un instant négligée par des peuples tels que les français ; qui sera d'ailleurs d'autant plus facile, qu'ils seront chéris de toute la terre, par leur caractère, leur renom et leurs héroïques bienfaits, et qui sera, par conséquent, la source de richesses publiques, ou d'impositions indirectes, bien suffisantes et au-delà pour rendre inutiles les foncières, ou pour faciliter du moins, et dans tous les cas, les imputations qui seroient dues aux propriétaires.

Mode de la fabrication et de l'émission de ce papier-monnoie ; — de la recette du montant des obligations pour son hypothèque ; — du retirement du papier à fur et mesure de l'acquit des obligations ; — et de sa répartition après annulation, pour consolider l'annulation.

Immédiatement après l'annonce de l'ouverture du registre pour passer les obligations, un des plus gros propriétaires de chaque commune, ou municipalité, seroit choisi par tous les propriétaires

(20)

de chacune, et seroit député par eux au chef-lieu de chaque arrondissement communal, pour composer une assemblée secondaire, qui éliroit dans son sein l'un des plus considérables ou gros propriétaires, et en même-tems le plus digne de confiance sous d'autres rapports que celui de la fortune, ou le plus apte à co-diriger tous les détails généraux et particuliers qu'on va développer, c'est-à-dire relatifs, soit à la fabrication, soit à la livraison au gouvernement pour l'émission, soit à la recette du montant des obligations, soit à co-diriger le retirement du papier aux époques déterminées, et sa répartition proportionnelle ensuite aux remboursements ou prêteurs, selon le montant des obligations.

L'élu de chaque arrondissement communal partiroit avant le... (jour qui seroit déterminé), pour Limoges, qui seroit la ville centrale où seroit établie la fabrication des *billets territoriaux* (c'est ainsi qu'on nommeroit ce papier-monnoie). Cette ville est d'ailleurs ce qu'il faut pour un semblable établissement. Les approvisionnements en bonnes denrées, y sont faciles; et les habitations suffisantes. Elle n'offre pas les aisances du luxe, ni des plaisirs; mais cela, précisément, est à propos, parce que les soins de cette fabrication exigeroient l'exactitude et de l'assiduité au travail, et parce qu'une très-grande responsabilité pesant sur ces élus solidairement, il est important, pour eux tous, que chacun d'eux soit éloigné des pièges entraînant que l'on rencontre dans les grandes cités. — La masse de ces élus seroit garante, sur les biens de tous, des strictes limites de l'émission, ou qu'il ne seroit pas fabriqué au-delà de *neuf cent cinquante millions*, ou environ, suivant la fixation définitive, ainsi qu'on le verra. Et à Limoges, il seroit bien plus facile à cette masse (c'est-à-dire à ses représentans alternativement en activité), que dans une grande ville, d'être à l'abri des abus particuliers de confiance, ou d'être rassurée sur tous ses membres individuellement, ainsi que pour les alternats.

Pour être élu, il faudroit être propriétaire *terrien* (c'est-à-dire en fonds de terre, et non en maisons) à concurrence de *deux cents cinquante mille francs* au moins (valeur de 1789), déduction faite des dettes, tant *hypothécaires* que *chirographaires*, présumables. La masse [ou ses délégués] qui nommeroit chacun de ces élus, seroit intéressée, (on le verra ci-après), à ce qu'ils eussent bien réellement cette portion de fortune; ainsi l'on pourroit généralement s'en reposer sur elle pour ne choisir qu'à cette condition. Il est d'ailleurs si facile, à présent, de savoir si ou non une *hoirie* ou possession immobilière est, ou non, grevée d'hypothèques ou de dettes quelconques.

Ces élus, au nombre de 400 (puisque'il y a 400 arrondissemens communaux) arriveroient tous à Limoges à l'époque fixe déterminée, ou à-peu-près, avec les papiers de mission nécessaires. La très-grande majorité du moins y seroit pour lors arrivée. A la même époque, le gouvernement auroit fait arriver dans cette ville tous les ouvriers et les ustensilles nécessaires, et toutes les

(21)

personnes (militaires et autres) nécessaires aussi aux élus pour la police et le bon ordre. — Cette assemblée générale des élus dureroit autant de jours qu'il seroit nécessaire pour régler le plan et la marche du travail, ainsi que tous les moyens de sécurité respective pour les limites de l'émission, et de telle manière que jusqu'à la fin de la fabrication, et des opérations de l'émission, il fût suffisant que cinquante des élus seulement fussent en résidence à Limoges. Chacun des 400 y viendrait résider à son tour, une fois, aux époques convenues, et les 50 alternativement résidents seroient remplacés par moitié; c'est-à-dire que chaque section de 50, sauf la première en activité, ne fourniroit d'abord que 25 membres, et les autres 25 lorsque le temps de la moitié de la section précédente seroit expiré.

Il seroit, préalablement, déterminé, dans cette première assemblée générale, quel seroit, ou à très-peu près, le montant net et total de la somme et quantité des billets à fabriquer, au prorata du montant total auquel se trouveroient arriver les obligations de toute la France. Ce montant total des obligations auroit d'abord été déterminé par l'assemblée elle-même, sur les 400 états généraux de celles de chaque arrondissement, tous approuvés par le sous-préfet respectif, contre-signés par le préfet aussi respectif, et envoyés par ces derniers à l'assemblée générale. Pour que ces états respectifs fussent complets, c'est-à-dire pour qu'ils comprissent bien chacun toutes les propriétés, tant rurales qu'urbaines, et qu'ils fussent prêts à être envoyés au plutôt ou dès le mois de...., en même-temps que l'assemblée se formeroit, si pour lors les obligations n'étoient pas toutes réalisées ou passées, on y suppleroit, pour chaque arrondissement, par les matrices des rôles des impositions foncières, sur lesquels en compulsant la cote de chaque propriétaire, et la quintuplant, on auroit bientôt basé le montant de l'obligation à effectuer pour chacune, et de suite le montant général pour chaque arrondissement. — Au reste, il ne seroit pas nécessaire que la première assemblée générale des élus déterminât irrévocablement la somme et la quantité totales des *billets*; elle ne le pourroit même, à raison des réductions de cote à obtenir par les contribuables surchargés. Elle ne le feroit donc que par un à-peu-près, et cependant avec le plus d'approximation possible. La seconde assemblée générale, dont il va être question, arrêteroit ensuite, définitivement, cette somme et cette quantité. — Les propriétaires surchargés qui, dans l'intervalle de la première à la seconde assemblée générale, n'auroient pas fait réduire leur cote, ne seroient plus admis à remplacement pour leurs obligations, ou à en passer de moins fortes. Ils paieroient, par conséquent, leur prêt sans diminution aucune; mais ils auroient bien, et au-delà, le tems de se faire réduire dans cet intervalle.

Les réglemens généraux ainsi faits et arrêtés, et l'assemblée générale ainsi divisée en huit sections, elle se dissoudroit, pour ne plus se rassembler que deux fois; savoir: la première, à l'expiration

du tems de la fabrication générale ou presque totale, lequel seroit de seize mois, tems vraisemblablement indispensable, vu que chaque billet de ce papier-monnoie, même des plus petites coupures, porteroit la signature faite à la main, de l'un des élus: vrai moyen de parer efficacement aux inconvéniens de la contrefaçon (1), et c'est pour cette raison qu'il seroit indispensable aussi qu'il y eût toujours 50 élus présens, dont alternativement les deux tiers donneroient des signatures, et l'autre tiers surveilleroit les détails de l'impression ou fabrication. — La première assemblée générale enverroit au sous-préfet de chaque arrondissement un exemplaire verbalisé des propres signatures de chacun des élus. Chacun d'eux par conséquent auroit à signer, avant la dissolution de l'assemblée, quatre cent fois, ou quatre cents exemplaires; plus, les exemplaires nécessaires pour le gouvernement. Les signatures, sur chaque exemplaire, seroient rangées dans l'ordre alphabétique des noms. Ces exemplaires seroient, pour chaque arrondissement, le type ou la pièce de comparaison, pour le cas auquel on auroit lieu de soupçonner, malgré cette grande précaution, des contrefaçons en circulation. — Il seroit fait, au reste, par la première assemblée, tous les réglemens de fabrication nécessaires pour que la gravure ou l'effigie de tous les billets fussent conçues de manière à ce que la contrefaçon présentât les difficultés les plus imaginables.

La seconde assemblée générale auroit pour buts principaux : — 1°. un examen de la conduite de ses huit sections, et de chacun de ses membres en particulier, (relativement à tous les réglemens faits dans la première), pendant leur exercice ou leur présence à la fabrication, de laquelle conduite il seroit dressé des procès-verbaux, jour par jour, depuis l'ouverture des travaux jusqu'à leur terme. S'il avoit été commis des prévarications, elle les déférerait aux tribunaux compétens pour donner l'appui nécessaire, c'est-à-dire établis sur les lieux des biens du ou des prévaricateurs; elle promulgueroit ces prévarications, et prendroit des arrangements d'ailleurs pour que la nation n'en fût pas lésée; arrangements dont elle feroit aussi en même-tems une promulgation générale. Les fortunes et biens des prévaricateurs (conformément à l'état circonstancié et appuyé de preuves légales qu'ils en auroient fourni, comme tous les autres élus, à la première assemblée), seroient séquestrés totalement en faveur de la masse, et lui appartien-droient, même quand la valeur de ces biens se trouveroit (après la possibilité de la vérification des préjudices de prévarication, ou après l'entier retirement du papier) excéder ce préjudice, c'est-à-dire l'émission frauduleuse d'une quantité de billets en sus des 950 millions. Si le préjudice des prévarications excédoit la valeur des biens séquestrés et vendus, la masse se cotiseroit de manière à

(1) La quantité des billets de petite coupure seroit peu considérable, en proportion. On le verra ci-après.

ce que chaque membre en supportât une part égale : les arrangements de cette cotisation auroient lieu à la troisième assemblée générale. Il seroit, par conséquent, choisi et nommé dans cette seconde assemblée, des syndics, en quantité suffisante, pour gérer toutes les affaires de cette nature, et en rendre compte à la troisième assemblée générale. (Mais il est très-probable qu'il n'y auroit aucune affaire semblable, ou aucune prévarication, soit parce que le choix de chaque élu ne porteroit, sans doute, que sur des personnes probes, ainsi qu'on le verra ci-après; soit parce que la première assemblée auroit organisé la fabrication de manière à ce qu'il y eût impossibilité de prévarication; et cela est très-facile, sur-tout chaque section de l'assemblée étant renouvelée chaque mois par moitié, et chaque nouvelle moitié apportant un éveil à la vigilance réciproque, et nécessairement d'un intérêt particulier à chacun. S'il y avoit, au reste, des prévarications, du moins il seroit impossible qu'elles fussent considérables. Au surplus, le gouvernement, s'il se décide à ordonner ce papier-monnoie, publierait en même-tems un plan pour la première assemblée générale des élus, contenant les moyens irréfragables par lesquels toute prévarication seroit prévenue ou rendue totalement impossible, sur-tout en observant la marche de la division par huit sections se remplaçant par moitié.) — 2°. La seconde assemblée générale s'occuperait, par chacun des membres, à parachever, promptement, la fabrication des derniers billets qui resteroient à effectuer pour compléter ou pour égaler le montant total des obligations de toute la république, lequel il seroit pour lors possible de déterminer bien définitivement, parce que dans l'intervalle de la première à la seconde assemblée, non-seulement toutes les obligations auroient été bien complètement souscrites, mais encore toutes celles susceptibles de réduction par surcharge, réduites; (ce dont aussi chaque sous-préfet enverroit, avec le visa du préfet, un état à la seconde assemblée générale). — 3°. A la fin de cette seconde assemblée générale, il seroit remis à chaque élu des billets destinés à changer, dans chaque arrondissement respectif, ceux qui pendant la durée de leur circulation, éprouveroient des dégradations, telles qu'ils fussent rebutés absolument dans la circulation. La quantité ou la somme de ces billets d'échange, seroit de mille francs à chaque élu, dont ils rendroient compte dans la dernière ou troisième assemblée générale, en représentant les billets avariés et échangés, ou bien les bons qui leur resteroient. Cette quantité seroit fabriquée en sus du montant de la masse générale. — 4°. Enfin, la seconde assemblée générale nommeroit, avant sa dissolution, un nombre de ses membres suffisant pour former un bureau qui s'établirait à Paris, pendant la dernière année du retirement des billets, pour l'objet dont il sera question ci-après.

La troisième ou dernière assemblée générale auroit lieu en l'an seize, ou après l'entier retirement des billets, effectué par chaque élu respectivement dans chaque arrondissement communal, ai ai

(24)

qu'on va le détailler. — Dans cette dernière assemblée, chaque élu rendroit ses comptes respectifs, pour toutes les opérations ultérieures à celle de la fabrication des billets, ou dans l'intervalle de la seconde assemblée générale jusqu'à la dernière. — Les syndics, s'il y en avoit eu de nommés (ainsi qu'il a été dit) par la seconde assemblée générale, rendroient compte aussi de leurs opérations, sur lesquelles il seroit pris des arrangements définitifs, ainsi qu'on l'a vu et qu'on le verra encore ci-après. — En un mot, cette dernière assemblée apureroit et liquideroit tout, définitivement. Et l'on va voir que ces opérations ultérieures des *élus* auroient été réglées de manière à ce qu'elle pût tout ainsi terminer dans cette session, ou sinon qu'il n'y auroit plus lieu ensuite qu'à un syndicat très-peu nombreux, qu'elle chargerait envers chaque membre individuellement, ou envers le gouvernement, suivant les circonstances, de tout reliquat d'apurement. — Cette dernière assemblée générale auroit lieu à Paris, et non à *Limoges* comme les deux autres.

Émission. — A fur et mesure que la fabrication et les signatures s'effectueroient (il seroit à propos que le tout fût en très-grande activité, dès le 1^{er} vendémiaire an 9), livraison seroit faite au gouvernement ou au ministère des finances, sur des *récépissés* patens et détaillés, c'est-à-dire dans lesquels seroit énoncée la quantité ou nombre des billets de chaque coupure. — Et le gouvernement répartiroit, le plus également qu'il seroit possible, chaque livraison entre les départemens de la république, en faisant ses paiements de manière que chacun en reçût dans une proportion équivalente à la population et aux besoins de numéraire, urgents également, ou à peu près, par-tout. — Et comme il seroit d'ailleurs important, pour plusieurs motifs, ainsi qu'on le verra ci-après, que la circulation de ce papier fût, jusqu'à son retraitement, égale ou à très-peu près, dans toute l'étendue de la république, en proportion de la population, et de la quantité du signe représentatif d'ailleurs particulière à chaque arrondissement communal, à cet effet le gouvernement aussi statuerait que, dans toute la France, chaque contribuable (tant pour les impositions foncières et personnelles ou directes, que pour les indirectes) seroit tenu de les acquitter moitié en papier, moitié en monnaie métallique; et ce, depuis le 1^{er} nivôse an 9, jusqu'au milieu de l'an 15.

Recette du montant des obligations, pour le retraitement des Billets. — Elle seroit faite, pour chaque arrondissement communal, par l'*élu* respectif; et voilà pourquoi sur-tout il est essentiel que chacun des 400 *élus* soit possesseur, bien liquide et en foncier, à concurrence de 250 mille francs au moins (valeur de 1789). Ils seroient, à cette condition, bien suffisamment responsables, tout-à-la-fois pour leur contingent de la quantité des billets en sus, ou par prévarication (car à coup sûr, s'il y en avoit, il n'y en auroit que peu et très-peu, ensuite de la solidarité et ensuite de la bonne organisation que la masse établirait à la fabrication), et

(25)

à-la-fois sur-tout pour sadite recette respective, qui mettroit chacun d'eux dans le cas d'avoir à peu près toujours en caisse, ou sous sa responsabilité, une somme de 100 mille francs environ, depuis le milieu (ou environ) de l'an onze, jusqu'à la fin et au-delà de l'an quinze; mais chacun n'auroit guères jamais (on va le voir) au-delà de cette somme. — Cette recette seroit ouverte dès le premier jour de l'an onze pour le premier cinquième, dès le premier jour de l'an douze pour le second cinquième, dès le premier jour de l'an treize pour le troisième cinquième, dès le premier jour de l'an quatorze pour le quatrième cinquième, et dès le premier jour de l'an quinze pour le dernier cinquième. — Dès l'ouverture de chaque paiement, chaque *élu* respectif feroit donner avertissement à tous les obligés ou prêteurs de son arrondissement, de venir payer, entre ses mains, sur *récépissé* signé de lui, mais dont le modèle seroit fourni et garni préalablement du montant de la somme, dans un bureau établi *ad hoc* chez le sous-préfet. Le montant de chaque somme, le *numéro* de chaque *récépissé* et le nom de chaque prêteur (allant ensuite payer chez l'*élu*) seroient en même-temps enregistrés dans ce bureau du sous-préfet.

Retirement des billets. — Et dès cette ouverture de recette, il seroit affiché dans tout l'arrondissement un avis portant qu'à la fin de chaque mois, pendant cinq jours, il sera ouvert, chez l'*élu*, à tous porteurs de *billets* quelconques, en échange ou pour retraitement, une distribution d'espèces métalliques, analogue ou suivant la recette du mois; le montant de laquelle recette seroit, la veille des cinq jours, placardé à la porte de l'*élu*, avec certificat de ce montant, signé du sous-préfet, conformément au registre de recette tenu chez ce dernier.

Chaque *élu* seroit tenu de poursuivre judiciairement, à sa requête, et à la diligence du sous-préfet, tout propriétaire de son arrondissement qui ne satisferoit pas pendant les premiers quatre mois de chaque année. Et leurs poursuites en concours opéreroit, avant la fin de chaque année, saisie à concurrence, et vente par adjudication à l'enchère, de tous effets mobiliers quelconques du propriétaire ou de l'obligé qui ne satisferoit pas après un second avertissement, ou dans le délai du septième ou huitième mois. A défaut d'effets mobiliers, son immeuble seroit saisi et vendu de même, etc., etc. — Mais les propriétaires ayant perdu leur maison par un incendie, ou leur champ par des ravages irréparables, seroient, comme de raison, totalement exceptés de ces poursuites, et leurs obligations seroient annullées. Ces propriétaires-là seroient, au surplus, remboursés incontinent de ce qu'ils se trouveroient avoir payé à-compte de leurs obligations, et le seroient par le gouvernement, chez le receveur des contributions foncières. — Le vuide de recette qui seroit ainsi occasionné chez l'*élu*, par les incendies et les ravages, constatés, se trouveroit vraisemblablement comensé, et au-delà, à la fin du retraitement des *billets*, par le

(26)

vuide (très-prévoyable aussi) pour ce retraitement, par l'effet des *billets* perdus ou anéantis pendant tout le cours de la circulation : il y a tant de causes qui peuvent anéantir ou faire perdre sans ressource des *billets*.

La mutation ou vente d'une propriété, engageroit l'acquéreur au lieu et place de l'obligé vendeur, qui s'il étoit dans le cas de faire pour cela une diminution sur le prix de l'immeuble, se réserveroit sur l'acquéreur un droit ou un surplus de prix de vente, à toucher après le remboursement progressif ou total du montant des obligations. -- Pour un immeuble grevé de dettes, dont la mutation auroit lieu par autorité de justice, les acquéreurs ou enchérisseurs déclareroient, préalablement, si ou non ils entendent faire, dans le prix de leur enchère, une déduction du montant des obligations; et le dernier enchérisseur ou l'adjudicataire prendroit des arrangemens en conséquence avec les créanciers, ou avec le débiteur, si dettes payées il restoit à ce dernier une portion du prix de l'immeuble. Le dernier enchérisseur qui n'auroit pas voulu prendre sur lui l'événement ou le sort du remboursement des obligations, auroit la préférence tout comme le dernier enchérisseur qui s'en chargerait. -- Dans tous les cas, les acquéreurs seroient tenus, au lieu et place du vendeur, de satisfaire aux obligations; et si par leur négligence à se les faire imputer sur les impositions, ils en étoient déçus, la perte seroit à leur détriment.

Annulation des Billets, à leur retraitement. — Leur répartition ensuite aux obligés, ou aux propriétaires. — Cette annulation doit être faite de la manière la plus rassurante. — 1°. Chaque *billet* quelconque (ou de toute coupure) seroit partagé en deux portions égales lorsque ou à mesure que les *élus* en feroient le retraitement, ou l'échange définitif contre l'argent de leur recette; et cette section ou ce *partagement* auroit lieu en présence de ceux qui les apporteroient au retraitement. La moitié de chaque *billet* leur resteroit, et l'autre moitié à l'*élu*. La moitié restante à l'*élu* seroit toujours celle portant la signature manuscrite. Au-dessus de la signature se trouveroit pour chaque *billet* (par répétition et impression en petites lettres) la mention du montant de chacun. D'ailleurs les ornemens de chaque coupure seroient différenciés. La grandeur des *billets* de chacune seroit aussi différente. — 2°. Sur les moitiés de *billets* annullés, ainsi restantes aux *élus*, ou à conserver par devers eux, les obligés seroient tenus de s'en pourvoir, respectivement, d'une quantité analogue (ou à très-peu-près) au montant total de leurs obligations, et de représenter chacun cette quantité, en l'an *dix-sept*, au receveur des contributions foncières. Ceux qui ne feroient pas cette représentation, seroient déçus irrévocablement pour cette année-là, du droit de se faire imputer la portion dixième du remboursement des obligations. Chacun des *élus*, par conséquent, seroit tenu de former

(27)

des lots de ces moitiés de *billets*, autant que de propriétaires dans son arrondissement. Il en feroit une liste dans l'ordre alphabétique de leurs noms. Le *sous-préfet* auroit une seconde copie de cette liste, laquelle porteroit aussi en marge, à côté de chaque nom, le montant de la somme de *billets* annullés et advenant à chacun, selon le montant, ou à très-peu-près, de son obligation (1). Le *sous-préfet*, instruit, comme on l'a vu, de la quantité de *billets* retirés, à fur et mesure de retraitement, dès qu'il y en auroit suffisamment pour former ou compléter les lots de la première des *lettres* de la liste, feroit avertir les propriétaires inscrits à cette première *lettre*, de venir dans un délai préfixé chez l'*élu*, pour retirer ou prendre chacun leur lot respectif. Il en seroit fait de même pour chaque *lettre* de la liste, à fur et mesure du retraitement. Et chaque propriétaire passeroit un *récepissé* de son lot, chez l'*élu*, sur un registre divisé aussi par ordre alphabétique des noms. En outre chaque propriétaire iroit de suite au bureau établi chez le *sous-préfet*, (lequel bureau seroit présidé pour lors alternativement par lui ou par un membre de son conseil), pour faire vérifier son lot, ou constater que ce lot est bien réellement composé en moitiés de *billets* arrivant à la somme correspondante au montant de son obligation : certificat lui en seroit délivré, et enregistré à la date du délai préfixé; et il seroit tenu aussi de représenter ce certificat, en l'an *dix-sept*, au receveur des contributions (ou un *duplicata* du registre, s'il perdoit l'original), sous peine également d'être déchu pour cette année-là, c'est-à-dire du dixième de son capital. — Au moyen de cette dernière précaution, il ne seroit pas possible qu'aucun *billet* restât dans la circulation plus longtemps qu'il n'y devoit être.

Clôture du retraitement des billets. — Elle auroit lieu le dernier jour de l'an *quinze*. Passé ce jour, ceux qui ne se seroient pas présentés au retraitement, n'auroient dans leur poche qu'une valeur morte. — Jusqu'à ce dernier jour, les *billets* en circulation depuis le premier jour, ou l'ouverture de l'émission, seroient reçus, pour tous paiemens quelconques, à l'instar de la monnaie métallique, ou pour même valeur, sans différence aucune. Le gouvernement n'auroit, certes, pas besoin d'aucune coaction à cet égard; on en a déjà vu la preuve, et on la verra toujours de plus en plus, en lisant tout ce qui suit.

Pendant la dernière année du retraitement, ou pendant l'an *quinze*, les *élus* nommés à *Limoges* par la seconde assemblée générale, pour s'établir en bureau à Paris, s'y rendroient. Le but de ce bureau seroit une correspondance avec les *élus* des arrondissemens commu-

(1) Il est dit A TRÈS-PEU-PRÈS, parce ce que n'y ayant pas de *billets* de coupure au-dessous de 2 fr. 50 centimes, il seroit impossible de faire des A-POINTS autrement que par approximation.

(28)

naux de toute la France, tendante à savoir si leur recette en écus, lorsqu'elle seroit entièrement terminée, est suffisante, ou non, pour le retirement des billets de chaque arrondissement. Malgré que la répartition de la totalité générale des billets eût été faite le plus également possible, entre chaque arrondissement lors de l'émission, il pourroit arriver, lors de la dernière année, ou vers la fin du retirement, qu'il y en eusse plus dans une contrée que dans une autre : par conséquent, dans celles où il y en auroit plus, il n'y auroit pas assez d'argent en recette pour suffire au retirement, et dans d'autres il y auroit trop d'argent. Le bureau de correspondance, ou d'*élus* établis à Paris, feroit, par conséquent, circuler l'argent des caisses où il y en auroit eu plus, dans celles où il n'y en auroit pas assez ; et ce n'est qu'à Paris où l'on pourroit trouver les moyens ou les facilités nécessaires pour cette circulation, d'autant plus qu'elle pourroit être (ou à-peu-près) générale, ou tout au moins de plusieurs des contrées du nord à celles du midi.

Ce même bureau de correspondance seroit à même de constater, à la fin de l'an *quinze*, ou à son dernier jour, si la recette totale des 400 caisses de la France seroit l'équivalent de tous les billets, ou s'il y auroit *deficit* d'argent à raison des billets présentés au retirement jusques et inclus ce dernier jour.

S'il y avait *deficit*, et qu'il fût peu considérable, il ne pourroit provenir que de quelque négligence pour la recette, ou bien de ce que la quantité des billets perdus ne seroit pas compensée par le vuide de recette qui auroit été occasionné par des incendies ou par des ravages [ainsi qu'il a été dit]. Il seroit facile de vérifier quelle seroit celle de ces deux causes qui occasionneroit le *deficit*. Si c'étoit celle des incendies ou ravages, le gouvernement solderoit le *DEFICIT*. Si c'étoit celle de négligence de recette, ou de perception, ceux des *élus* que ces négligences concerneroient, en demeureroient responsables. Dans l'un comme dans l'autre cas les billets en stagnation de retirement, seroient acquittés avant la fin du premier semestre de l'an *seize*, sauf [dans le dernier cas] aux *élus* respectifs leur recours contre les propriétaires ou les obligés qui n'auroient pas satisfait.

Si le *deficit* d'argent étoit beaucoup plus considérable, il ne pourroit alors provenir que de prévarications qui auroient été commises à la fabrication. Et pour lors, la masse générale des *élus*, dès le commencement de sa dernière assemblée générale (à Paris, comme nous l'avons dit), ou dès le commencement de l'an *seize*, prendroit des arrangemens de cotisation, quelle que fût la quantité de billets en retard d'être acquittés, pour qu'ils le fussent tous, à ses frais, avant la fin de ladite année *seize*.

Si au contraire, il y avait un *surplus* d'argent dans les caisses, ce qui est plus que présumable (car encore une fois, il ne seroit pas possible qu'il y eût prévarication à la fabrication), ce surplus d'argent seroit réparti également par le gouvernement, à chaque

(29)

propriétaire ou à chaque obligé, en proportion du montant de chacune des obligations de la France. L'assemblée générale des *élus* arrêteroient à Paris les comptes de cette répartition générale, dont elle publieroit le résultat général, déduction faite du remboursement à faire au gouvernement pour les sommes qu'il auroit payées aux obligés incendiés ou ravagés, sur leurs prêts effectués, [remboursement dont il seroit juste qu'il se prévalût]. Et le *surplus* restant, qui lui seroit aussi compté par la masse des *élus*, il en feroit jouir chaque propriétaire ou chaque obligé de la république, au *prorata*, par une diminution équivalente sur la contribution de l'an *seize*.

Traitement, ou honoraires des *élus*.

Ils recevroient, chacun, neuf mille francs par an, pendant les années *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze* et *quinze*; en tout *soixante-trois mille francs* pour les sept ans. — Ce traitement ne doit point être trouvé exorbitant, parce que pendant ces sept ans, non-seulement leur travail seroit assujétissant, et souvent pénible, mais encore par rapport à la responsabilité dont ils seroient grevés; de laquelle il résulteroit, principalement, qu'ils ne pourroient en aucune manière disposer de leurs immeubles pendant les sept ans (1). Ils seroient censés sequestrés, et invendables par eux, ainsi qu'incessibles par succession, même en cas de décès, car en ce cas leurs héritiers seroient tenus de les faire représenter par un citoyen de confiance, à leur choix, jusqu'à l'expiration des sept ans, et de faire faire par ce citoyen tout ce que l'*élu* décédé auroit dû faire. Les héritiers, ou les biens continueroient de répondre de la gestion de ce citoyen par eux choisi; et ils continueroient, par conséquent, de toucher eux-mêmes le traitement jusqu'à la fin des sept ans. — Les *élus* donc, ou leurs héritiers, ne pourroient qu'administrer leurs biens immeubles, ou jouir des revenus seulement; et cela quand même ils en auroient au-delà de 250 mille francs (valeur de 1789), ou au-delà de la condition nécessaire pour être *élu*. — Sur les 63 mille francs de traitement, les *élus*, ou leurs héritiers, acquitteroient à leur charge, les frais de voyages à *Limoges*, à *Paris*, etc., etc., ainsi que toute leur dépense pendant leur séjour dans ces villes, y compris celle pour leur logement.

Mais si ce traitement est considérable, en revanche les *élus* seroient tenus d'en employer les deux tiers, au moins, en acquisitions d'immeubles. Ils n'en seroient payés qu'à cette condition; et cela pour fortifier d'autant plus la confiance publique en faveur de la grande gestion des billets. Ils recevroient annuellement les 9 mille francs, en deux termes égaux, chez le receveur des impositions

(1) Ils ne pourroient que souscrire les obligations de prêt sur leurs immeubles, pour l'hypothèque des *BILLETS*, à l'instar des autres propriétaires.

de l'arrondissement, en justifiant qu'ils ont acquis ou ajouté à leurs possessions un champ ou fonds de terre, à concurrence des deux tiers du traitement, et payable dans l'année. — Les héritiers, en cas de décès, ne recevraient qu'à la même condition.

Tous les frais de bureau, particuliers aux fonctions des *élus*, seroient en outre acquittés par le gouvernement.

Nous avons dû dire que les possessions des *élus* devroient être toutes en fonds de terre et non en maisons de ville; ou du moins que nonobstant ces maisons, s'ils en avoient, ils ne pouvoient être éligibles qu'à la condition qu'ils eussent en outre pour 250,000 fr. de fonds de terre, bien francs de toutes hypothèques antérieures à leur élection. Les postérieures seroient sans conséquence, dès que par leur élection leurs biens seroient censés séquestrés ou acquis par privilège à la responsabilité de leur gestion.

Pour rassurer d'autant plus les peureux (car il y en aura toujours dans le monde, même chez le peuple des héros; et il faut bien avoir égard à la foiblesse), il ne seroit nommé pour *élus* que des propriétaires dont la fortune immobilière (ainsi qu'il est dit ci-dessus), seroit presque totalement en biens dits *patrimoniaux*, ou qui n'auroient que peu de biens *nationaux*. Mais, en revanche, il ne faudroit pas non plus que des malveillans ou des anti-patriotes, arrivant par intrigue à ces places, y fissent ombre aux républicains: en conséquence, ne pourroit être *élu* quiconque n'auroit pas donné des preuves non équivoques d'attachement au nouvel ordre des choses, et ce, en se manifestant par un des actes dont il est question au troisième article ou moyen du présent écrit, à son choix, mais plus particulièrement cependant par celui de prêter ou déposer, au lieu et place d'un ou de plusieurs fonctionnaires publics, des capitaux destinés à des caisses publiques de prêt à 5 pour cent par an. Ces dépôts de la part des personnes qui seroient dans le cas d'être nommées *élus*, ne pourroient être moindres de cinquante mille fr. Elles en justifieroient au *sous-préfet* et au *préfet*; sinon leur nomination ne pourroit être valable, et les propriétaires délégués à l'assemblée secondaire électorale, seroient en ce cas tenus de venir procéder à une autre nomination.

— Il ne seroit pas gênant à un propriétaire assez riche pour être *élu*, de réaliser ou prêter un tel capital.

Hommage éclatant dont seroit honoré chaque Élu, à l'expiration de ses fonctions, ou en l'an seize. — Il seroit déclaré et promulgué dans toute la république, qu'il a bien mérité de la patrie.

— Oui, les lauriers de la gloire seroient, à tous égards, dus pour de telles fonctions. Elles ne ressemblent pas en tous points à l'héroïsme des patriotes qui vont exposer leur vie sur les champs des batailles, et pour qui jusqu'à présent ont été réservés les témoignages de la reconnaissance de la patrie; mais elles en approcheroient à certains égards. D'ailleurs ces témoignages n'ont-ils pas été trop exclusivement consacrés à l'héroïsme? Et puis, les enfants de la gloire pourroient-ils être jaloux de voir les fronts de leurs

pères *sur-nouriciers* rayonnant des mêmes lauriers que les leurs?..

Cette organisation de l'*électorat* monétaire acheveroit, sans doute, d'ôter aux malveillans tout prétexte de décrier les *billets territoriaux*. Et nous le répétons, ils n'auroient pas même celui de dire ou de prétendre que le gouvernement pourroit vouloir influencer dangereusement les *élus*, car il seroit de l'intérêt de tous les individus qui composent le gouvernement, et qui sont tous, à peu près, *propriétaires*, que l'*électorat* se comportât bien. Cependant il est encore un argument que certains malveillans pourroient avoir l'audace de faire; oui, il en est qui sont assez téméraires pour oser prétendre que le gouvernement pourroit vouloir corrompre la masse, ou du moins une grosse portion des *élus*, à l'effet de jeter dans la circulation une somme de billets beaucoup plus forte que celle arrêtée et convenue. Mais comment cela se pourroit-il? — D'abord le tems de la fabrication totale des 950 millions seroit limité en raison de celui strictement indispensable pour que les 50 *élus* alternans qui seroient, pendant toute sa durée, occupés sans relâche à la signature des billets, ne pussent avoir le tems d'en signer un plus grand nombre (même un très-petit) en sus de celui qui seroit arrêté. (Nous avons supposé cette durée de 16 mois, n'ayant pas eu le tems de la calculer juste au *pro rata* de la quantité; mais le gouvernement et la masse des *élus* feroient ce calcul d'abord, avec toute la régularité possible). — En second lieu, les *élus* se remplaceroient alternativement, mois par mois, ou peut-être en moins de tems, et se surveilleroient par conséquent à cet égard, les uns les autres. — En troisième lieu, lorsque la masse générale des *élus* seroit assemblée pour la seconde fois, et procéderoit par elle-même à la fabrication des derniers millions de billets, elle régleroit ou limiteroit aussi très-à juste le tems nécessaire en proportion de la quantité de ces derniers millions et du nombre de signataires. — En quatrième lieu, l'impression ne seroit-elle pas policée de manière à ce que la presse ne pût elle-même émettre que le nombre strict des billets arrêté. — En cinquième lieu enfin, et surtout, comment pourroit-il se faire que (pendant le tems entre autres qu'durera la fabrication des billets) les gouvernans ou les agens du trésor public, eussent assez d'argent à la fois (car il en faudroit certes beaucoup et beaucoup) pour corrompre les *élus*, ou même seulement une petite portion d'entre eux, en supposant que les uns fussent susceptibles de vouloir corrompre, et les autres de consentir à être corrompus. Non, non, cela n'est pas possible. Cependant il seroit possible qu'on voulût tenter de semer dans le public un tel éveil; oui, il est possible que de fameuses circées, dont malheureusement nous ne sommes que trop empoisonnés, se missent en tête réellement un si vaste projet, même quoiqu'il fallût suffire à tout un bataillon d'*élus*, en même-tems qu'à tout celui des gouvernans. Elles viendroient bien à bout de suffire, ce n'est pas là l'embarras, dussent-elles ne rien en obtenir. Elles n'en obtiendroient rien en effet, et rien du tout, pas même un très-petit

pompon, pas même une seule aiguille, parce qu'il n'y auroit jamais (nous le redisons) assez d'argent au grand trésor, pour décider un bataillon, seulement même un petit détachement, à laisser honneur et biens à l'abandon, pour se sauver avec de vils écus chez l'étranger. Mais il suffiroit de la conception seule de l'honorable entreprise, pour que la trompette angloise, toujours surveillante à mal faire, toujours sur-tout aux aguets pour des éclats, entonnât bien vite que la. promène ses prouesses chez les *élus*; et tout aussitôt les agioteurs d'aller prônant qu'il faut vendre à tout prix les billets; les usuriers, d'ouvrir leurs coffres à l'avant-garde; les créanciers de croire que nous n'avons que des *assignats*; les rentiers entr'autres, de revoir l'ombre de leurs guenilles. En un mot, le vacarme des cotillons est encore ici un petit écueil à prévoir; et voilà sur-tout pourquoi nous reléguons à *Limoges* tous les *élus*. Là du moins leur honneur sera bien à l'abri de la visite des *circées*, c'est-à-dire des fausses conséquences qu'on pourroit en faire éclater. Ce séjour n'est, il est vrai, pas très-riant; mais en revanche, les *élus* viendroient en corps, l'an *seize*, à Paris, recueillir les hommages universels et les trophées de leurs lauriers. Avec eux viendroient leurs légitimes *chacunes*, avec elles aussi leurs immortels rejettons. Et nous tous, tandis que d'une main nous aurions le plaisir de les couronner, nous aurions celui de siffler encore, de l'autre, les légistes, les mortifères aux *assignats*, les magnifiques et nobles *usuriers*, et toutes leurs pentarchiques catins. Le temps, le temps heureux qui se prépare, auroit, il est vrai, pour lors calmé nos ressentimens; mais n'importe, nous sifflerions et sifflerions encore, car long-temps et long-temps encore, hélas! l'on s'en souviendra.

Mais..... que fais-je?..... je m'égaré peut-être, et j'oublie que la CONCORDE nous commande et nous rallie. Oh! non, non, je ne l'oublie pas; il n'est ici question que de *sifflets*; et *siffler* n'est pas *huer*; et les *huées* sont encore loin des accents de la colère. Oui, oui, mes chers compatriotes! sifflons, mais ne grondons, ne nous fâchons jamais, quel que soit le sujet de nos plaintes. La colère désunit, vous le savez, et ne tue pas le mal; elle tue, au contraire, le médecin, vous le savez, hélas! aussi. Calmons, calmions-nous donc toujours; mais sifflons et sifflons sans cesse les abus; oui, magique sifflet des français! c'est là votre vrai triomphe, c'est par-là que vous créez vos grands hommes, c'est le souffle de la divinité; combien d'acteurs sifflés la veille qui, le lendemain, furent des dieux; et combien de géants, en revanche, redevinrent ce qu'ils devoient être, ou des pygmées. Ah! oui, oui, oui, vive le prestige du sifflet! oui, c'est chez nous, entr'autres, l'adorable, le grand lien du bonheur!

Au reste, en sifflant la *pentarchie*, ne la sifflons pas trop; ce seroit nous siffler nous-mêmes, car sa monstruosité ne fut pas tant la faute de ses engendresseurs, que celle de nos propres discordes. Nous voulions un gouvernement, et nous n'en voulions pas; il

fallut

fallut donc nécessairement nous imaginer du moins un amphibie. Tel est le sort de la passion de la *gloire*. Elle est exposée aux métamorphoses. Par fois même elle se met dans la fange des reptiles; mais elle remonte toujours vers sa demeure, ou vers les astres. Nous pouvons, enfin, je crois, l'espérer. Nous devons même avoir plus que de l'espérance.

Frais de fabrication et autres, pour les billets territoriaux.

Outre que le gouvernement acquitteroit les traitemens et frais de bureau des *élus*, il acquitteroit tous ceux, quelconques, de la fabrication.

Au surplus, il rendroit hommage aux soins des *préfets* et des *sous-préfets*, pour leur part de surveillance avec les *élus*; et les frais de bureau particuliers à cette surveillance, seroient aussi acquittés par lui. — Les commissaires pour la réception des obligations, seroient de même honorablement récompensés.

Total des frais généraux pour réaliser les billets territoriaux.

Ce total n'excéderoit pas *trente deux millions*, tout compris. — Il n'est pas besoin d'observer, sans doute, que cette dépense, quelque considérable qu'elle soit, est bien modique en raison des avantages immenses qui en résulteroient, et ne fut-ce qu'en raison seulement du soulagement de tout le grand peuple. — Au reste, on n'ouvre pas une immense, une sûre carrière sans qu'il en coûte. — Et ces frais, au surplus, se consommeroient tous dans l'intérieur, ou au profit de la masse générale.

Mais, dira-t-on, pourquoi une aussi grosse dépense pour un emprunt seulement. Mais à cela nous répondons, comme nous l'avons déjà dit et démontré, que sans cet emprunt point de *prospérité*, ni même de vrai soulagement à tous nos maux; et que par l'infailible prospérité (en supposant même qu'elle n'arrivât qu'à un médiocre degré), le gouvernement récupère, et bien-au-delà, de quoi satisfaire au remboursement de l'emprunt, sans courir le risque que la gloire exige de nouveaux sacrifices, ou que ce remboursement soit seulement retardé.

Argumens plausibles contre ce papier-monnaie. — Leur solution facile.

Les personnes sensées, tout comme les insensées (dont grâces au ciel le nombre est toujours de beaucoup le moindre), auront raison de penser, au premier abord, que les *billets territoriaux* seroient exposés par la *contre-révolution*; mais les sensées calculeront les chances, et elles en concluront, à coup sûr, qu'il n'y a aucun danger, dans aucun cas, pour le crédit de ce papier, ni pour les prêteurs du gage, quelle que fût la manière dont le fantôme se déploieroit.

C

(34)

Examinons, d'abord, celle qui est le plus probable. — L'anglais veut redonner à la France un despote, cela n'est pas douteux; et il n'est pas douteux aussi que celui des coalisés qui pourroit, enfin, peut-être, y réussir, c'est l'anglais, si notre extrême dénuement se prolonge long-tems, et si se prolongeant, l'on tarde trop d'adopter les seuls grands *moyens* qui nous restent pour le faire cesser, ou ceux-ci. Or, que seroient les Anglais, et quel vice-roi nous donneroient-ils? ce seroit un lâche à coup sûr, car à coup sûr des marchands tels que les Anglais, savent fort bien qu'un vice-gérant doit être un vil serviteur; par conséquent ils nous donneroient, à coup sûr, un Bourbon, et par préférence celui qu'ils ont réfugié, ou qui de tous s'est montré le plus poltron, en préférant au continent une île, où certes même on ne devoit pas être disposé à lui donner seulement l'hospitalité (1). Ce principe posé, quelles seroient les conséquences pour le papier territorial. Dartois, à coup sûr, secondé par des Anglais, commettrait beaucoup de cruautés, car les lâches sont toujours très-vindictifs, ou féroces lorsqu'ils le peuvent; mais sans doute, il se garderoit bien d'attenter à la masse des habitans, en attaquant leur propre papier-monnaie; ce seroit arrêter, par un soulèvement, le cours de ses chères vindictives. Et il s'en garderoit d'autant plus, que son maître Pitt lui auroit expressément recommandé d'en rien faire. La politique marchande de ce dernier y seroit aussi très-intéressée: « Tant qu'il y aura du papier en France » (se diroit il) je puis bien plus facilement pomper de son or: par » ce papier, en concours avec l'or, elle conservera assez de moyens » pour acheter de mes propres sujets beaucoup de choses; je l'y » forcerai, en détruisant autant que possible, par mes ordres à » Dartois, ses fabriques et ses vaisseaux; je me paierai en or, » bien entendu, de tout ce que je lui vendrai; et je l'épuiserai ainsi » de telle manière que jamais, du moins sous mon règne, elle ne » puisse me rivaliser, ce qui assure d'autant à jamais ma puissance » sur mes trois provinces, et sur les autres peuples mes esclaves ». — Ainsi, nul doute que les *billets territoriaux* seroient entretenus, ou bien maintenus, en cas de contre-révolution, jusqu'à leur retirement, qu'il n'y auroit de même aucun moyen de pouvoir éluder, sans risque aussi d'insurrection générale. — Et nul doute, au surplus, que les capitaux fournis pour leur retirement par les propriétaires, leur seroient imputés ou remboursés très-exactement, parce que le vice-roi seroit très-long-tems comprimé par le maître, pour sa dépense ou représentation particulière; et ne seroit dans le cas ni d'imposer, ni de manquer aux engagements, pour fait d'étalage. Le motif de cette compression seroit d'empêcher les Anglois d'être attirés en France par le luxe et la dissipation. Ce seroit bien assez,

(1) On n'a pas oublié que LAFAYETTE fut envoyé aux ETATS-UNIS par les Bourbons, pour humilier les anglois, en aidant cette contrée à se détacher de leur domination.

(35)

au gré de Pitt, qu'attirés par son climat, et le riant aspect de son sol, ils allassent y courir la poste. Son orgueil, d'ailleurs, seroit blessé si son vice-roi avoit du faste plus qu'un ministre-roi, ou qu'un premier marchand d'Angleterre. — Cependant, il ne faut pas que les propriétaires, ou prêteurs pour les *billets territoriaux*, se le dissimulent, le vice-roi seroit bien plus exact à leur faire acquitter les obligations, qu'il ne le feroit à leur en tenir compte, ou à les rembourser par imputation. Il est de l'essence des rois, presque toujours, de faire banqueroute; ils s'en font même un atroce jeu; c'est (ils ne s'en cachent pas même) un moyen de plus pour comprimer les peuples: mais ici, le vice-roi Dartois, qui sait, de cette belle maxime, ce qu'en vaut l'autre chez les Français, qui sans doute seroit plus impatient qu'un autre de redevenir roi sans précepteur [marchand sur-tout], et qui ne pourroit l'espérer qu'en faisant oublier qu'il aima bien autant pour le moins qu'un autre cette maxime, qu'en tachant de prouver qu'il est corrigé par une expiation suffisante, seroit exact, sans contredit, à payer. Au reste, si, contre toutes probabilités, il arrivoit que les prêteurs fussent frustrés, même totalement, ils n'éprouveroient pas du moins, en cela, une perte sensible, parce que [nous le répétons] l'opération des *billets territoriaux* redonneroit, pour très-long-tems, aux immeubles, et peut-être à jamais, une valeur qu'ils n'ont plus, et qu'ils ne reprendront pas sans doute, avant un siècle peut-être, sans l'opération, aidée de celle de la *banque* et autres. Cette valeur en sus seroit le double *au moins* de celle d'à-présent, et même au-delà dans plusieurs départemens, car par-tout les immeubles ne se vendent [au comptant entr'autres] que la moitié *au plus* de ce qu'ils se vendent en 1789. Elle enrichiroit le plus grand nombre, et sauveroit la plupart d'entr'eux, qui sans doute ont à payer des dettes successorales ou autres, et qui vont se trouver ruinés, banqueroutiers même, sans l'avoir aucunement mérité, c'est-à-dire par l'effet seul de l'abaissement inoui de toutes les valeurs immobilières. Et qui est-ce que cette remonte infallible sauveroit sur-tout? ce sont précisément les plus intéressans des propriétaires, ou ceux qui, par délicatesse, se sont abstenus de payer leurs créanciers par des assignats détériorés.

Oui, oui, n'en doutons pas, ce seroit Dartois que Pitt nous vomiroit pour vice-roi, bien préférablement à un autre, bien préférablement sur-tout à un d'York, car aussi d'York, à bien plus juste raison, las d'être régenté, puisqu'il l'est par son propre ministre, auroit bien plus, quoique lâche aussi, de facilité que Dartois, à s'exonérer de la tutelle; et cela à la faveur des anglois, russes, allemands, condéens et autres déserteurs salariés dont on inonderoit la France pour pouvoir la contenir.

Et le décès de Pitt ne changeroit point cet état des choses, parce que le ministère anglois est pour longtems (à moins que les républicains français veuillent le changer) une seconde royauté, héréditaire en quelque sorte par son organisation pittienné, qui

(36)

la rend nécessairement prépondérante sur l'autre ou sur la *majestrisse* royauté primitive. Oui, pour long tems, ce vil peuple d'insulaire marchands, si jactant (même encore) de sa prétendue liberté, aura pour long-tems deux rois pour un; et cela pour avoir voulu rivaliser contre un peuple qu'il croyoit, sinon ambitieux, du moins plus propre que lui à s'attirer naturellement de l'or par son amabilité, au détriment de celui qui, à raison de son incurable et farouche taciturnité, ne peut en avoir que par le rapt et le brigandage, quoique son orgueil insatiable, ou marchand, décore ce vice inné, ce vice de nature indestructible, du nom de la *philosophie*.

Le sort des *billets territoriaux* seroit aussi le même dans une autre hypothèse, c'est-à-dire dans le cas auquel la contre-révolution s'opérerait par morcellements, ou si les autrichiens s'empareroient d'une portion de la France, tandis que les anglois s'empareroient d'une autre. Chaque morceleur auroit la même politique marchande que Pitt, et ne sauroit en avoir d'autre, ni donner d'autre vice-roi qu'un lâche, ou qu'un serviteur bien soumis et bien humble. Chacun d'eux, à coup-sûr, donc voudroit vomir, par préférence, un Bourbon, de si nombreuse, quoique de si plate race (1); (ils se garderoient même bien d'envoyer pour chef seulement un Condé); car chacun des coalisés est dominé aussi, comme en Angleterre, par un premier ministre; oui par-tout maintenant les peuples asservis, le sont et le seront long tems par deux rois à-la-fois (sauf chez nos amis, et sur-tout chez le héros

(1) Que l'on ne croie pas que je garde l'ANONYME, dans le présent écrit, parce que je m'y explique ouvertement sur les Bourbon, les Pitt et tant de mauvais rois. Non, non, la contre-révolution fut-elle, avec une potence, à ma porte, ne m'empêcherait pas de le publier, si je le pouvois avant de mourir. Mais une autre crainte, bien fondée, doit me retenir de me nommer. Le sujet que je traite, est si grand et si beau, que je suis loin d'avoir les talens nécessaires pour l'exposer dignement; et mon nom, absolument inconnu des républicains, empêcherait bien davantage la curiosité de le lire. Or, il est très-à-propos, cependant, que les MOYENS qu'il contient, soient connus... Ah! Mirabeau! Mirabeau! pourquoi les grands génies ne sont-ils pas immortels?..... Ah que dis-je.... tu l'es, sans contredit; mais, hélas tu ne l'es que par la renommée; et c'est ta plume entraînante qu'il nous faudroit ici. Elle prépara, elle enfanta, dis-je, avec de très-imparfaits ASSIGNATS, tous les prodiges de la gloire; que ne feroit-elle pas, à bien plus forte raison, avec de vrais, d'impérissables, d'inaltérables BILLETS TERRITORIAUX, et une CONSTITUTION telle maintenant, sans doute, que la vouloit ton génie.... Mais consolons-nous; le vrai génie, le génie du bonheur se propage et se propagera toujours sur la France; et si le plus vaillant de ses héros ne peut tout-à-la-fois la guider, la sauver par son bras et par sa plume, s'il n'a pas le tems de la tremper dans toutes les couleurs, il n'en aura pas moins assurément le talent, ou la FORTUNE (comme il le dit modestement) d'inspirer tout ce qu'il faut encore à-la-fois pour le salut, la grandeur et la prospérité.

(37)

de la prudence, chez le sage prussien): et pourquoi seront-ils ainsi doublement esclaves (si la France succomboit), c'est parce que Pitt, l'infame Pitt, les a tous ruinés, ou à peu près, par sa jalouse rage contre la France, et que dans un état monarchique ruiné c'est toujours le ministre qui prédomine, parce que plus abordable, il peut river les fers ou la révolte de plus près, à la faveur de l'hypocrisie, ou d'une perfide réputation de talens réparateurs dont le né-roi n'est presque jamais susceptible, pas plus que les nobles, les fauésans courtisans, héréditaires aussi, qui le soutiennent, et auxquels le pouvoir révoltant d'un premier ministre roturier importe assez peu, pourvu qu'il tienne toujours à leur gré le trésor public en état de rapine, de même héréditaire.

Et comment, au reste, dans tous les cas, le sort de ces *billets* ne resteroit-il pas le même? Quel est celui des coalisés, même le plus pécutieux, ou le moins épuisé, qui ne soit maintenant presque totalement ruiné, après huit ans d'inutiles quoique vigoureux efforts? quel est celui qui pourroit, s'il a le bonheur d'entraîner seulement la France, (et en lui supposant une autre politique que la manière de Pitt), verser, même dans une bien petite partie, assez d'or pour la dispenser d'un *papier-monnaie*, ou pour qu'elle puisse sans cela, ayant été ravagée (car ce ne sera sans doute qu'ensuite de ravages affreux que le français se rendra) acquitter les impôts? En ce cas donc, tout coalisé, quel qu'il soit, voudroit créer un papier, s'il n'y en avait pas, car comment les impôts ne se payant pas, pourroit-il faire même seulement les frais de garde? et certes il n'iroit pas détruire ou annuler les *billets territoriaux*, pour en substituer un autre, d'abord parce que celui-là seroit bon sous tous les rapports, ne fût-ce même que par l'époque de sa naissance; et en second lieu parce qu'il n'est pas facile à un roi quelconque, pour un nouveau venu entr'autres (par une conquête sur-tout qui ne seroit que le fruit d'une misère trop tardivement secourue) d'établir un signe fictif. Les rois ont, en ce genre, tant appris qu'ils ne savent ou ne veulent faire que des fictions, et non du représentatif réel; l'hérédité du pouvoir est un droit d'impunité si terrible dans ses conséquences; ils ont tant prouvé qu'ils ne peuvent être que les mannequins ou les instrumens de la tourbe des sujets, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus vicié par les richesses, par le vil intérêt, la débauché et même le brigandage. En un mot, il est si difficile à un roi de pouvoir devenir un grand homme; il est si difficile même qu'il puisse redevenir un homme; et il est si rare, au reste, que l'homme *soi-même* mérite place au rang de son image (1).

(1) DIEU FIT L'HOMME A SON IMAGE. On peut maintenant, sans inconvenient (je l'espère), ou sans une perfide application, ressusciter cet axiome, qui sera toujours sublime, quoique déshonoré si longtems,

Il ne nous reste plus, maintenant, qu'une solution à présenter. — En cas de démembrement de la France, comment un papier émis généralement, et partant du centre, pourra-t-il être maintenu ou bon dans chaque partie démembrée ? Comment ! cela s'explique aisément. Les répondans et les agens du papier seroient par-tout dans la même proportion, ou par-tout répandus également sur la surface générale, puisque tous les propriétaires sans exception seroient obligés en raison de la valeur de leur propriété, ou tous pour un vingtième de leur valeur réciproque, et puisque chaque arrondissement auroit son agent ou son élu respectif. Et d'ailleurs, Bonaparte, pour rassurer entièrement les peureux, auroit un soin scrupuleux, en répartissant le papier sur toute la surface, de le faire de manière à ce que, contre révolution arrivant, il n'y eût pas plus de *billets* dans une portion du partage que dans une autre. Bonaparte édifieroit même, s'il le faut, à cet égard, tous les arrondissemens communaux, à fur et mesure que l'émission se feroit !!! mais on ne croit pas que les poltrons, même les plus scrupuleux, lui en fissent la demande, sur-tout dès que, pour opérer une répartition bien égale, il est dit que les impositions seroient toutes, par-tout, payées moitié *billets*, moitié *écus*, entre autres pendant le commencement de la circulation des billets.

Effigies des billets territoriaux.

Dans l'intérieur de l'encadrement on liroit : *numéro..... série....*
BILLET DE..... FRANCS, remboursable à terme, par les propriétaires fonciers de la France, spontanément obligés en l'an 8 de la république française. — Au bas, à droite, seroit répétée la somme, en petites lettres, au-dessus d'une place laissée en blanc pour la signature de l'un des élus. (On a vu pourquoi cette répétition est essentielle). — Aux quatre angles de l'encadrement, seroient représentés des cornes d'abondance, versant l'une des *écus*, l'autre des *billets*; et disposées de manière que les *écus* se confondroient amicalement avec les *billets*. — Il seroit ménagé aux encadrements, des blancs pour recevoir des *légendes*. Celle du haut seroit : *Omnium restauratio*. Celle du bas : *Pro gloriâ mundi*. Celle du côté gauche : *Tellus reparat aurum*. Et celle du côté droit : *Tellus revivificat arma*.

par l'usage qu'en faisoient les prêtres envers la royauté, pour, en ajoutant à son pouvoir le prestige de la déité, s'attirer à eux plus de richesses encore. Je ne suis certes point un prêtre (je le prouverai de rechef, et de plus d'une manière); je ne suis pas même DÉISTE, ou ne le suis point encore du moins; mais je suis las, comme tant et tant d'autres, d'être un athée, ou que l'absence de dieu dure aussi longtems sur la France; et quand on n'aime pas les ROIS, il doit être permis, sans doute, de désirer et d'espérer un DIEU; c'est-à-dire du pain pour tous, et de le manger avec la satisfaction du cœur, et le contentement de l'admiration, sans lesquels tous autres assaisonnemens ne sont rien.

Traduction des légendes. « Ce papier, inspiré par le malheur » public, enfantera bien assez d'or aussi pour ranimer par-tout les » dignes chevaliers de l'honneur du monde. — En cas de contre-révolution, les anglois se reconnoissant à ces *légendes*, voudroient ou devroient vouloir les effacer; mais ils n'en altéreroient pas, pour cela (on sait pourquoi), la valeur des *billets* en elle-même; ils ne feroient qu'en changer les effigies, encore même y réfléchiroient-ils à deux fois, par rapport à la dépense: mieux vaut aussi, suivant eux, la parcimonie, que de s'amuser à effacer des taches, quelles qu'elles soient. D'ailleurs encore ils se diroient qu'en laissant circuler ces *légendes*, elles perpétueroient sur le globe l'idée qu'ils sont terribles ou cruels: ils spéculent sur toutes choses, même sur les profits de leur propre infamie.

Peine contre les contre-facteurs des billets territoriaux, ainsi que contre ceux des billets de la banque.

Ce seroit la MORT. Cette peine ne doit point paroître trop rigoureuse, car elle n'atteindroit que des ANGLOIS. Quel est, en effet, le français assez habile (s'il en étoit) pour bien imiter des *signatures* réelles, même le plus dénué de ressources, qui fût assez vil pour un tel métier. Les honnêtes ressources d'ailleurs ne manqueroient plu pour lors à aucun français. Aucun en outre, ne voudroit maintenant plus être contre-révolutionnaire. Non, non, il n'y auroit que des anglois qui fussent capables de la contre-façon, soit parce qu'ils préfèrent la bassesse à l'honnêteté, soit par rage de ce que l'honnêteté prévaudroit alors tout-à-fait sur la bassesse, ou sur eux.

Coupures des billets territoriaux.

Les *agioteurs* ou les *usuriers* (ce qui est la même chose ou la même clique), ne trouveront vraisemblablement pas à leur gré les *billets territoriaux*. Cependant ils auroient quelque chose encore à gagner sur eux. Ce seroit bien peu, il est vrai, mais c'est bien plus encore qu'ils ne méritent. Pour se défaire des *assignats*, il falloit rechercher ces *messieurs*, quoiqu'ils s'engraissassent horriblement à l'échange. Cette fois, en revanche, ils viendroient eux-mêmes, avec la besace du *gagna-petit*, débarrasser sur-tout nos bons *petits-mâtres* du fardeau de leur petit pécule, ou empêcher par des *billets* que le volume des *écus* fit grimacer la tirante culotte. Ce métier ne vaudroit pas l'autre, tant et tant s'en faut; mais *autre tems autres mœurs*; et vive celui des *petits-mâtres*! au moins tout le monde saute et s'amuse; et les *mœurs*, les *richeurs* ne s'en trouvent pas plus mal, bien et bien au contraire. Oui, *petits-mâtres* de l'ancien régime! c'est vous qu'il faudroit ressusciter, mais c'est vous seuls; et pourquoi n'est-il pas possible de vous revoir sans des ombres sinistres! Au reste, sous tous les régimes, il y en aura de bons ou de très-divertissans, quand la riante abondance s'épenchera sur tous un peu. Comme aussi, sous tous les ré-

gimes, il y aura ce qu'on appelle des *castes*, ou des ravisseurs exclusifs de l'or. Aujourd'hui, c'est la caste des *usuriers*; mais fi! fi! fi! de cette caste-là qui, bien plus encore que les autres, enchaînant la prospérité, éteint toute franchise et toute joie sur-tout. Depuis trois ans, hélas! entr'autres, nous en faisons, tous tant que nous sommes, une assez rude épreuve.... Ah! cependant, point de trop grosserancune, car nous avons peut-être tous un parent au moins dans la divine *caste*; la contagion étoit si grande! c'étoit à qui mieux mieux.

Au reste, si les *agioteurs* à la besace ne pouvoient pas ainsi gagner leur vie tous seuls, leurs fringantes maîtresses ne se tiendraient-elles pas aussi sur le passage? chacun son tour, c'est bien juste; mais ils la gagneroient encore suffisamment; oui les *petits-mâtres* aussi dispenseroient les co-quêteuses d'être avec eux sur le passage; oui, oui, oui, tout iroit le mieux du monde; les billets seroient tous de petite coupure; le plus gros ne seroit que de 50 fr.; les *petits-mâtres*, par conséquent, pouvant atteindre à tous, les quêteuses, par conséquent aussi pourroient, comme au tems jadis, faisant les fières, exiger qu'on viut, sans les faire courir, négocier tout dans leurs appartemens. Et c'est ainsi, sur-tout, que les *mœurs*, par ensemble, gagneroient beaucoup aussi dans cette affaire.

Les plus petits *billets* seroient de 2 fr. 50 centimes. Il y en auroit de 5 fr.; de 10 fr.; de 15 fr.; de 20 fr.; de 25 fr.; de 30 fr.; de 35 fr.; de 40 fr.; de 50 fr.; il n'y en auroit pas au-dessus.

Il y auroit pour 50 millions de billets de 2 fr. 50 centimes; — pour 100 millions de billets de 5 fr.; — pour 100 millions de billets de 10 fr.; — pour 100 millions de billets de 15 fr.; — pour 100 millions de billets de 20 fr.; — pour 100 millions de billets de 25 fr.; — pour 100 millions de billets de 30 fr.; — pour 100 millions de billets de 35 fr.; — pour 100 millions de billets de 40 fr.; — et pour 100 millions de billets de 50 fr.

On me demandera pourquoi je restreins les coupures au terme de 50 francs, ce qui est restreindre la commodité du commerce, ou la circulation par la poste. C'est que la *banque* pourvoiroit elle-même à cette commodité, par ses *gros* billets, étant organisée ainsi que nous l'avons dit.

Formule de l'obligation qui seroit passée par chaque propriétaire foncier.

NOTA. Celles que passeroient les propriétaires qui n'agiroyent que par la coaction, seroient autrement, ou non honorablement, stipulées.

Je soussigné, l'un des Nourriciers de la gloire, ou de la chère PATRIE, et l'un des actionnaires de sa prospérité, déclare et m'engage que je lui prêterai, tant pour l'un que pour l'autre objet, la somme de . . . [en espèces d'or ou d'argent], qui est l'équivalent de cinq fois la contribution annuelle de ma propriété sise . . . ou l'équivalent du vrai vingtième de la valeur en capital de ladite propriété. Laq. e. le somme de . . . je promets verser chez

le sur-actionnaire élu, ou à élire, de mon arrondissement communal; et ce en cinq termes, ou paiemens égaux; dont le premier écherra au commencement de l'an onze de la république; le second, au commencement de l'an douze; le troisième, au commencement de l'an treize; le quatrième, au commencement de l'an quatorze; et le cinquième, ou dernier, au commencement de l'an quinze. — Ledit prêt, ou lesdits écus, pour être employés à la part du retirement des *billets territoriaux*, créés par arrêtés des consuls, du — Consentant, pour le remboursement dudit prêt, à ce qu'il ne me soit effectué qu'en dix ans, et par imputation ou diminution de moitié sur la contribution dudit immeuble, pendant chacun de ces dix ans, qui seront, savoir les années treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt-deux. — Consentant aussi, que pour les intérêts dudit prêt, il soit seulement diminué de même la moitié de cette contribution pendant les années vingt-trois et vingt-quatre. — Le tout ainsi promettant et acceptant, de grand cœur, à en la maison commune, en présence de commissaires spéciaux pour l'honneur et le bonheur publics avec moi signés, le de l'an huit de la république française, OU LE DU MOIS DE DE L'ANNÉE MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT [*vieux style*].

Il seroit très-à-propos que les *propriétaires*, dans ces obligations fissent tous ainsi mention de l'ère ancienne ou *chrétienne*; cela est très-nécessaire pour confirmer d'autant plus ce gage, en cas de contre-révolution, car en ce cas, si *prévoyable* (cette facétie doit nous être permise assurément, après l'exposé de nos *moyens*), les anglois ne manqueroient pas de nous ressusciter aussi tous les casuistes, voir même les augustins, les récollets, les capucins; et les augustins, les récollets, les capucins, pour avoir part au *gâteau* de la reprise des biens nationaux, ou pour en accrocher seulement, comme simples et très-simples mendiants, le capital prêté pour les *billets territoriaux*, ne manqueroient pas d'insinuer à la nombreuse séquelle dévote du bas tiers-état (car aussi la bigoterie même renaîtroit, puisque sous ce régime on ne peut avoir du pain sans cela) que les acquéreurs des biens nationaux, qui *prima* n'étoient pas acquéreurs suivant l'évangile, n'ont pu *secundo* même prêter validement à l'état un 20^e. de ces biens. — La séquelle, qui auroit bien plus d'intérêt encore de conserver la valeur de sa chétive portion du *papier*, que de briguer, par le canal des capucins, la faveur des étiques et tristes *monseigneurs*, laïcs et cléricaux, ressuscités par les anglois, s'obstineroit, sans doute, contre les argumens casuistes, et répondroit aux capucins: « Pourquoi donc, vous qui n'étiez » qu'usufruitiers autrefois, ou qui ne deviez pas non plus *suivant l'évangile* être propriétaires, prêtiez-vous à l'état? Pourquoi » aussi accuseriez-vous les intentions des républicains, puisqu'en » prêtant sur ces biens, ils ont du moins reconnu l'évangile, » et qu'ils en ont donné la preuve, en rappelant l'ère *catholique*.

» Ils écrivoient d'ailleurs leurs obligations sous la dictée d'un
 » homme qui n'étoit point du tout l'ante-christ ». -- Ces ré-
 » pliques cloueroient la bouche aux capucins, sous peine de pas-
 » ser encore une bonne fois pour faux prédicateurs; mais les *pro-
 cureurs*, les dignes procureurs, ressuscités aussi (n'en doutons
 pas), insatiables seulement autrefois, mais pour lors bien plus
 affamés, et sur-tout aussi très-rancuneux de ce qu'une maudite
 révolution est venue, dans le bon tems, les empêcher de deve-
 nir bientôt de nobles *greffiers*, et leurs enfans des conseillers
souverains, sauroient bientôt, en revanche, imaginant un bon
 procès, faire valoir les prétentions des trop timides *capuchons*;
 et bientôt de suite ressuscitant, pour cette grande cause d'usu-
 fruit, les grandes autorités de Cujas et de Barthole, ils par-
 viendroient, sinon à démontrer, du moins à inculquer plus que
 jamais, que ces autorités sont bien autrement plus fortes que
 celle de l'évangile. En un mot, avec les restes sur-tout de ces
 antiques bouquins, ils feroient beaucoup plus encore que jadis
 un tapage du *diable*. Et les juges, les souverains juges, les
 présidens même, d'être aussi plus que jamais très-ébahis d'une
 éloquence toute semblable à celle de leurs insignes aïeux. -- Il ne
 résulteroit cependant point du tout, de ces éclatantes discussions,
 de graves inconvéniens pour le crédit des *billets territoriaux*,
 parce que les Anglais, ou leurs confrères les morceleurs, intéres-
 sés (comme on le sait) à laisser du papier, pour ravir un plus
 d'or, viendroient à propos dire aux capucins de prendre, en at-
 tendant la *dîme*, un peu patience par les grandes quêtes et les
absolutions; « et si cela ne rend pas (leur ajouteroient-ils) faites
 » plutôt des manufactures; tenez voilà des métiers pour des
 » *chapelets*; faites en faire pour pénitence à vos dévotes, en
 » les dispensant cependant de le *dire*, et nous saurons bien nous
 » vous en trouver encore un bon débit ». Quant aux *procu-
 reurs*,
 ils leur diroient: « Eh! pourquoi vous tant irriter! vous serez,
 » quoique déguenillés, de gros nobles en bien moins de temps
 » que jadis; la race est si diminuée; et d'ailleurs, ils n'ont
 » plus comme ci-devant, assez de quoi acheter des savonnettes
 » pour faire pairs leurs chers valets et leurs bonneaux; ils n'ont
 » même plus qu'une cuisinière ».

Mais trêves de plaisanteries. N'oublions pas que *bien plus d'un
 motif* nous interdit de rire encore des illustres travers du temps
 passé. Qui sait, entr'autres, si certains *civils* d'à-présent, ou soi-
 disant tels, ne veulent et ne pourroient nous en illustrer de nou-
 veau, ou à-peu-près, quoique sur un théâtre bien différent; cela
 est même bien plus probable que le danger de la contre-révolu-
 tion... Mais *chut*, ne plaidons pas tant de causes à la-fois. Sou-
 geons que la plus urgente, la plus belle, la plus intéressante
 des nôtres, est au rôle d'aujourd'hui. Oui, songeons qu'il s'agit
 de la *prospérité*, en concours avec la *misère*; que l'une comme

l'autre des parties nous pressent très-vivement de conclure au
 plutôt; et considérons qu'en gagnant cette importante cause, la
 nation gagne sans peine toutes les autres.

Telles sont, BONAPARTE! les seules ressources qui conviennent
 à ton ascendant et à nos calamités. Tous autres moyens seroient
 absolument insuffisans; mais en outre, ils seroient indignes et de la
 nation et de toi, qui as tant et tant contribué à la rendre libre: ils
 pourroient faciliter de l'asservir par la suite; ils feroient donc, dès-
 à-présent, de tes vrais amis des ennemis nombreux. Ces belles
 et grandes ressources, au contraire, ne seront décriées que par les
 Autrichiens et les Anglais, et peut-être par quelques ambitieux de
 l'intérieur, jaloux de ce que tu te rends de jour en jour plus digne,
 comme *politique*, d'effacer des réputations adroites, dont le but
 étoit l'usurpation, on le sait; et l'on sait aussi, par de bien terribles
 expériences, quel est le résultat de l'usurpation des hypocrites.

Malheureusement, cependant, elles seront décriées assez dan-
 gereusement; car elles le seront aussi, et certes beaucoup, par les
usuriers, c'est-à-dire par la *caste* d'à-présent, qui, si elle n'est pas
 très-nombreuse, n'en est cependant pas moins, et de plus en plus,
 influente, par l'effet du besoin d'argent ou de l'extrême pénurie,
 et qui ne voudra pas facilement, sans doute, digérer la nécessité
 de prêter son or immense ou ses accaparemens, au taux naturel de
 5 à 6 pour 100 par an (qui seroit le résultat de l'activité de ces res-
 sources) tandis qu'à présent elle le vend jusqu'à 3 et même 4 pour
 100 par mois (1).

(1) Oui, c'est à ce tarif engloutissant, que cette CASTE a fait, par ses
 agens subalternes, arriver ses affreux, ses infâmes profits. Oui, certes,
 aussi ses accaparemens sont très-considérables; et voilà pourquoi le
 nombre des misérables est si grand. Elle existe, cette hideuse CASTE,
 dès le principe de la révolution; et voilà pourquoi tout ce qui fut ima-
 giné de grand, en finances, pour asseoir ses bases, est tombé dans l'avi-
 lissement. Voilà, sur-tout, pourquoi les ASSIGNATS, (d'une durée
 possible jusqu'à extinction naturelle, quoique mal conçus) périrent, car les
 agioteurs, ou les accapareurs d'argent, les ont décriés bien plus encore que
 les contre-révolutionnaires, qui en avoient d'abord grand besoin; aussi
 devinrent-ils ensuite eux-mêmes les secondaires des agioteurs, croyant
 que l'éroulement de ce papier étoit un moyen infailible de faire crouler la
 révolution. -- Voilà encore pourquoi, maintenant, le salutaire établis-
 sement de la BANQUE seroit sans nul effet, ou sans consistance: oui aussi
 cette CASTE d'impitoyables sang-sues, non contente de s'être gorgée par
 l'agiotage, et par trois ans ensuite de l'usure la plus dévorante, mine déjà
 cet établissement, tout en paroissant s'y intéresser; oui, elle le paralyse
 dès son principe, pour qu'il n'obstrue pas sitôt les conduits du gouffre
 usuraire. Et c'est non-seulement dans cette vue, mais c'est d'ailleurs pour

(44)

Malheureusement, au surplus, le souvenir si récent et si cuisant des *assignats*, secondera beaucoup les criaileries des malveillans de toutes les espèces. Ils s'efforceront sur-tout d'établir aux yeux de la multitude, de perfides rapports entre tous les *papiers-monnoies* ou leur dénouement.

Mais n'importe, la misère si générale et l'horreur de l'asservissement par des *anglois*, l'emporteroient seules sur les répugnances, le vil intérêt, les fureurs même. Et quand au puissant levier de la *nécessité*, se joint celui de la *renommée* qui en France est infatigable; celui de l'ardeur pour la *liberté*, que tu parviens à rétablir en le régularisant; celui de *l'amour de la patrie*, que tu ressuscites de même, et à tant d'autres égards; celui du *raisonnement* et du *discernement* dont le malheur et l'expérience ont rendu tout français susceptible; celui, par conséquent, de l'incontestabilité de la confiance ou du gage des magnanimes *billets territoriaux*; celui de la *chevalerie banquière*, qui ne sera pas moins secourable aussi, ni moins rassurante; celui de la parfaite satisfaction des créanciers, des rentiers et pensionnaires de l'état, des propriétaires et des commerçans de toute la France; celui du contentement des mécontents eux-mêmes, c'est-à-dire, des trop rudement froissés de l'une comme de l'autre espèce; celui de la résurrection indispensible de dépenses publiques essentielles, qui ne se font plus, telles sur-tout qu'une solennelle promulgation des *lois* (1); celui,

qu'une trop prompte consistance de cet établissement facilitant trop, à son gré, le gouvernement, ne détourne pas les esprits de certaines autres spéculations de sa façon CIVILE..... oui, oui, au surplus encore (nous devons le dire) c'est dans cette même CASTE qu'a été imaginé le digne projet d'habiller le nouveau régime, ou la république, presque en tout à la manière de l'ancien, voir même avec des *GUIMPES* et des *CAPUCHONS*, dans l'intention vraisemblablement d'ajouter à la milice de leurs escrocs, des prêtres et des procureurs; et l'on ne désespère point d'y réussir, même sous la plus martiale philosophie, tant et tant le pouvoir exclusif de l'or donne d'effronterie.... Mais il est inutile de la démasquer entièrement, ou d'insister davantage, dès que tu peux enfin la paralyser à son tour, elle et tous ses projets, ou la forcer dès aujourd'hui, et spontanément, par les présens moyens, à mettre en circulation tout son or, à un tarif nécessairement ou naturellement honnête, par l'effet du concours; et dès que sur-tout le nouveau *PAPIER-MONNOIE*, ou les *BILLETS TERRITORIAUX* seroient, par leur robuste constitution, à l'abri de toute possibilité de discrédit, ou des rapines qui résultèrent de celui des *ASSIGNATS*.

(1) Hélas! oui, faute d'argent, nombre et nombre de dépenses publiques sont en souffrance, et mettent en grande souffrance aussi tant et tant d'individus qui devraient y être employés. Et combien d'individus encore, qui sont froissés et torturés par les gens d'affaires et les percepteurs des impôts, parce que les *LOIS*, les nouvelles lois ne sont pas promulguées en abondance comme elles devraient l'être pour n'être ignorées de personne, ainsi que cela se pratiquoit dans le commencement de la révolution... Et combien, oui combien ce défaut de promul-

(45)

enfin, de nos braves alliés, que l'on ne mettroit plus à contribution outre-mesure: Quand, dis-je, tout milite en faveur du déploiement de ces ressources; quand d'ailleurs leurs heureux succès sont garantis par leurs infaillibles et si majestueux effets, la *gloire*, la *concorde* et la *prospérité*; tu n'hésiteras pas, sans doute, à les réaliser sans délai. Tu n'as pas besoin de sanction constitutionnelle. Attendre la prochaine session, ce seroit beaucoup trop différer. La première, qui avoit à légaliser des opérations non moins essentielles, a suffisamment prouvé que tu peux sans tribunaux et sans corps législatif, être un très-bon législateur. Leur accord avec tes *propres*, tes fécondes idées, fut toujours unanime; et l'unanimité d'un grand corps délibérant secrètement, fut-elle jamais et peut-elle être le résultat de l'intrigue ou d'une ambitieuse flatterie (1)?... Tes dignes, tes non moins lumineux Collègues, les

gation ne fait-il pas de mécontents, et n'aggrave-t-il pas encore le mécontentement de la misère générale, quand à cette misère on voit venir se joindre les persécutions des percepteurs, et le fatras des gens d'affaires qu'on est obligé de payer à grands frais pour repousser, s'il est possible, ces persécutions inévitables....

(1) Si ce corps a paru (mais quelquefois seulement) en divergence, c'est pour se montrer le zélé partisan des principes; et c'est, au reste, sur des matières qui n'avoient pas dû fixer tes idées, ou émaner de toi. Une distraction, d'ailleurs, est bien naturelle, quand, en si peu de tems, comme ici, l'on a tant de grandes choses à régler, ou tant de grands effets à produire à-la-fois. Oui, je crois qu'il n'en est qu'une, effectivement, à te reprocher en particulier, ou dont il soit résulté une loi défavorable, celle dont les conséquences pourroient entraîner la ruine de l'une des belles œuvres de *MIRABEAU*, l'égalité du partage des successions, ou l'un des principaux fondemens d'une bonne, d'une très-sage *ÉGALITÉ POLITIQUE*.... Il se glissera donc toujours par-tout quelques ternisseurs de gloire; et toujours l'intérêt, le vil intérêt, l'intérêt mal entendu, mettront donc des ombres hétéroclites sur le portrait de la patrie? jamais donc ne seroit-il parfait, ne seroit-il divin?..... Mais non, tu ne feras pas promulguer cette loi, fruit de l'indispensable précipitation seulement, on doit le croire; et la gloire ne sera point offusquée: le héros de la *CONCORDE* peut avoir un tel droit. Tu en appellerois au reste, à tous les législateurs eux-mêmes; tu la leur renverrois à la prochaine session; et sans doute que, pour lors, mieux au courant de l'esprit général, ils l'abrogeront eux-mêmes, ou du moins la modifieront, et lui rendront la vraie teinte du génie de la *LIBERTÉ*, ou la teinte de *MIRABEAU*; car ce grand homme, quoiqu'on ait dit, (assez immoral cependant, mais quel est le grand homme exempt de faiblesses; le *CHRIST*, le *CHRIST* lui-même en avoit, et les avoit aussi ou ne les dissimuloit pas) ne vouloit point avec excès brider les affections, même bizarres, de la paternité; car son intérêt personnel n'entra jamais pour rien dans ses profondes vues populaires; car s'il vouloit détruire l'hérédité presque exclusive des fortunés, et tout ce qui pouvoit ramener à ce révoltant abus, c'étoit uniquement pour rompre l'hérédité de l'*ARISTOCRATIE*, qui, par elle-même, déjà est bien assez dangereuse sans l'appui de l'hérédité (soit montré aux *USURIERS*); au surplus, c'étoit le moyen le plus puis-

(46)

approuvent toujours ; les ministres , le conseil d'état , les mûrissent d'ailleurs assez bien. Ici , au reste , tout peut être formel par des *arrêtés* seulement , car , pour le *papier-monnaie* , comme pour les autres moyens , il ne s'agit que d'une invitation réglementaire ; et certes , de ta part , mieux vaut une *invitation* qu'un *édit*.

Il y a cependant un inconvénient à ce que ce déploiement ait lieu dès-à-présent : c'est qu'il exigeroit ta présence à Paris , pour en diriger toi-même la marche rapide , et leurs ramifications générales. Tu n'irois donc pas inoculer de nouveau ta valeur à nos armées. Mais cet inconvénient , quelque grave qu'il puisse être , ne seroit-il pas compensé par les avantages de l'opération financière , et de sa célérité ?... Oui , et cesera , je crois , l'opinion générale , car sans cette célérité , nous aurions peut-être encore à soutenir une campagne , en l'an 9 , contre les autrichiens , et deux encore contre les anglois [en l'an 9 et en l'an 10.]. « Si Bonaparte » (se dir-it-on partout) n'a pas deux corps , il n'en a pas moins deux ames ». Le soldat , en effet , ne seroit pas moins ébloué par cette opération , que par le spectacle de tes exploits. Il est *malheureux* aussi , le soldat , non pas tant de sa propre misère (que tu as peut-être déjà suffisamment allégée) , mais il l'est par le sentiment de la pénurie si prolongée qu'endurent ses proches et ses amis , puisque chacun , en quelque sorte , en est atteint ; et quand on lui dira que tu entreprends la cure de cette lèpre universelle , quand il te saura en bataille contre les grands obstacles du dedans , quand il comprendra bien enfin que ta *fortune* veut et peut réparer celle de tout le monde , cette nouvelle , cette idée , ne l'enflammeroit-elles pas autant que l'enflammeroit ta présence contre les jaloux ennemis du dehors ?... Oui , sans doute ; et il les chargerait même d'autant plus vigoureusement , quoique sans toi , qu'il auroit lieu de penser que c'est pour la dernière fois , qu'il auroit lieu de se dire : *ils feront donc à la fin , la paix glorieusement pour nous , puisque nos finances comme notre bravoure surpasseront les leurs...* Son émulation , maintenant , en outre , et son ardeur , quoique inextinguibles , ne seroient-elles pas troublées par la crainte de voir , à tous instans , tes jours tranchés dans un combat ; car certes , ils y seroient désormais bien plus dangereusement exposés qu'ils ne le furent tant et tant d'autres fois ?

sant , peut-être , d'arriver à la constitution que nous avons à la fin maintenant , et que nous devons pour toujours empêcher de se corrompre , ne fut-ce que pour n'avoir pas en vain tous fait tant de sacrifices et versé tant de pleurs..... Au reste , tant d'autres avantages , généraux et particuliers , sont attachés à l'impossibilité de *TESTER* outre mesure ; et il y a si peu d'inconvénients à en restreindre beaucoup , et beaucoup , la faculté... Mais ce n'est pas ce dont il s'agit le plus ici.

(47)

Oui ce danger , bien plus , te fait seul un devoir de rester éloigné des camps. La réalité de ce danger , auroit , dans l'intérieur , des effets non-moins funestes que sur les armées. L'idée seule de sa possibilité auroit , et a déjà , de très-facheuses conséquences. Tu viens de créer une éclatante constitution ; elle doit être éternelle par elle-même , car c'est à-la-fois un miracle et une œuvre de génie (1) ; mais à peine organisée , elle ne peut s'affermir que par son auteur ; mais aussi son affermissement est le meilleur moyen , sans doute , d'abattre tous ses furieux ennemis... Ta si belle valeur *militaire* ne doit donc point aller mettre en problème l'importance de ta valeur *politique*. Tu as bien assez mérité ton renom comme guerrier ; crois que tu le double et l'éternises , quoique désormais fixé sur un *fauteuil* , qui au reste est assez élevé pour que tu présides à tout sans le déplacer , et pour alimenter ta fervente et si réparatrice imagination.... Et puis , ta gloire , n'a-t-elle pas engendré tant et tant de savans émules , qui , comme toi , enfans chéris de la victoire , sauront , n'en doutons pas , comme toi , et par vénération pour toi , autant que par amour pour leur *patrie* , accomplir , sur les champs de l'honneur , toutes ses belles et magnifiques destinées !

ENFIN , une autre considération te sollicite encore de ne plus

(1) Oui , une œuvre même d'un grand génie , car rien , absolument rien , n'y est une imitation , et cependant tout , oui tout y concourt à la fois à la GRANDEUR , à la GLOIRE , à la MAJESTÉ , en même temps qu'à la passion si chère de la LIBERTÉ , et aux charmes de l'ÉGALITÉ ! Et que l'on ne croie pas que c'est ici la flatterie qui me dicte cette NOTE , car nous ajoutons que cette sublime CONSTITUTION est le fruit uniquement de la malheureuse expérience que nous avons faite de tous les genres possibles de gouvernemens d'espèce LIBRE. Mais cependant elle caractérise le génie particulier de BONAPARTE , en ce qu'il dépendoit de lui d'asservir la France , et que loin de le faire , il s'est mis , au contraire , dans l'impossibilité d'en venir à bout par la suite , en mettant en même tems tous autres personnages à réputation , hors d'état de pouvoir l'entreprendre. Que l'on y réfléchisse bien , et toute cette justice lui sera rendue. Oui , il dépendoit de Bonaparte d'être un Cromwel , plus heureux que lui ; et il l'a dédaigné. Oui , il pouvoit être bien plus qu'un César , et il s'est glorifié de ne pas le devenir. En un mot , il n'a voulu être qu'un *Washingon* , mais bien affermi. Il est modeste autant que l'étoit ce grand philosophe , ce fondateur et ce régulateur de la liberté du nouveau monde ; et s'il est mieux assis que lui , il n'en est pas , pour cela , inébranlable , s'il ne gouvernoit pas par la sagesse et par la passion favorite des gouvernés : et c'est-là ce qui constitue la vraie LIBERTÉ , quand sur-tout le chef a le discernement suffisant pour maintenir l'ÉGALITÉ ; et comment peut-on la mieux maintenir , qu'en favorisant par préférence tous les genres de talens. Au reste , une preuve que mon opinion , à cet égard , n'a rien qui soit dicté par la partialité , c'est que je n'ai point loué , dans tout le cours de cet ouvrage , le héros plus qu'il ne doit l'être ; et cette marche , je l'ai suivie bien plus scrupuleusement encore , dans l'opuscule qui suit le présent ouvrage.

vaincre toi-même dorénavant que par la force du génie. Les arts, les beaux arts languissent aussi dans le dénuement, tandis que par les conquêtes, entr'autres, nous possédons tout ce qui peut le plus les ranimer. Fais donc, au surplus, pour ce magnanime effet, cesser incontinent notre déplorable misère, et en particulier celle de la capitale. Paris, bien plus que les départemens, souffre et dépérit, tandis qu'il a dans son sein les chefs-d'œuvre du monde, qui naguères encore suffisoient seuls à faire fleurir toute l'Italie. L'affluence des curieux étoit bien plus l'effet de l'admiration, que celui des charmes de ces belles contrées. Déploye, étale donc au plutôt *tous* ces prodiges, qui, faute d'argent hélas! aussi, sont à peine déroulés; et bientôt l'on verra, n'en doutons point, les étrangers, surmontant l'universelle rareté des moyens, bravant toujours les obstacles de la guerre, venir acquitter ici le même hommage, l'instarissable tribut de l'émulation. Et leur empressement seroit d'autant plus vif, qu'ils auroient, en même tems, la satisfaction d'acquiescer envers toi celui de la reconnaissance, pour avoir sauvé ces précieux *modèles* des ravages de la discorde; et la consolante douceur de contempler celui qui, à tant de titres, *doit* avoir les honneurs de *distribuer* enfin, et majestueusement, la PAIX à tant de peuples, et avec elle le parfait *modèle* de la LIBERTÉ, ou de la CONCORDE cimentée par l'ÉGALITÉ.

VIVENT-LES-HÉROS! VIVE-LA-PATRIE!, etc., etc., etc., — *Parties.*

DIEU-SOIT-LOUÉ!....., *sur-nommé* JE-L'ESPÈRE, *Avocat sur consultations.*

A-BAS-LES-PROCCUREURS! }
 A-BAS-LES-USURIERS!.... } *Avoués - Siffleurs.*

JÉRÔME, *ci-devant* Général des capucins, — *huissier-distributeur.*

Paris, le 10 Germinal an 8 de la République Française.

UN PEU PLUS.

UN PEU PLUS.

UN gribouilleur SOMNAMBULE [je le suis], est non-seulement un rêveur de jour, mais un rêveur de nuit. Il est sujet à la crédulité des *apparitions*; il voit des *ombres* lui dicter des idées, des sentences; et il en est captif autant et plus que de sa propre imagination. Il écrit et rédige en dormant, tout comme il rédige éveillé, et bien mieux. Aussi est-il heureux et malheureux à-la-fois, comme le sont tous les autres *visionnaires*, et beaucoup plus encore, parce qu'il se persuade bien plus difficilement que ses visions sont des mensonges.

C'est ce que je viens d'éprouver, bien plus particulièrement qu'à l'ordinaire, en terminant mon *factum* sur la *prospérité* publique. J'allois le livrer aux colporteurs, pour le vendre au plutôt [car la misère me poignarde ou m'affame aussi, et bien plus encore que tant d'autres], lorsque tout-à-coup, à la première aube du premier jour des grands, des hauts cris de L'ESPÉRANCE, m'est apparu l'ombre de Mirabeau. J'étois encore très-endormi, harassé de trois nuits que j'avois passées pour gagner bien plutôt mes quelques doubles sous sur le *factum*. [Hélas! maintenant, ils ne sont plus payés par *double-louis* la feuille].

» Arrêtes! m'a-t-il dit... [il avoit passé toute la nuit dans ma chambre, à lire mon *gagné-pain*; je l'avois tant et tant invoqué pour cela].... Vas, dès ton réveil, demander encore crédit chez ton imprimeur, car tu ne peux encore faire paroître cet ouvrage. — Eh! quoi donc, ce que seulement j'ai dit de toi, ne suffira-t-il pas pour qu'on me vende bien?... » Ecoutes, et ne répliques pas; les *ombres* n'aiment point qu'on les interrompe; leurs voix sont foibles; tu m'entrecooperois.... Je ne suis pas mécontent de ce que j'ai lu; tu parles à Bonaparte comme je crois qu'il veut qu'on lui parle; c'est à son rang, c'est à son rôle que tu t'adresses; et quoique ce rang et ce grand rôle soient le fruit de son légitime renom, tu n'as point loué sa personne; c'est bien.... Mais les moyens que tu as plaidés [je dis plaidés, car sans doute il les connoissoit, ou les auroit imaginés aussi bien et mieux que toi; et ne falloit-il pas qu'il traçât, qu'il édifiât le sentier de la *prospérité*, avant qu'elle pût voyager?...] ces *moyens*, dis-je, sont vraiment ceux du bon peuple; je le crois aussi; mais tu ne dois les distribuer chez un tel *client*, qu'après la censure ou l'appui du directeur qu'il s'est choisi. Sans cela, il seroit possible que tu plaidasses en vain, parce que ce client, quoiqu'il ne forme qu'un *tout* dans cette grande cause, est cependant un *composé*. Quelle que soit la CONCORDE qui résulte du choix qu'il a fait, ce composé pourroit encore être assez discordant, si le chef n'avoit approuvé; et les *moyens* seroient affoiblis peut-être.... Mais, ne t'inquiète pas;

D

l'imprimeur exaucera ta misère, quoique aussi tout imprimeur, à peu près, soit de même en pénurie. Fais-lui faire un exemplaire (par une épreuve) de l'ouvrage, que tu adresseras à Bonaparte. Tu endureras jusqu'à ce qu'il l'ait médité, car sur son *fauteuil* on ne médite pas promptement, parce qu'on n'y médite pas à loisir. Tu t'impatienteras; mais tu aurois tort, car il faut bien que l'homme qui n'aime pas à être loué d'avance, ait le tems d'examiner, dans ton long ouvrage, si l'adulation ne s'est point nichée quelque part. Je ne l'y ai point aperçue; mais Bonaparte est encore plus fin que moi, et plus intéressé que je ne l'étois, à la circonspection sur cet article..... En un mot, tu dois souffrir le martyre, plutôt que de te publier sans appui.... Au reste, tu es gibier de martyrologe, je t'en prévient; et l'on doit s'attendre à cela quand on se fait prédicateur, quand sur-tout on veut prêcher pour la sainte *humanité*..... Quoiqu'il en soit, l'acte de déférence que je te conseille, sera, je le crois, honoré d'une approbation, en style ravissant de modestie, mâle et fier à-la-fois cependant comme l'est la France entière. Je crois même que cette réponse sera ainsi conçue: (car j'aime tant le *faire* de Bonaparte, que je m'amuse souvent à vouloir l'imiter; cela est bien difficile cependant, car il crayonne à-la-fois comme Mars et Platon, et moi je ne suis que philosophe.... n'importe, essayons..... c'est le cas, car vraiment tes *moyens* sont bons): Prends la plume, je vais dicter.

« Bonaparte à G** — J'ai lu ton ouvrage; je l'ai relu trois » fois. Rien, en ma carrière, ne m'inspira tant que les maximes » qu'il rassemble, le desir de devenir un grand homme. — Tu » peux le publier tel qu'il est, car je veux justifier toutes les attentes » du malheureux client dont tu l'es rendu l'organe envers lui- » même. Je l'espère aussi, car tu as écrit par fois sous la dictée, » toujours sous l'inspiration d'une ombre retentissante encore. Oui, » les oracles des magnanimes ombres de l'humanité, seront accom- » plis: J'en jure par l'honneur de l'un de leurs ardents chevaliers; » la gloire de la France m'est chère autant qu'à elles. Qu'importe » si leur plume n'existe pas; leurs intentions nous restent. — Très- » incessamment, le conseil d'état s'occupera d'organiser, en con- » sulat, les *caisses de bienfaisance générale*, la *banque*, les » preuves que la CONCORDE doit enfiu donner à la patrie, et les » *billets territoriaux*. Ces moyens seront le complément du salut et » de la grandeur de tous. Je ne doute pas plus des uns que des » autres. Mes collègues sont du même avis. — Les Français, ce- » pendant, ne succomberoient jamais sans ces *moyens*; mais il » est tems qu'ainsi que leurs dignes alliés, ils soient heureux tout » autant qu'ils sont braves. Ils est tems, au surplus, qu'ils achèvent » de dompter les persécuteurs de tous les peuples; oui, le tems de » la *paix* universelle doit être arrivé. — Tu peux annoncer qu'in- » cessamment aussi la liberté de la presse redeviendra générale, » sans autre lien que la repression de la licence et de la calomnie, » sous quelque face que la discorde s'enveloppe..... »

» Juges (continue Mirabeau, en se reprenant et s'adressant à moi) si Bonaparte t'écrit de cette manière, combien tu auras gagné d'endurer encore un peu la faim! Ton *actum* se vendroit par milliers à-la-fois..... Adieu.... Ah! réflexion faite, envoie aussi à Bonaparte ma rêverie de sa réponse, ou ce que je viens de te dicter..... Adieu.» — (*Il se tourne, pour s'en aller.*)

» Ah!... Ah!... [*revenant sur ses pas*] dis en même temps, à Bonaparte, de la part du premier martyr de la gloire, qu'il n'est point jaloux qu'elle le couronne. Il conquiert ses lauriers pour le bonheur des peuples; elle doit mettre en ses mains la branche de l'olivier. Ajoute-lui que Washington espère l'embrasser bientôt, puisqu'il est son sincère ami..... Dis à Lebrun, que Caton l'embrasse et le salue..... Dis à Cambacérès que le prédicateur des rois, son oncle, fuit les caresses de leurs ombres; cet intéressant converti n'est plus que parmi nous; oui, il aime aussi la gloire à l'envi, depuis sur-tout que le neveu fut un de ses méritans favoris..... Adieu. Adieu.

» Ah!... [*revenant encore sur ses pas*], quoique ruiné, quoique à la misère, fais ensorte de pouvoir encore gribouiller quelque page. On ne gagne guères à parler finances aux français; mais tu sur en parles pour leur passion favorite; mais ils sont devenus calculateurs à leurs dépens: ainsi ton livre se vendra; il n'est pas cher d'ailleurs, tant s'en faut.... Et puis, crois, crois [je te le répète] que Bonaparte lui donnera le grand passeport approbatif... Tu m'y mets, au reste, en parallèle avec le *Christ*, et tu fais distribuer par l'ex-général des Capucins; il n'en faut pas davantage pour percer..... Ne m'en veuille pas si les assignats t'ont culbuté tout-à-fait. La France, au surplus, me les pardonne, puisqu'elle pardonne à ceux qui ne surent pas les soutenir. Nous les avions hypothéqués sur le patrimoine de la gloire; mais la discorde a librement promené sa grande éclipse; qui l'auroit cru!.... Et pourquoi aussi, ces chiens de français sont-ils si paresseux pour l'intérêt: cette paresse, plus que toute autre, engendre la vermine, les vers rongeurs de l'usure sur-tout. Ils se corrigeront, je le pense, sous ta férule économique, et compassée, mais riante à-la-fois, puisqu'elle est assaisonnée de leur grandeur, et très-indulgente pour leurs fautes. Quant à moi, j'oublie le martyre; je suis toujours au Panthéon!..... [*Il se retourne tout-à-fait*].

» Ah!... [*se retournant encore vers moi*] j'allois oublier de te parler de ton frère, l'un de mes chers amis, car il l'étoit ardemment de l'humanité. Ce malheureux naturaliste, ce patriote utile, et professeur de gloire à-la-fois, il vint parmi nous à la fleur encore de ses ans; il te fut ravi en Amérique, par l'excès de ses travaux minéralogiques... Mais consoles-toi; on est heureux au séjour des ombres, quand ayant fait des heureux sur la terre, ils s'en rappellent comme toi. Il est, lui, très et très-content sur-tout de l'avoir converti pour la grande cause, et de

(52)

t'avoir si bien converti. Tu étois même un Durosoi [me dit-il souvent] ; mais tu ne le fus plus, dès que tu sus que ce chevalier-là n'étoit qu'un anglican spadassin..... Et puis, tous tant que nous sommes en notre manoir, martyrs et autres, nous ne respirons plus maintenant que le baume céleste, depuis que la concorde, martialement et philosophiquement affermie parmi vous tous, mettra le comble à votre héroïque bonheur..... Sois donc moins affligé. Je te l'amènerai ce cher frère, car je te reverrai, mon cher je l'espère.

Et l'ombre disparut tout-à-fait.... Et moi, somnambule, je me recouche.... — Qu'aperçois-je en m'éveillant tout-à-fait, après m'être habillé; je vois sur mon bureau tout ce que je viens de dire, tout en entier gribouillé de ma propre main.... [*Il y avait long tems que je n'avois été en somnambulisme*]..... Eh! me dis-je, quel pénible et doux réveil! Comment! tu comptois, dès aujourd'hui, pouvoir gagner quelques doubles sols; les col-porteurs vont tous venir; l'heure est déjà sonnée; et voilà qu'il faut tout contremander; voilà qu'il faut aller quêtant encore patience chez l'imprimeur, presque autant dénué de pain que toi; voilà que pendant, hélas! huit jours peut-être, tu ne sauras comment t'y prendre pour dîner; enfin voilà.... Ah! cependant, tu ne peux désobéir au grand martyr; c'est lui, c'est bien lui qui t'a dicté tout cela; oui il étoit là, à l'angle du bureau; et toi d'écrire radieusement chaque mot à mesure qu'il articuloit; oui je suis bien éveillé maintenant, je m'en remets parfaitement..... Allons, c'est clair; il faut courir chez l'imprimeur, faire bien vite l'envoi d'une épreuve à Bonaparte, et faire aussi consentir l'imprimeur qu'il reçoive pour moi sa réponse, car si je me fais connoître, adieu, il ne me liroit pas plus que tant d'autres; je suis sans nom, sans surnom, tant en finances qu'en politique et en tactique..... Je vole.... Et voilà que l'imprimeur me reboue, se refuse, et me dit qu'il veut dîner demain; qu'à peine, il a pour aujourd'hui. — Eh! bien, lui dis-je, nous mettrons une presse en gage. — Ah! l'imbécille, me repart-il, nous n'en trouverions pas pour les frais du porte-faix. — Eh! maraud, lui répondis-je, [car c'est ainsi que Mirabeau appelloit familièrement son imprimeur] pourquoi tant d'incrédulité, tiens, relis, relis donc bien, vois donc cette approbation en *faite* de Bonaparte, dictée par Mirabeau lui-même; l'eussé-je inventée moi de cette manière? est-ce ainsi que peut s'exprimer un financier? un financier de quelques jours sur-tout? — Ah! oui, oui, c'est vrai, tu as raison, ce n'est pas un *somnambulisme*.... Mais comment ferons-nous pour dîner, car cette approbation n'est pas en original; et c'est pour huitaine qu'il faut inventer nos diners. — Et bah! nous inventerons; le mien, pour ce jour, est tout inventé; tu m'as dit que tu avois..... — C'est bientôt dit, le partage; mais.... — Cependant il manœuvre, et part chez Bonaparte. Je l'attends au retour. Il n'est pas long à reparaitre. — Oh! me dit-il,

(53)

je l'ai présenté moi-même; je suis ravi; sur le premier mot seul il a jugé l'ouvrage: « *l'Espérance*; ah! ah! (m'a-t-il dit) le titre n'est pas flatteur; je lirai;... votre adresse? . . . ». Je la lui remets, et je revole à toi. — Eh! dinons, mon ami, car Mirabeau m'a donné un fier appétit. — Oh! volontiers; mais je n'ai que du bouilli de la veille. — Soit; c'est de la gloire; nous nous coucherons de très-bonne heure; qui dort dîne.

Je lui remets, en le quittant, la double clef de mon logis. . . . « Tiens, lui dis-je, j'ai le pressentiment que dès cette nuit l'approbation viendra; Bonaparte, tu le sais, expédie à toutes heures; il ne s'endort jamais qu'en lisant; j'ai mis au reste sous le premier feuillet du titre, mon apparition de Mirabeau. Ainsi, à quelle heure de la nuit que tu reçoives, tu viens aussitôt chez moi me réveiller, tu cours chez les ouvriers: oui, oui, nous paroîtrons demain »..... Je sors, vais au café, j'y prends une bavaroise [car j'avois encore crédit chez mon limonadier], et je cours me mettre au lit. Je m'endors et m'endors très-vîte, car j'en avois grand besoin. Je me lève à la même heure précise que la veille pour l'apparition. Je vais à mon bureau. J'y trouve l'approbation; l'imprimeur l'avoit apportée; mes pressentimens ne m'avoient pas trompé; j'ouvre la lettre: l'approbation étoit, à très-peu près, telle qu'elle m'avoit été dictée la veille par *l'ombre*; je la transcris, et rédige en tête un petit *préambule*, pour expliquer au lecteur que Bonaparte, en la signant, avoit adopté la rédaction de Mirabeau, ensuite de ma *vision* dont je lui avois fait l'envoi, et que j'avois cru de même devoir transmettre à mes lecteurs. Pendant cet intervalle, me dis-je ensuite, l'imprimeur est à courir pour éveiller les ouvriers; ils ne seront arrivés que dans une heure au moins au travail; je me recouche.... Je ne m'éveille tout-à-fait qu'à midi. Je vais regarder au soleil [car hélas! plus de montre]; oh! oui, il étoit bien midi; et point encore d'approbation, et point encore de projet pour pouvoir dîner; j'en avois déjà cependant un bien pressant besoin; le sommeil repose, mais ne garnit pas l'estomac; je le sentois par des tiraillemens: « Bah! Bah! me dis-je, ce n'est que le premier prélude du martyre »... Mais qu'aperçois-je sur mon bureau! une approbation, la tendre approbation, toute écrite de ma propre main, et prête à être livrée à l'impression avec une explication et le narré de l'apparition de la veille. » Ah! ah! » (me dis-je) cette fois-ci, messire Mirabeau est venu en tapinois; » c'est lui, sans doute, qui m'aura apporté cette approbation; » c'est lui qui aura fait cette nuit une apparition aussi chez Bonaparte; c'est lui qui m'aura obtenu cette bonne affaire, et qui, de suite sera venu me l'apporter, sans m'apparaître; en effet, » [*répétille-toi bien et bien tout-à-fait; je me secoue la tête*] je » me rappelle maintenant bien que j'ai transcrit cela sur un original, que j'ai bien et bien tenu dans ma main; il doit être par là. [*je cherche; je ne le trouve pas*]. Ah! le lutin! il sera revenu l'enlever lorsque j'ai été recouché, pour me faire une es-

D 3

» piégérie à sa manière ; oh ! oui , cet original n'a pu être ap-
 » porté par l'imprimeur , qui lui m'auroit éveillé tout de bon , ou
 » qui du moins seroit revenu à cette heure-ci , et bien plutôt ;
 » mais n'importe , je n'en ai pas moins tenu l'original en main :
 » je m'en souviens très-bien maintenant ». Je m'habille et cours
 bien vite chez l'imprimeur ». J'ai l'approbation , lui dis-je ; ce n'est
 pas toi , sans doute , qui me l'as apportée ? — Non. — C'est égal , je
 l'ai. — Oh ! pour cette fois-ci , c'est du somnambulisme ; comment
 l'aurois-tu reçue sans moi ? — Comment ! c'est cet espiegle de Mi-
 rabeau , qui est allé l'obtenir en personne. — Ah ! ah ! en sa personne
 d'ombre !... oh ! c'est plaisant... fais-la-moi donc voir.... — Oh !
 mais il m'en a bien fait d'une autre ; il est revenu me la reprendre ,
 par gentillesse à sa manière. — Ah ! tanpis ; nous ne mettrons donc
 pas sous presse aujourd'hui. — Oh ! si bien ; tiens en voilà la copie ,
bien signée BONAPARTE , bien transcrite par moi sur l'original ,
 quoiqu'en somnambulisme ; (*je lui explique ce que j'avois fait*
pendant la nuit , et que j'avois bien et bien tenu l'original en
main) ; fais bien vite avertir les ouvriers , les compositeurs d'a-
 bord ; nous l'imprimerons à la suite de l'ouvrage , avec l'apparition
 de hier en tête ; et cela fera vendre bien et bien plus encore l'ou-
 vrage. — Oh ! oh ! [me dit-il en se tremoussant] cela ne se fait
 pas comme cela. Je puis bien , sans me compromettre , imprimer
 à mon nom tous tes somnambulismes et tes *factums* , sur tes seules
 copies , sur tes manuscrits ; mais une approbation signée , cela ne
 s'imprime que sur les originaux , bien et bien patentés , ou sur copie
 collationnée et contre-signée d'un secrétaire de la connoissance de
 l'imprimeur. Ainsi je cours chez Bonaparte , ou chez ses secrétaires.
 — *Il part , et revient trois heures après , me dire : Point de Bona-*
parte , point de secrétaires visibles aujourd'hui]. — Ah ! je n'en suis
 pas surpris ; tout travaille déjà , à l'organisation des *billets territoriaux*
 entr'autres ; sans doute même ils ne seront peut-être pas visibles de
 huit jours ; et cependant il faut que nous dinions , en attendant ,
 tant toi que moi ; crois-moi , imprimons , imprimons sans délai ; je
 te garantis que jamais en somnambulisme , il ne m'est arrivé de
 copier quelque chose sans tenir l'original en main. — Oh ! non ,
 non , non , je ne m'y fie pas ; j'aime mieux attendre ; et j'irai plu-
 tôt , nuit et jour , me tenir à la porte de l'un des secrétaires ; j'en
 connois un justement. — A la bonne heure ; mais comment dîne-
 rons-nous aujourd'hui ; il est quatre heures et plus ; je n'ai pris
 qu'une bavaroise depuis hier ton restant de bœuf au bouilli ; tu n'as
 sans doute rien aujourd'hui chez toi. — Oh ! mon dieu non. —
 Ah ! ciel ! je souffre cependant , et cruellement. . . . peut-être
 aussi tu souffres toi-même. — Eh ! bien entendu , je souffre , car
 je n'ai d'aujourd'hui qu'un quarteron de pain dans l'estomac , et
 j'ai couru chez Bonaparte. — Eh ! bien , allons-nous en chez
 quelque libraire de ta connoissance ; ils sont tous à table à l'heure
 qu'il est ; et quoiqu'aucun ne traite plus du tout maintenant , il fau-
 dra bien qu'il nous donne à manger , quand nous le surprendrons à
 table. — Ah ! bien oui , tu me railles peut-être ; aucun n'a plus à

manger que nous. — Oh ! c'est bientôt dit ; et les libraires pour
tactique ! parbleu ceux-là doivent avoir même encore de quoi frire.
 — Comment pour *tactique* ? — Oui , pour livres de l'art militaire ;
 tiens allons-nous-en chez M..... , il est presque tout-à-fait ton voisin ;
 il doit te connoître ; et moi je le connois assez particulièrement. —
 Oui , oui , je le connois aussi , tu as raison.

Nous nous acheminons bien vite. En effet , M..... étoit à dîner.
 Mais , hélas ! hélas ! hélas ! il n'y avoit plus sur la table , en reste
 de son déjeuner et de son dîner tout-à-la-fois , qu'une livre de pain
 et du fromage de Brie (une livre aussi graces au ciel !) — Ah !
 vous êtes au dessert , brave papa , [*lui disons-nous*] ; nous en tâte-
 rons dieu merci , quoique de mince tournure. — Bath ! [*nous ré-*
pond-il] au dessert ! c'est-là tout ce qu'aujourd'hui je mangerai ,
 [*nous frémissons l'imprimeur et moi*] sauf un peu de pain que j'ai
 mangé ce matin , et dont voilà le reste : vous croyez donc , messieurs
 les auteurs et messieurs les imprimeurs , que nous ne tâtons pas aussi
 de la misère , ô que nani , vous n'êtes pas lesseuls ; et quand la source
 se tarit , le ruisseau ne se dessèche-t-il pas de même ? cependant te-
 nez , approchez-vous , nous partagerons ; aussi bien , ce soir on doit
 m'apporter un manuscrit , avec de l'argent au bout pour imprimer ,
 car quoique ce soit de la *tactique* , je n'y ai pas plus de foi qu'à
 autre chose sans argent ; rien ne se vend plus , plus du tout , et
 certes je n'imprimerai plus , rien plus du tout , à mon compte ;
 d'abord je n'ai plus ni sou ni maille , faute de vente ; et si je n'étois
 réduit comme je le suis aux derniers expédiens , je conseillerois
 très-fort à ceux qui doivent me payer ce soir pour les faire imprimer ,
 de ne pas employer ainsi leur argent. Mais ils en ont , suivant
 les apparences ; ils ont même l'air très-cossus. — Nous , nous pre-
 nons bien vite des chaises , et nous atablons vis-à-vis notre part de
 la livre de pain et de la livre de fromage ; mais point de vin , car
 il n'y en avoit pas sur table. Heureusement , il restoit à M.... quel-
 ques gouttes d'eau-de-vie , dont il nous fit aussi partage. Le repas ne
 fut pas long , comme on le voit. L'imprimeur avoit un air contrit
 et courroucé tout-à-la-fois. Pour moi , gibier de martyrologe , je
 me résignois de mon mieux ; et puis j'étois distrait par ce que nous
 avoit d'abord dit M.... de l'ouvrage de *tactique* que devoient faire
 imprimer à leurs frais des gens très-cossus. Parions [me disois-je]
 que c'est une *tactique de banque*. Ah ! si je pouvois tirer à M....
 le ver du nez ; si je pouvois seulement savoir quels sont ces gens
 très-cossus ; certes il n'y a que des *usuriers* qui puissent à présent
 se faire imprimer ; le gouvernement lui-même ne fait plus rien
 faire , faute d'argent ; d'ailleurs , ce n'est pas M.... qui est son li-
 braire. Ah ! [*me ravisant*] , cela sera bientôt éclairci. Je de-
 mande à M.... à combien d'exemplaires doit être imprimé l'ouvrage
 qu'on lui apporte ce soir , et s'il aura beaucoup de feuilles. — A
 trente mille [me répond-il] ; et il y aura au moins dix feuilles *in-*
octavo. — Bon , je suis au fait ; c'est une besogne d'*usuriers* ; c'est
 un galimathias pour entortiller la *banque* , j'en suis sûr , sous le titre
 de *tactique* ; en un mot c'est la *tactique de l'usure* , décorée de

phrases pour qu'on mette à la *banque*, et cependant remplie de dissertations pour qu'on n'y mette pas, ou du moins de sitôt encore; oui, on aura mis tout cela sous le titre *tactique*, afin de plaire à Bonaparte, afin de lui faire croire que l'on veut aussi lui faire des camps d'écus; et cependant il n'en est rien; et cependant l'on va se moquer encore si nos armées meurent de fièvre et de misère, faute d'écus, et faute de *billets*.

Nous sortons, l'imprimeur et moi de chez M..... Nous l'avions bien et bien remercié; et il nous avoit répondu: « Il n'y a pas de quoi mes chers amis; mais peut-être, on doit le croire, nous ne serons plus long-tems si malheureux ». — Ah! je l'espère aussi moi [lui avois-je répondu]; et je fais UN PEU PLUS. — Nous ne fûmes pas plutôt sortis, que l'imprimeur se trouve mal dans la rue, et tombe d'inanition dans mes bras. Heureusement cependant il peut continuer de marcher, en s'appuyant sur mon épaule. Je le conduis chez mon limonadier, car [je l'ai dit] je n'avois plus crédit que là, et plus; plus du tout chez le gargotier. Nous y mangeons chacun deux petits pains; je lui fais donner à lui de l'eau-de-vie, et moi une bavaroise. « Allons, [lui dis-je ensuite], allons vous coucher; tu m'avois cependant promis que tu irois te mettre en sentinelle à la porte d'un secrétaire de Bonaparte; mais non, n'en fais rien; l'espion Mirabeau me rapportera, cette nuit, l'original de l'approbation; je ne puis en douter, et toi si tu doutes encore de l'originalité, tu auras bientôt demain fait une course au grand secrétariat, pour faire comparer la signature par un commis quelconque.

Nous sortons, et courons, l'un et l'autre, nous mettre au lit. Le somnambulisme a lieu, comme les deux jours précédens. Je me recouche. A mon grand réveil, je cours au bureau, je cherche l'approbation. Point d'approbation; mais je trouve une réfutation toute écrite de ma main, de la *tactique de la banque*, qui s'imprime chez M....; cette réfutation étoit par forme de note, pour être ajoutée à mon *factum*. « Allons, me dis-je, Mirabeau a ses raisons pour ne pas rapporter encore l'original de l'approbation; c'est lui qui m'aura inspiré cette note réfutatrice. Je dois respecter la providence des ombres. Je relis cette note; en effet elle n'étoit pas achevée; oui Mirabeau a ses raisons pour retarder encore mon *factum*; et sans doute il attend la prochaine nuit pour me faire compléter cette note ». . . . Je vais regarder au soleil; il étoit près de midi. Je m'habille, et sors bien vite m'informer de l'inanition de mon imprimeur. Il étoit encore au lit; et à peine il se réveillait. « Ah! ah! [lui dis-je] tu fais usage de mon régime, ou du *qui dort dîne*; aussi tu as bonne mine, quoique de ventre creux; eh! pourquoi ne puis-je pas, comme toi, être immobile au lit pendant seize heures; les somnambules, hélas! agissent et se consomment, quoiqu'endormis; oh! oui, mes intestins me le prouvent, car ils me crualisent; mais toi, tu dois avoir besoin, et il n'est pas juste que tu te martyrise, car déjà tu fais bien assez de sacrifices, pour

la misère, en employant le peu d'argent qui te restoit, à l'impression de son *factum* en suspens ». Je lui raconte ce qui s'est passé cette nuit, et lui dis que je dois en augurer que nous aurons peut-être à souffrir, sans rémission, pendant six jours au moins, parce que vraisemblablement Mirabeau entend et prétend que la note sur la *tactique de la banque* puisse être complète, et ajoutée au *factum*. « En conséquence, mon ami, [lui ajoutai-je] il n'est plus nécessaire que tu ailles guêter au passage un secrétaire de Bonaparte; mais tu te tiendras au lit 16 ou 18 heures par jour; et par ce moyen il te suffira, pour nourriture, d'aller prendre des bavaroises, des petits pains et de l'eau-de-vie, le soir, chez le limonadier, qui me fait encore crédit. Et puis, il est important, d'ailleurs, que tu n'aies pas monter la garde pour rencontrer ce secrétaire, ou que tu te tiennes chez toi, pour imprimer les cartes qu'on l'apportera pour changemens de domiciles; il n'en viendra très-certainement, et beaucoup même sans doute, car tant et tant de gens, faute d'argent, sont obligés de changer de demeure, les charlatans sur-tout. Et tu dois d'autant plus rester en station chez toi, pour ces pratiques-là, que je tremble que le limonadier bientôt ne veuille plus faire crédit. Quant à moi, je vais tâcher de m'inventer des diners. Je n'en ai point encore d'imaginé pour aujourd'hui; mon chien de somnambulisme ne m'en fournit jamais d'avance aucune idée; il est vrai que je lui saurois bien mauvais gré de me distraire du fait ou de la cause d'autrui pour la mienne propre, et d'autant plus mauvais gré, que je suis toujours mieux inspiré quand je dors, que quand je suis éveillé ». — Il consent, et je pars pour je ne sais où...

Au sortir de la porte cochère de l'imprimeur, je me dis: « Tournerai-je à droite, ou tournerai-je à gauche ». Je m'arrête, pour réfléchir: » Mais [me dis-je bientôt] avant tout, il faut que tu passes chez le limonadier, car s'il n'est pas prévenu de faire crédit pour moi à l'imprimeur, il pourroit bien arriver que ne se rappelant pas qu'il étoit avec moi, chez lui, la veille, il lui refusât tout, ou qu'après lui avoir donné, il lui fît affront, ne voulant pas croire qu'il vient à mon compte ». Je remonte chez l'imprimeur, pour le prévenir que je vais prendre cette précaution. — Ah! tu fais bien de revenir, me dit-il, car je n'aurois pas osé rien demander; cela me trottait déjà l'estomac et la cervelle. — Je vole chez le limonadier.... Qu'entends-je?... Après lui avoir raconté mon fait, il me réplique qu'il ne peut plus me faire crédit; que depuis six mois, entr'autres, tant et tant de braves gens lui ont fait perdre par des *poufs* [c'est ainsi qu'on appelle le crédit, en terme familier], qu'il ne peut plus y suffire. — Ah! grands dieux! quel coup fatal! m'écriai-je; ah! mon pauvre imprimeur! mon pauvre.... que je te plains!.... « Cependant je me ravise; et je dis au limonadier: » Mais mon cher... vous êtes une si belle ame; vous êtes si compatissant? Tenez, je m'en vais vous mettre dans mon secret; et vous jugerez qu'il

n'y a rien à craindre pour vous de m'obliger encore ». J'avois, heureusement, sur moi une épreuve de mon *factum*; je le lui lus d'un bout à l'autre. La séance fut longue, bien entendu. Heureusement, ce brave homme, vers le milieu de la lecture, comprenant déjà bien, grâces au ciel! que je pouvois venir à bout, peut-être, d'intéresser assez le public, quoique partout misérable, pour que du moins on me lise un peu, et pour me faire gagner quelque chose, m'offrit, de lui-même, encore une bavaroise à crédit, avec un petit pain. Ah! sans cela, je succombois. Je dévore, et me mets à continuer la lecture jusqu'au bout. « Je suis si satisfait, me dit-il, de vos bonnes intentions, que votre imprimeur aura crédit, quoiqu'à peine il me reste à moi, de la marchandise, et de quoi en acheter pour le bien petit courant d'aujourd'hui. Je vous offre même pour vous encore ». — Ah! c'est trop beau, c'est trop beau, lui dis-je, et je n'en userai que pour l'imprimeur, à moins que je fusse tout-à-fait à l'extrémité moi-même; mais j'espère trouver encore à dîner quelque part. Au reste, votre charité est si magnanime, que je puis tout vous dire. Bonaparte a peut-être déjà approuvé l'ouvrage, ou l'approuvera sans doute [je ne voulus pas lui confier que je tenois déjà l'approbation par Mirabeau; cela eût été trop long à lui raconter; et je mourois de besoin d'aller chercher un dîner, que j'avois au reste encore à imaginer]. — « je n'en doute pas non plus, du tout, me répondit-il; eh! vous prêchez pour tout le monde, pour l'univers entier; et puis Bonaparte, quoiqu'un guerrier comme lui ait souvent tout souffert lui-même, la faim et la soif, et quoiqu'à son exemple tous les français soient satisfaits en quelque sorte d'endurer, ne doit pas être si endurci, qu'il ne soulage à la fin la misère, car elle est vraiment extrême ».

Je sors: il étoit cinq heures. « Où irai-je, et sur-tout pour ne pas faire beaucoup de chemin, car pour peu que tu tardes encore, adieu la table sera levée par-tout... Ah! parbleu, je me ravise à propos ». Je rentre chez le limonadier, pour lui demander la demeure de L....., comédien, que je vois presque tous les soirs chez lui, à lire le journal, et qui m'a l'air d'un très-brave homme; je l'ai d'ailleurs connu jadis, dans mon département. Tout justement le limonadier savoit sa demeure; elle n'étoit qu'à deux pas. J'y vole; et bien heureusement, il n'étoit pas à la fin du repas. « Ah! permets qu'en camarade je vienne faire un peu partage; c'est bien indiscret, dans le tems où nous sommes; mais je suis un camarade. Je ne te l'avois pas dit encore; je te le dis aujourd'hui; il y a cependant quelque différence entre nous; c'est que je suis prédicateur, et toi tu es un bien meilleur comédien; mais les deux métiers sont à-peu-près les mêmes, et c'est pour quoi je te tutoye; j'ai d'ailleurs [te le dirai-je ?] un très-pressant besoin de ton dîner; au reste encore j'ai appris que tu es enrôlé pour l'Egypte, et sans doute tu ne dois pas être à la besace tout autant que les autres ». — Fort bien, ami en sainte chaire; il y a cependant un peu de mensonge dans tout

ce que tu viens de dire; n'importe, prends un siège, et mange. — Dis plutôt que tu me permets de dévorer, car dès que tu me taxe de mentir, je ne te déguiserai rien..... Mais je vais d'abord dévorer cette tranche de bœuf, et puis je m'expliquerai, ou je te prêcherai, comme tu voudras... Ah! cependant, peut-être c'est-là tout ton dîner. — Oui, à-peu-près. — Oh! bien, je n'en veux plus; mais tu as du pain sans doute. — Manges, manges toujours. — Non, nous partagerons du moins. [Je n'en prends que moitié; mais je saute sur le pain, sur une livre environ....] Ah! Dieu merci, j'en tiens pour 24 heures. — Il me verse du vin [il y avoit bien trois jours que je n'en avois bû; j'avale, et lui retends le verre]. — Ah! ah! doucement mon ami, réservons le second pour quand tu auras mangé. — Soit. Pardon. Puisque tu m'appelles *ami*, il y a apparence que tu es tout aussi bien lotti, ou peu s'en faut, que moi. — Hélas! oui, je suis aussi dans la besace; et quoiqu'enrôlé pour l'Egypte, je n'en suis pas moins malheureux, bien et bien au contraire; j'ai refusé d'aller à Strasbourg, pour cet enrôlement; et maintenant point d'argent chez Bonaparte, pas même pour l'Egypte, oui pas même pour amuser un peu nos chers, nos braves frères d'armes; en vérité l'on n'y comprend rien. Cependant cela me seroit égal, si je voulois suivre la mode qui court, ou si je voulois consentir à chanter des *ô Richard! ô mon Roi!* etc., etc. Oui, je gagnerois gros là-dessus, car c'étoit mon triomphe autrefois, tu le sais; mais non, non, non, je n'en veux rien faire, et dussé-je mourir de faim, jamais je ne redeviendrai royaliste: aussi bien cette nouvelle mode ne peut durer; non très-certainement elle ne durera pas longtems, parce qu'il est impossible que Bonaparte entende raillerie là-dessus, quelque robuste qu'il soit, ou quelle que soit la force qu'il a rendue aux patriotes, et qui peut les rendre indulgents. Mais à la fin, patience se lasse, et surtout quand il résulte de tout cela, que la misère s'en accroît davantage... — Ah! ah! mon ami, je ne te croyois qu'un bon singe; mais tu es aussi un bon apôtre, à ce que je vois. — Que veux-tu dire par *bon apôtre*. — Oui, tu as la vertu évangélique. — Comment! la *vertu évangélique!* me prends-tu pour un Saint-Luc, quoique je chante les *haute-contre*? — Non, je te prends, ou j'entends bien du moins que tu prêches pour la gloire. — Quoi! pour la gloire de Dieu? — Et non, non, non, pour la patrie. — A la bonne heure. Moi, je m'explique assez clairement, je pense; mais toi, que veux-tu dire par ta qualité ou ton métier de prédicateur? — Je veux dire que comme toi, je déclame, je m'excrime. — Et pour qui donc? — Toi pour les mœurs sur la scène; et moi, sur le papier, pour la gloire, c'est-à-dire pour la France. — Tu devrois bien plutôt prêcher pour la misère, et alors tu prêcherois pour la gloire, car comment veux-tu qu'on ait de la gloire quand on n'a point de pain. — Ah! nous allons d'abord nous entendre, car je prêches pour la prospérité, pour la misère, pour la république, et par consé-

quent pour la gloire. — Oh ! oh ! comme tu es savant ! — Ah ! il y a bien apparence, que je suis du moins savant, car Mirabeau m'apparoît tous les soirs. — Comment donc, comment ! tu es aussi un *prédestiné* ! — Oh ! tu railles toujours ; il est tems de parler raison, car aussi bien je vois que tu es un excellent républicain, et un ami de Bonaparte, quoique tu sois aussi dans la pénurie. — Ah ! certes, oui je le suis son ami, quoiqu'on le dise royaliste. — Eh ! bien, moi je ne le suis pas tant, parce qu'il souffre trop qu'on le dise ; et c'est pour cela peut être aussi que nous sommes tant dans la misère ; oh ! oh ! mais je lui ai dressé un *factum*, qui va faire cesser tout cela, car il m'a déjà répondu en conséquence ; tiens le voilà, je m'en vais te le lire. — Comment tu serois aussi un petit sauveur de la patrie ? — Non, un gribouilleur seulement ; mais j'ai l'appui de Mirabeau : je suis son somnambule ; écoutes, écoutes bien ce que tu vas voir... — [Il regarde le *factum*, et me dit : « Eh ! comment ! comment ! tu veux que j'écoute tout cela ».] — Eh ! parbleu, notre limonadier l'a bien écouté ce tantôt d'un bout à l'autre, et n'en a pas perdu une syllabe. — Mais, mais, tu prends mes oreilles, apparemment, pour les oreilles d'un limonadier. — Et pourquoi pas ? — Ah ! ah ! tu me railles à ton tour, et finement. — Non, je ne te railles pas ; mais la raison pour laquelle principalement j'ai mis cet ouvrage en gros *factum*, c'est parce qu'il est destiné principalement pour les gens du grand monde, pour les *usuriers*, et que ces gens-là maintenant ne veulent, en quoi que ce soit, rien de ce qui ne ressemble pas à l'ancien régime ; ils ne me liroient pas, par conséquent, si je me fusse mis en 8 ou 12 pages. Il s'agit sur-tout ici, d'ailleurs, d'un *papier-monnoie*. — Ah ! ah ! d'un papier-monnoie ;... les assignats m'ont ruiné, mais n'importe... — Et ce papier-monnoie, il falloit le bien hypothéquer sans doute... — Et pour cela tu as fait un *in-folio* ! bah, tu l'aurois hypothéqué sur le diable, qu'il eût paru tout également bon. — Oh ! non, je l'entends ; je ne suis pas tout-à-fait de cet avis, et j'ai voulu l'hypothéquer même sur l'évangile. — Oh ! oh ! tu es même un sorcier ; mais au moins as-tu divisé ton livre par chapitres, ou de manière que les gens du bon ton, ou du bel air (car il en est encore dans le monde, quoique nous n'ayons plus que des *usuriers* pour principaux modistes) ne soient pas obligés de le lire d'un bout à l'autre pour savoir à quoi s'en tenir. — Précisément, je l'ai divisé, subdivisé à l'infini ; et chaque division, chaque subdivision a son intitulé particulier ; et puis chaque division, chaque subdivision même a un préambule, ou bien une finale, tantôt au plaisant, tantôt au mordant, rarement au sérieux, excepté lorsqu'il s'agit de la *concorde*. — Diantre ! mais qu'est-ce que la *concorde* a de commun avec un papier-monnoie, qui ne sauroit nous mettre en discorde ; au contraire, il nous mettroit tous d'accord, pour le moment du moins, car il nous sortiroit de la famine ; et il nous mettroit pour

toujours d'accord, s'il est bon ou bien fondé. — Oh ! mais j'ai trois autres moyens pour nous mettre d'accord. — Ah ! je ne m'étonne plus si tu es si gros... mais lis-moi, seulement, celui des chapitres du papier-monnoie dans lequel tu dois avoir établi que même en cas de contre-révolution il seroit bon, car ce que je crains le plus, moi, en fait de papier-monnoie, ce sont les peureux. — Tout justement j'en ai un pour cela. — Ah ! c'est un sorcier ; c'est un sorcier [en fredonnant]. — (Je cherche ce chapitre ; et lui lis d'abord le titre : *Argumens plausibles contre ce papier. Leurs solutions faciles.*) — Ah ! ce titre est sur un ton avantageux du moins ; cela promet quelque chose ; voyons, voyons, le chapitre est-il long ? — Oui, passablement. — N'importe ; lis-le en entier. — Je lis, et lis gravement ; et cependant mon homme au bel air m'écoutoit très-attentivement : « Ah ! [me dis-je en moi-même] voilà ce que c'est, Mirabeau ! que ton inspiration ; tout justement j'étois en somnambulisme lorsque j'écrivais ce chapitre ; et sans cesse j'invoquais ton appui ! » (J'achève, c'est-à-dire L... me laisse achever ; toujours il étoit très-attentif ; et ce ne fut qu'à la fin qu'il me demanda si j'avois achevé.) — Oui, lui dis-je. — Oh ! oh ! me répondit-il, comme tu parles aux rois, comme tu les endoctrines bien ; la férule n'est pas tendre ; elle est plus que patriotique ; et puis après, tu viens parler de Dieu comme un ange ; oh ! en ce cas, tu peux mettre en vente ton *factum* ; le *papier-monnoie* prendra. — Ah ! tu persilles toujours ; mais n'importe. Tiens, il me vient une bonne idée ; tu ne gagnes rien par ton métier de singe, par ton gosier de rossignol ; eh ! bien, fais-toi prédicateur avec moi ; non pas de ces prédicateurs de théâtre, de ces énergumènes de patriotisme, tels que les monstres anglois nous en vomirent à certaine époque ; mais tu es un persifleur, et tu serois colombe, je crois, en même tems ; c'est ce qu'il faut. Tiens, par exemple, tu serois excellent pour des requêtes à la *citoyenne* Bonaparte. Ne vas pas t'aviser là cependant de vouloir faire le *Saint-Esprit* ; oh ! non, cela ne prendroit pas ; chez les génies les beaux esprits ne percent point ; et le front de Bonaparte, quoiqu'on ait dit, est radieux de toutes les manières ; mais tu ferois, et tu ferois très-bien les épîtres de l'indigence à la *citoyenne* Bonaparte. Ne vas non plus cependant, en caressant la femme, vouloir caresser aussi le mari. — Oh ! non, non, je sais que ces gens-là n'aiment pas qu'on les caresse, et que trop peut-être. — Mais seulement, dis et dis bien à la *citoyenne* Bonaparte que son époux est par trop Mars sur son *fautouil*, c'est-à-dire qu'accoutumé, comme il l'est, à la peine et à la dure, il se persuade par trop que les citoyens, que les parisiens, entr'autres, sont tous intrépides comme lui. Ils en ont bien la bonne envie, ce n'est pas là l'embarras ; mais il est bien dangereux qu'à la fin ils succombent à la misère, et qu'ils ne puissent même plus se mettre en route. Oh ! certes, en écrivant comme cela à la *citoyenne* Bonaparte, tu es sûr de percer, elle parlera, et tu

verras que Minerve attendriroit aussi le divin Mars. — Oh ! mais, mais, tu me transporte tout-à-coup dans l'Olympe, et tu es bien prompt dans tes métamorphoses. — Ah ! mon ami, c'est-là le *propre* du papier-monnoie ; c'est comme cela que Mirabeau nous y transporta tous. — Allons, allons, je me ferai donc aussi prédicateur et par requêtes. — Eh ! bien ! *en l'embrassant* je te reverrai au plutôt, et nous conviendrons d'un plan.... — Oui, oui, mais un petit moment, il n'y a peut-être pas de l'eau à boire à ce métier-là pas plus qu'aux autres. — Mais tu m'as dit que tu préférerois mourir de faim plutôt que de chanter des *ô Richard !.... ah ! ah !* il faut bien que je te persifle à mon tour.... non, non, sois tranquille, nous gagnerons un peu plus que de l'eau, même en nous vendant à bon marché, car sans cela nous ne nous vendrions pas. Nous patrocinerons, mon ami, nous patrocinerons ; eh ! parbleu, Mirabeau lui-même patrocinoit bien, ou du moins l'on patrocinoit en son nom ; et tout se vendoit ; il n'est rien de tel qu'un public glorieux ; il achète même ayant faim, faute de pain.... [*Je le quitte*].

Il étoit huit heures. Je vais m'informer, chez le limonadier, si l'imprimeur a pris ses deux bavaroises, ses deux petits pains, et son petit verre d'eau-de-vie, ou sa nourriture du jour. Je l'y trouve. Nous lisons la gazette ensemble ; et nous allons nous coucher, après avoir embrassé bien et bien tendrement le sensible limonadier.

A l'heure du somnambulisme, je vais continuer la note concernant la *tactique de la banque*. Je me recouche. Mon parfait réveil n'arrive qu'après midi. Je saute de mon lit au bureau ; mais point d'original de l'*approbation* : je n'y trouve qu'une continuation de la note. Je lis ; et vois qu'elle n'est point même encore terminée.... « Allons, patience, pauvre martyr ; et ne songes, s'il est possible, qu'à ton dîner d'aujourd'hui ; inventes.... ah ! mais il est certains frères journalistes que tu connois bien, et qui ont gagné gros sous la *pentarchie* ; parbleu ceux-là te donneroient bien à dîner, et tu ne dois point t'en faire une délicatesse, car ils étoient contre elle.... Oui, mais ils ne reçoivent qu'un jour de la décade ; quel jour est-ce aujourd'hui ? [*je n'ai pas d'almanach ; celui que j'avois cet hiver, avoit été jetté au feu par le vent de la croisée ; mais je vais chez le plus près voisin, au bout de la rue, car dans le quartier et la maison sur-tout que j'habite, il n'y a pas de voisin aussi misérable que moi, quoiqu'il n'en manque pas, chez qui je puisse avoir accès pour demander un quantième*]. — Aujourd'hui [*me dit-on*] c'est le 13. — Ah ! tant pis, car on ne donne à dîner, dans cette maison, que le *quintidi*... » que faire ?... tu ne peux cependant pas de sitôt aller importuner le limonadier, et cependant tu souffres de plus en plus ; voyons s'il ne seroit point venu chez l'imprimeur quelques centaines de cartes à imprimer pour changement de domicile ; il a assez souvent de ces pratiques-là.... » Je m'y transporte *clopin clopant*, car j'avois la colique et beaucoup. Heureusement,

il lui en étoit venu, mais d'un pauvre diable, qui ne pouvoit payer que par un poisson d'eau-de-vie. L'imprimeur le partage avec moi ; et grace fut faite à la colique.... « Ah ! je vois bien, Mirabeau ! [*me dis-je*] que tu protèges toujours ton martyr ; et sans doute tu vas m'inventer à dîner. » En effet, tout-à-coup, il me vient en idée qu'une ci-devant ma chevalière, [il y a seize ans], est logée non loin de-là ; que l'on m'a appris qu'elle est à son aise, qu'elle est maintenant entretenue par un *usurier* ; qu'ayant appris elle-même que j'étois à Paris, elle avoit demandé de mes nouvelles.... « Oui [*me dis-je*] !, mais elle ne t'a point fait donner son adresse, quoiqu'elle sût la tienne ; et si tu sais la sienne, ce n'est que par hasard.... n'importe, Mirabeau te le suggère ; vas te raser, vergeter un peu ton méchant habit, et parts chez.. « — Je retourne chez moi ; et très-heureusement je trouve encore une chemise blanche, une cravatte, un peu de poudre, et mon rasoir repassé.... « N'importe, [*me disois-je en manœuvrant*] tu as une bien pauvre mine, et le portier même ne voudra pas te laisser monter.... » Je m'achemine cependant....

J'avois tort de craindre.... je suis bientôt reconnu, et très-bien, très-bien reçu.... — Eh ! qui vois-je ? [*s'écrie-t-elle, au premier abord, en me tendant les bras*] te voilà donc, mon antique, mon immortel chevalier !.... — [*A part, en moi-même*] : « Immortel, oh ! comme elle s'abuse ; mais laissons la croire, le dîner n'en vaudra que mieux ». — Te voilà donc [*reprend-elle encore une fois*] ; c'est donc bien toi.... ingrat que tu es !... Ah ! libertin ! [*ajoute-t-elle de suite, après m'avoir un peu plus envisagé*] oui, libertin ! car tu ressembles un Lazare, et ce n'est sans doute pas la misère qui te ravale ainsi. — [*A part, en moi-même*] : « Ah ! c'en est fait du dîner ; elle m'appelle un Lazare ». — Oh ! non, non, [*continue-t-elle*] tu n'es pas assez simple, pour comme moi, compatissante, tâter de la misère. — Comment ! que dis-tu ? toi, tu te dis malheureuse ! dans un appartement splendide, dans une maison où tout annonce la belle aisance, et chevalière, comme tu l'es, d'un *usurier* ! oh ! non, non, cela n'est pas possible ; ces messieurs du moins ont des entrailles pour ce qui les chatouille. — Oui, polisson ! c'est vrai, il ne me refuse rien ; mais je n'en suis pas moins dans l'embarras, oui presque à la pénurie ; et bientôt même je n'aurai pas un meuble ; tiens, regardes, (*elle me fait faire le tour de son appartement ; et en effet presque tout étoit dégarni ; et le peu qui restoit ne lui appartenait pas, me disoit-elle*) ; oui, oui, Lazare-libertin ! j'ai aussi des entrailles, moi ; et qui est-ce qui n'en auroit pas ? oui, tu n'as jamais voulu me croire fille de bien, et cependant je suis libérale ; oui, le malheur des autres, la foiblesse de tant de gens, me met à la besace ; eh ! bien, oui.... oh ! je ne m'en repents pas.... j'ai peut-être à peine de quoi dîner aujourd'hui.... — [*Je frémis*. « Point de dîner pour moi ». *me dis-je*. — Oui, [*continue-t-elle*] tant et tant de malheureux m'assiégent, que je n'ai plus rien, presque plus rien au monde....

(64)

— Mais, quels sont donc ces malheureux? achèves donc au plutôt; expliques-toi, car je vais croire que ce que tu appelles du bien est du mal; de quelle manière es-tu donc fille de bien? — Comment! libertin! libertin! tu pourrais un instant me croire libérale pour des grugeurs! oh! non, non, ce n'est pas comme cela que je suis dupe, si je la suis; et l'est on jamais quand on soulage l'humanité souffrante..... [et la voilà qui fond en larmes. Et moi de penser:] « Voilà ton pauvre estomach bien lotti ». Mais soulagé bien t, par mon extase, je me dis: « Qu'importent les tiraillemens! j'entends la voix de l'humanité; elle sort d'une bouche vicieuse, il est vrai; mais elle n'en est que plus pénétrante peut-être; écoutes, écoutes bien tout ce que va dire phrynée. (Elle sanglotait toujours de plus en plus). — Ah! calmes-toi, je t'en supplie, mon amie [lui dis-je]; et racontes avec tendresse toutes tes bonnes, tes délicieuses œuvres ». — (Elle se calme en effet; mais elle me fit, à mon tour, verser des torrents de larmes, pendant une heure, par tous ses détails. C'étoient alternativement, son tapissier, son tailleur, son cordonnier, son modiste, son coiffeur, son tondeur de chiens, tous pères de nombreuses familles, qui arrivoient exténués sur la scène, et qu'elle nourrissoit depuis six mois). « En fin, pour terminer (me dit-elle) il ne me reste plus que deux » spincers, quelques chemises de mousseline, de frétillans épagnouls, des tiges de rosier, en un mot les armes du métier, car si je ne les réservoirs du moins, adieu, mon usurier, (comme tu tu dis) n'en voudroit plus ».... — Ah! Mirabeau! Mirabeau! (m'écriai-je), tu as bien raison de dire qu'il est beau, qu'il est doux d'endurer le martyre pour la cause de l'humanité!..... oui, dussai-je bientôt n'être plus qu'une ombre, je révélerai tout ce que je viens d'entendre; oui, je nommerai, je célébrerai Catherine..... (Ah! qu'allois-je faire?..... je voulois, en effet, nommer ici cette si intéressante phrynée; mais si je le faisois, son usurier viendroit peut-être à le savoir; et sans doute bientôt elle seroit quittée; et sans doute, par conséquent, j'empêcherois, j'interromprois du moins, le soulagement de cinq ou six misérables familles).... — Je ne songeais, certes, plus à diner, car au contraire je me mets à lui raconter, sans mystère, toute ma position, bien persuadé qu'une aussi belle ame ne seroit pas capable d'aller révéler mes projets de banque et de papier-monnoie. Bien et bien au contraire, en effet, elle applaudit beaucoup (1), et sur-tout aussi me plaignit et m'embrassa beaucoup et beaucoup pour ma triste position: « Ah! (me dit-elle entre

(1) Elle me dit, sur-tout, avec un très-profond bon sens: « Oui, le papier-monnoie est-ce qu'il nous faut; et quand même le nouveau seroit aussi mauvais que les ASSIGNATS, il n'en seroit pas moins bien accueilli, et conserveroit de la valeur, parce que tous les marchands autres) »

(65)

» autres) tu es un bon Lazare; j'en suis charmée; au moins ces » Lazares-là peuvent ressusciter; et si tu ressucites en effet, j'en » saurai quelque chose, je l'espère ». — Je me gardai bien de dire non, car je voulois dîner, et dîner passablement, s'il étoit possible. J'en avois un cruel besoin, et elle ne m'avoit rien offert encore; il est vrai que je ne lui avois point encore dit que je fusse sans ressource aucune, jusqu'à l'arrivée de l'approbation de vendre mon factum). — Ma digne amie (lui dis-je) je vais t'avouer ingénument toute ma détresse..... je n'ai pas de quoi aller faire, même le plus mince repas (je lui raconte comment). — Oh! la table sera bientôt dressée; mais, grand Dieu! (ajoute-t-elle) je n'ai que bien peu de chose à te donner...., mon tondeur de chiens est venu ce matin, dans une misère extrême, m'enlever presque tout mon dîner. Je n'ai, non plus, pas le sol, car je ne vois l'usurier que tous les huit jours (le dimanche), et il s'en faut encore de deux, à présent, qu'il soit en convalescence ».

Je sors de chez Catherine à sept heures; et quoique ayant fait un mince et très-mince repas, j'en emporte le regret physique (je l'avoue) de n'être qu'un Lazare. Ce regret me donne des forces pour marcher. Cependant je vais chez moi me coucher, sans passer chez l'imprimeur, pour savoir s'il y avoit des nouvelles, c'est-à-dire un envoi direct de l'approbation fait par Bonaparte, car (me disois-je) il est possible que Mirabeau se soit ravisé de retourner chez Bonaparte, avec l'approbation, pour lui dire qu'il étoit préférable qu'il l'envoyât directement lui-même à l'imprimeur.

Je me réveille, le lendemain, à huit heures..... je vais au bureau..... point d'approbation..... je vois que j'ai cette nuit avancé un peu la note sur la tactique de la banque; mais guères..... « Allons (me dis-je) il faut te recoucher, car Mirabeau, sans doute, qui me dicte ou m'inspire cette note, n'est pas encore bien au fait de l'ouvrage pour qu'elle soit jointe au factum. Conséquemment, il ne veut pas, avant qu'elle puisse être bien tranchante, que le factum paroisse ». Je me recouche, et me rendors.

À une heure après midi, je me réveille. Je m'habille, et vais chez le limonadier, pour y rêver à m'inventer un dîner. L'invention n'est faite qu'à trois heures. Je pars pour aller à un quart de lieue, chez un ci-devant chapelier du roi, actuellement commis dans les bureaux de la guerre, excellent père de famille, âgé de 55 ans, dont le hasard m'avoit fait faire, il y a deux mois, connoissance, heureusement, car c'est un galant homme, s'il en fut, et patriote, quoique ci-devant chapelier de la cour.

» ont tant et tant besoin de vendre, qu'ils le soutiendroient tous, pour » ne pas retomber dans la misère où ils sont à-présent; et dès que les » gens de la ville le soutiendroient, alors ceux de la campagne en voudroient tous de même, quoiqu'ils n'en aient pas autant besoin ».

E

(66)

« Il est ruiné, (me dis-je) sur-tout par les assignats... il doit être aussi à la misère, car tout comme les autres commis, sans doute il est mal payé; peut-être même ne l'est-il pas du tout depuis six mois: n'importe, n'eût-il pour tout son nombreux ménage, qu'un pain de quatre livres, je suis certain qu'il m'en donnera un morceau ».

J'arrive chez ce tendre père, à cinq heures. — Il étoit à table avec sa famille, vis-à-vis un bouilli de la veille, deux bouteilles de vin et du pain... « Permets, lui dis-je, que je t'appelles aussi mon père, car tu es digne d'être celui de l'humanité; je te connois assez pour cela, car je n'ai pas oublié tes conversations, quoique je ne t'aie vu depuis deux mois... Permets aussi que je tutoie, car je suis ton enfant par la misère, et les bons pères veulent que leurs enfans les tutoient. — Comment! dans la misère aussi, un nerveux patriote comme toi! — Oui, car je n'ai même plus de quoi boire, ni de quoi manger. (*Il prend la bouteille, et me verse à boire. L'une de ses filles m'approche une chaise, je bois, et m'assieds à table. Il me sert un morceau de bœuf, et sa fille me coupe du pain.*) — Tu vois, mon enfant (*me dit-il, en me montrant son dîner*) à quelle pitance nous sommes réduits, et depuis trois mois sur-tout. — En vérité, c'est incompréhensible; quoi! même de bons commis, de bons opérateurs comme toi, ne sont pas payés, en partie du moins?... — Non, mon enfant, non... Mais espérons cependant, espérons, car j'ai entendu parler aujourd'hui d'un projet de banque et de papier-monnoie en même temps, que l'on dit être infaillible, et qui nous soulagera tous. — Ah! mon père, mon tendre père, de quelle joie tu me transporte... c'est moi qui l'ai donné, ce projet, c'est Mirabeau qui me l'a dicté;... ce projet, le voilà, (*sortant le factum de ma poche*)... ah! que je t'embrasse mon père, pour cette bonne nouvelle; (*je lui saute au col*)... ah! permets que j'embrasse aussi mes sœurs; (*je saute aux cols de ses quatre filles, j'embrasse aussi la mère, trois et trois fois*). — Pendant ce tems, il feuilletait le factum... » : Mais je ne sais pas si c'est ce projet-là, mon enfant; je ne puis t'en répondre. — Oh! c'est bien celui-là, mon père! c'est bien celui-là! Mirabeau, le grand Mirabeau le veut ainsi! je suis son somnambule! mon père, je suis son somnambule! car je ne dois rien avoir de caché pour toi... (*Il lit, parcourt en lisant; et moi, tout en mangeant, je lui indique les passages qui peuvent le mettre plutôt au fait.*) — Mais (*me dit-il, après avoir assez lu*), mais cet ouvrage n'a pas l'air d'être sorti de la tête d'un somnambule. — En effet, mon père, je n'ai presque point été en somnambulisme pendant que je l'ai rédigé; mais je l'étois souvent pendant que je l'imaginai. — Tu es donc vraiment un somnambule, mon enfant?... (*et ses filles de me regarder, pour savoir comment un somnambule était fait*). — Oui, mon père, et je m'en fais honneur, car sans cela je n'aurois pas la gloire de devenir un des martyrs de l'humanité;... (*et ses filles, au mot de martyr, de cesser de m'ob-*

(67)

server); oui, toi qui es un de ses dignes pères, je puis te révéler que j'aspire, par le martyrologe, à l'éternel calendrier des saints républicains; (*et ses filles, au mot de saints, de disparaître*). ... ah! oui, oui, mon père, mon tendre père, et vous ma bonne mère (*car son épouse resta*), il est bien doux, quoique bien cruel, de mourir pour la sainte humanité. — Mais, mon enfant, pour quoi serois-tu martyr pour elle?... ah! je me ravise; je comprends maintenant, comment tu le serois; oui tu peux l'être par les usuriers; j'ai assez lu ton ouvrage pour être au fait; mais si tu l'es, cela ne peut se faire que par le poison, car Bonaparte, certainement, ne souffriroit pas que ce fut autrement: or, mon enfant, comme je ne veux pas que tu sois martyr, quelle qu'en soit ta noble envie, comme du moins je ne veux pas que tu le sois siôt, je vais t'indiquer des recettes, c'est-à-dire des préservatifs. J'ai vécu et vécu beaucoup hélas! parmi les gens de cour, tu le sais; tu sais aussi combien dans cette meute de voleurs et de brigands, il y en avait qui cherchoient sans cesse à se supplanter, et à se défaire des tygres leurs rivaux, par l'infamie subtile, quand ils ne pouvoient, par l'intrigue et la bassesse, venir à bout de les dépouiller. Eh! bien, mon ami, il en seroit de même ici des usuriers à ton égard. L'auri sacra fames, mon enfant, est, en effet, une terrible chose, chez les parvenus de la fange, comme chez ceux qui s'en prétendoient héréditairement sortis. Prends-y garde; et dès ce jour, ne mange jamais chez toi; tout ce que tu mangeras, vas le prendre un jour chez un restaurateur, un jour chez un autre, jamais chez le même, s'il est possible; et qu'on ne sache jamais le matin, dans la maison que tu habites, ni dans le voisinage, l'endroit où tu dois manger dans le jour. Bien plus, lorsque tu auras des coliques, et tu dois y être sujet, puisque tu es à la misère, et qu'aussi tu travailles beaucoup (*car il y paroît, en m'envisageant*), n'aye recours à personne pour te donner un remède, car les messeigneurs, oui les monstres, se faisoient empoisonner ainsi, oui même par des lavemens... — (Je reste stupéfait, non de la crainte du martyr, mais de l'horreur de ce que je viens d'entendre). « Ah! le plus tendre des pères! (*revenant de ma stupeur*) que je rends grâces au ciel de m'avoir conduit chez toi!... Oui, je prendrai ces précautions, et retarderai mon extrême martyr, ne fût-ce que pour la cause du plus digne des hommes... » (*Je l'embrasse, j'embrasse son épouse; et je sors.*)

Il étoit près de huit heures. J'avois un grand quart de lieue à faire, et clopin clopant, avant d'arriver chez moi. J'y arrive vers dix heures, me couche, et m'endors au plutôt. J'étois près d'entrer en somnambulisme, vers une heure passé minuit; lors j'entends beaucoup de bruit dans ma chambre. [J'avois oublié de fermer ma porte à la clef; cela m'arrive souvent]. C'étoient des voleurs qui rodoient à tâtons, et fouilloient ma malle, c'est-à-dire toute ma garde-robe. Le bruit allant toujours croissant, je suis éveillé tout-

(68)

à-fait... » Qui vive ! [m'écriai-je.] — Amis ! [me répondent plusieurs voix]. — *Je me rendors un peu ; les amis continuent de plus belle. Je me réveille tout-à-fait.* — Qui êtes-vous donc mes amis ? nommez vous. [Personne ne se nomme] — Oh ! ce sont des voleurs [me dis-je] ... Eh ! ne vous dérangez pas , mes prétendus amis , continuez toujours ; vous n'avez rien à craindre , car je suis seul , et vous êtes plusieurs.. — Oh ! nous le savons [me répondent-ils]. — Attendez un peu. Je vais même vous faire de la lumière , pour que vous ayez plutôt fait. — Grand merci ! volontiers. — *Je me lève , vais au briquet , allume la lampe et m'approche d'eux. Ils n'étoient que six. Cependant , dieu merci , rien encore n'étoit emporté ; il m'étoit facile de le voir d'abord , car le compte ou l'aperçu n'étoit pas long à faire.* — Mais que diantre , imbécilles que vous êtes , (leur dis-je) , venez-vous chercher chez les pauvres gens ? — O , ô , peut-être pas si pauvre , (me répond le chef de la bande) , on dit que tu griffones du papier comme un ange ; nous verrons tout-à-l'heure dans ton méchant bureau. — Ah ! voyez-y tout de suite. — *Ils y viennent , le trouvent sans tiroir , et l'un des pieds presque cassé.... Allons voir dans le lit* disent-ils tous ensemble. *Ils y vont et le fouragent , sans rien trouver sans doute. Mais ils parlent d'emporter les draps et la couverture.* Ah ! tout beau , mes doux amis , un peu de charité. Un peu de raisonnement , (dis-je au chef de la bande) , et vous verrez que vous n'emporterez rien. Tenez , je travaille , je gribouille pour nous sortir tous de la misère ; un ou deux jours de patience encore , et certainement vous serez tous d'honnêtes gens ; vous m'en avez assez l'air ; et puis vous devez bien avoir de quoi prendre patience deux jours , peut-être même huitaine ; et moi , hélas ! je ne puis pas m'en dire autant , vous le voyez ; cependant je prends grande patience. Au reste , vous êtes bien gauches , je vous le répète , de vous adresser chez les pauvres gens ; que n'allez-vous chez les *usuriers*. — Oh ! les coquins ! ils sont si bien cadénassés... non , nous ne pouvons hélas ! faire quelque chose que chez la *guenille*. — Fort bien ; en ce cas , donc , que n'allez-vous chez leurs *catins*. — Oh ! ils les cadénassent aussi. — Eh ! bien , déguisez-vous le jour en greluchons ; vous y pénétrerez sans fracture. Vous y accrochez d'abord un bon dîner ; ensuite vous vous déclarez ; mais ne leur faites point de mal cependant , point de ravage ; n'allez pas non plus vouloir leur donner la peste , car au contraire , si vous ne l'aviez pas , elles vous l'insinueroient . dites leur seulement , après le dîner : « ah ! ça , ce n'est pas le tout , mesdemoiselles ; c'est qu'il nous faut un peu d'argent ; nous sommes les *PAIRS* de vos tenans , et cependant ils nous laissent manquer de tout ». Vous en aurez comme cela , mes tendres amis , vous en aurez beaucoup ; et ce n'est pas chez les pauvres gens qu'est la *gueusaille* , c'est aussi moi qui vous le dis. — Parbleu , me répondent-ils tous , tu as raison , notre ami , tu as raison... vive l'esprit des griffoneurs de papier !... aucun tort ne te sera fait ; et qui plus est , nous allons te recommander à nos *pauvres PAIRS* dans tout Paris , de manière que

(69)

tu pourras laisser librement ta porte ouverte toutes les nuits , sans qu'il t'en mésarrive... la recommandation cependant ne sera pas si-tôt faite , car elle sera diablement nombreuse ; il y a tant d'honnêtes gens qui sont forcés de se faire voleurs... ; adieu , adieu... — *Ils sortent sans , grâces au ciel ! emporter même une épingle. Je les éclaire pour sortir. Lorsqu'ils sont au bas de l'escalier , je me ravise , et les rappelle. Ils remontent.* « Je vais vous donner une adresse (leur dis-je) pour comprendre aussi dans votre recommandation , une personne qui mérite aussi votre protection générale , et chez qui vous voudrez bien n'aller jamais , ni vous , ni vos pairs , quoiqu'elle appartienne à un *usurier*. (*Je leur écris l'adresse de l'intéressante phrynée dont j'ai entretenu le lecteur*). Je vous proteste , au surplus , leur ajoutai-je , foi d'ami des honnêtes voleurs , qu'elle n'a jamais chez elle autre chose qu'un ou deux *spencers* , quelques chemises , des chiens , et des tiges de rosier ». — *Ils redescendent , en me jurant leurs grands dieux , qu'ils obéiront.*

Je ferme ma porte , et tourne ma clef , quoiqu'ayant foi à leurs sermens. Je remercie bientôt ensuite le grand Mirabeau , d'avoir été si bien inspiré , car c'étoit lui , sans doute , qui pour me sauver mes *guenilles* , m'avoit donné tout ce sang-froid ; et en effet tout cela se passoit à l'heure ordinaire de ses apparitions. Je fais le tour de ma chambre , pour savoir si je le rencontrerai ; mais sans somnambulisme , on ne voit pas les ombres. Je refais mon lit , et me recouche ; il est plus de trois heures avant que je me rendorme. L'affaissement extrême avoit bien abattu les coliques.

Je ne me réveillai entièrement qu'après quatre heures après midi... » Ah ! bon Dieu , comment dînerai-je ? (*me dis-je , quand je sus l'heure*) où diable m'enverras-tu manger aujourd'hui , chien de Mirabeau ?... Où ? et parbleu , chez les journalistes ; c'est aujourd'hui *quintidi*... Oui , mais il faut un peu de toilette , et tu n'arriveras qu'à dessert , car avant que tu aies débrouillé le cahos des voleurs , pour démêler tes meilleures *guenilles* , et avant que tu arrives chez les ci-devant confrères (1) qui ne sont pas près d'ici , il sera bien environ six heures... Allons , allons , patience ; ainsi le veut le martyrologe ».

Il étoit bien en effet six heures , lorsque j'arrivai au dîner des journalistes [qui ne le sont plus cependant , car par l'effet du hazard , sans doute , ils sont du nombre des royaux suspendus , et non du nombre des royaux qui subsistent encore] ... J'entre ; on est à table ; et en effet , l'on en étoit au dessert , et même sur la fin. — « Ah ! te voilà , s'écrient presque tous les convives ; (*c'étoient presque tous des rédacteurs , car tous les journalistes sont camarades*) ; et d'où sors-tu ? est-ce du tombeau ? tu as la mine bien hâve et bien blême. [*J'avois cependant mis un peu de poudre.*] —

(1) On verra , ci-après , que je fus naguères journaliste.

Non, je n'en sors pas; mais je veux y descendre, mes amis; je veux y descendre glorieusement; et par conséquent je n'en vivrai pas moins toujours, et je vivrai dans le martyrologe; vous serez mes témoins, pour qu'on n'oublie pas, ou qu'on ne refuse pas de m'y faire vivre....; je ne vous dirai cependant pas encore de quoi il tourne, mais cela ne tardera pas. En attendant, aujourd'hui, donnez-moi à manger. N'y auroit-il plus moyen d'avoir un peu de potage, un peu de bœuf, ou seulement un peu d'entremets? — Non, le traiteur a tout emporté chez lui, d'abord après avoir donné le dessert; il loge loin, bien loin d'ici; et nous n'avons plus que des petits restes de compote et quelque peu de vin, peu et très-peu de pain.... aussi pourquoi venir dîner à ces heures-ci; voilà comme tu es toujours; nous nous en rappelons, quoiqu'il y ait quelque tems que tu n'es plus du métier.... (*Chacun s'empresse de me donner un petit reste. Le tout cependant ne compose pas plus d'une demi-livre à manger*). — Ah! tu aurois fait un bon galas (me dit l'un) si tu fusses venu de bonne heure.... Ah! mais (me dit l'autre) tu prendras du café du moins, et une petite goutte de bonne liqueur.... Ah! oui, (me disent-ils presque tous) le galas étoit bon; et c'est ainsi que nous nous reposons sur nos lauriers, tous les *quintidi*. Nous avons gagné de l'argent sous la *pentarchie*, notre ami; nous avons gagné de l'argent; il faisoit bon être royaliste dans ce tems-là; chacun ne vouloit que nos journaux, parce que chacun, quoique patriote, détestoit le galimathias pentarchique; oui c'est nous qui avons fait un Wasginthon; oui c'est nous, disent quelques-uns, (*mais deux ou trois seulement; ils étoient quatorze*) qui le couronnerions, s'il nous laissoit faire: mais c'est un niais; oui c'est nous qui faisons et dé faisons les révolutions, qui réglons l'esprit public, mais qui ne le dérégions jamais, parce que nous ne sommes que son organe; oui..... oui..... — Ah! mes amis, je vous ai laissé parler, et je n'ai fait que manger, c'étoit bien juste; mais je ne vous en ai pas moins écouté, et bien écouté. Maintenant, je vais vous répondre par une simple prophétie, ou pour mieux dire, par une révélation..... avant quatre jours vous serez tous rétablis, c'est moi qui vous le dis...; oui Bonaparte vous laissera bien faire, parce que vous ne pouvez plus rien défaire, ni couronner qui que ce soit.... Je ne vous en dis pas davantage, et je vous souhaite le bon soir. — Amen, G**, amen; dieu te bénisse..... — (*Je prends mon chapeau, et je sors*).

Je retourne chez moi. J'y suis arrivé à neuf heures. Point d'approbation sur le bureau, car chaque fois que je rentrais, c'étoit la première chose que j'allois regarder, tant j'étois persuadé de la protection spéciale, ou de la grace efficace de mon patron Mirabeau, pendant le jour comme pendant la nuit. J'en conclus encore que la huitaine du martyr s'accompliroit.... Je rumine, quelque tems, comment et comment je mangerai demain, car ce que j'avois mangé tout-à-l'heure n'étoit pas soulageant. Il

ne me vient aucune idée. Je me couche, et m'endors aussitôt. Il étoit onze heures.

Le lendemain, mon réveil complet arrive à près de midi.... Je vais au bureau; point encore d'approbation; j'y vois la *note* presque accrue du double pendant la nuit; je lis, elle n'est point encore achevée.... Je vois, à la fin, que j'avois écrit ce qui suit: « Tu iras manger aujourd'hui ce qui te suffit, chez un ex-chanoine de.... (*Je dois laisser ignorer au lecteur le nom de cet ex-chanoine, et son pays, qui est aussi le mien*), qui étoit ton camarade en *Durosoy*, qui s'est réfugié à Paris quelque tems avant le *10 août*. Sa demeure t'est connue, car elle l'a été indiquée il y a un an environ. Elle est toujours la même. Tu la trouveras dans tes papiers. Tu t'y rendras tôt, car il dîne à trois heures »...

Je cherche cette adresse, je feuillette, feuillette, et la trouve. C'étoit assez loin de chez moi. Je m'habille, et je pars. J'arrive. Je demande au portier. Il me dit: « Vous pouvez monter ». Je monte, je sonne à la porte. C'est l'ex-chanoine lui-même qui l'ouvre, et qui me reconnoissant, me dit:

« Ah! te voilà G**; et d'où sors-tu? — Ah! te voilà, cher ci-devant frère en *Durosoy*! — Tu as bien raison de dire *ci-devant*, car je ne suis certes plus engoué; et tu sais au reste que je n'étois pas un *Maury*. — Comment! tu serois aussi un converti sincère; en ce cas embrassons-nous bien vite. [*Nous nous serrons très-affectueusement, et moi de dire*]: « Ah! bon! je dînerai ». — Bien entendu, je le suis; mais naguères cependant; et pas tout-à-fait encore, mais c'est à contre-cœur. — Qu'attends-tu donc pour achever. — Ce que j'attends! et ma conscience! — Ah! ah! ta conscience de prêtre, sans doute. ; elle est donc toujours la même! et cependant tu me dis que tu n'es plus *Durosoy*, que tu n'étois pas *Maury*; comment arrange-tu donc tout cela? — A ça, ne viens pas faire ici de ton *incrédule*; ne viens pas me débiter de l'*athéisme*, avec l'effronterie que je te connois, car je n'ai pas oublié tous tes *blasphèmes*. — Comment! tu prétends, toi, ressusciter encore ce mot! oh! il est mort, mon ami; il est bien mort. — Pas tant encore que tu crois, G**, pas tant; les temples sont détruits, G**; oui, ils sont détruits, et pour jamais, j'y consens; mais le *vox populi* subsiste; mon ami; oui, hélas! il subsiste encore; et tant qu'il subsistera, je ne prêterai pas serment à Bonaparte, quoique j'en aie la meilleure envie. — Ah! ah! Bonaparte est aussi ton Dieu; ah! viens que je t'embrasse, car je ne m'en doutois pas, à l'entendre d'abord. — Que dis-tu mon Dieu?.... dis mon *envoyé* de Dieu, à la bonne heure; et encore en doutai-je. — Ah! nous voilà dans les distinctions.... j'ai bien et bien faim, bien et bien besoin de manger; n'importe; entamons cette affaire, car elle est digne d'un martyr de la gloire, ou de son soulagement. — Mais si tu as besoin de prendre, en attendant le dîner.... — Ah! tu me donnes donc à dîner.... — Oui, quoiqu'il n'y aie pas grand chose....

(72)

— Oh ! que je te bénis !..... non, j'attendrai..... entamons la tendre discussion. — Oh ! cela sera bientôt fait, mauvais bénisseur ! et je t'aurai bien vite mis de mon côté sur ce point là. Notre *bon* évangile, mon ami, nous prescrit à nous *bons* prêtres, de ne reconnoître les gouvernans des hommes *mortels*, ou sur la terre, que quand les peuples sont contents d'eux ; delà vient la sentence *vox Populi, vox Dei* ; or, je te le demande, le *vox populi* se fait-il entendre suffisamment encore, pour que nous prêtres, qui sommes aussi des envoyés de Dieu, nous puissions dire *amen*. — Non, c'est vrai, quoique votre *amen* ne signifie plus grand chose, tu n'en as pas moins raison... : mais attends un petit moment ; je vais te lire un *factum*, un bon préceptorat à Bonaparte, de par Mirabeau s'entend ; et tu verras que dans peu le *vox populi* se manifestera tout en entier. — Est-ce toi qui l'as fait ? — Oui, en rêvant Mirabeau ; c'est mon patron. — A ! a ! a ! a ! a ! la source n'est pas pure. — Oh ! ne vas-tu pas prétendre encore que Mirabeau n'étoit pas un envoyé de dieu ?..... les gouvernans-rois n'avoient-ils pas bien provoqué et le *vox populi* ; et le *vox dei* ? Quel converti serois-tu donc ? — A ! a ! a !,..... Mirabeau étoit bien un envoyé de dieu, j'y consens ; mais il l'étoit et peut-être bien aussi du diable ; voilà ce qui m'inquiète. — Eh ! mon ami, sans le diable ici point de salut. Au reste, ne parlons pas de Mirabeau, volontiers, quoique je sois son somnambule ; aussi bien il me joue d'un tour, ah ! d'un tour cruel, car c'est lui qui est la cause que je meurs de faim, et que je vais être obligé d'interrompre ta conversion finale.... je n'en puis plus, mettons-nous à table.. — *Il va chercher son prétendu dîner ; c'étoit un reste de gigot desséché, dont on ne voyoit presque plus que les os* : Oh ! grands dieux ! quel repas (lui dis-je) pour un jour de grande conversion ; mais n'importe, tu n'en seras que plus facile à convertir ; car je vois bien que tu es aussi tout-à-fait à la misère, quoique tu eusses fait raffle de la caisse de la prébende canoniale, lorsque la débauche arriva. — Oui, mon ami, je te l'avoue, je fis raffle de la caisse, quoique d'ailleurs un très-galant homme ; mais je dois te dire l'usage que j'en avois pour but, quoiqu'un bon chrétien ne doive jamais se vanter du bien qu'il a fait. J'ai nourri des indigens, et tant nourri sur-tout cet hiver, qu'il ne me reste plus rien. — J'entends, j'entends, tu as cru devoir faire faire restitution à qui de droit ; c'est bien, très-bien. Mais ne nous interrompons pas..... oh ! bien, tu es tout-à-fait converti, même contre l'*immaculée conception* ; mangeons, et tu verras de quoi il tourne. — Ah ! l'impie ! tu mériterois bien que dieu te privât même de ce léger soulagement [*en me montrant le gigot décharné*] ; mais dieu ne veut pas la mort du pécheur, et j'espère encore en ton salut, sans te prendre par la famine. — Oh ! oui, oui, sois tranquille, je me sauverai, même de la main des *usuriers*, et je t'en tirerai aussi ; voilà le grand, l'immortel salut. — Que veux-tu dire ? — Oh ! mangeons, et puis tu seras converti, te dis-je. —

(73)

[*J'officie de mon mieux, autant qu'il étoit possible en rongéant des os. Il y avoit cependant aussi du pain, mais pas plus qu'en mettant la part d'un seul en deux. Heureusement, il y avoit une demi-bouteille de vin pour chacun.*] — Ah ! ça [*quand j'eus fini*] mon cher ami, qui n'es plus chanoine, je te prévien que je ne te ferai part de ma recette contre les *usuriers*, qu'autant que tu consentiras d'abord, foi de bon prêtre, que je te parlerai ensuite sur ce que tu appelles l'*immaculée conception*. — Oh ! je ne puis y consentir..... je te connois. — Mais tu ne me connois peut-être pas bien. — Oh ! que si ; je sais que tu es un assez puissant diable ; et je sais que moi je ne suis pas tout-à-fait un saint-Antoine. Cependant comme ces chiens d'*usuriers* sont encore plus diaboliques que toi, je voudrois néanmoins bien savoir comment tu t'y prends pour les dénicher ; tu m'as dit, au reste, qu'il s'agissoit ici du *vox populi* : ainsi parles tant que tu voudras ; c'est à moi à me tenir sur mes ergots ; et puis, que sait-on, je te convertirai peut-être aussi ; le ciel m'en fait un devoir ; et jamais on ne doit désespérer de la grace du très-haut. — Oui, mais qui cependant nous vient toujours d'en-bas, même celle des somnambules, car Mirabeau n'entre jamais chez moi par la fenêtre ; c'est toujours par la porte.... enfin, nous y voilà, à ce digne chef-d'œuvre du grand homme. [*Je lui en lis d'abord le commencement et la fin ; ensuite je lui dis que des quatre moyens en question, le principal c'est un papier-mounoie.*] — Et comment hypothéqué ? [*me dit-il en riant*], est-ce sur les biens de l'église future ? — Non, mon ami, je ne crois pas plus que toi, que les évangélistes puissent être dorénavant plus ambitieux, ni plus riches que leur divin maître. Mais voici comment je l'hypothèque. [*Je lui lis, page 40, la formule de l'obligation qui seroit passée par chaque propriétaire foncier. Il est d'abord au fait, et me dit : « Oui, c'est une bonne vache à lait, c'est une mine féconde ».*] — Oh ! ce n'est pas le tout, *lui ajoutai-je sur-le-champ*, ce n'est pas le tout ; je l'hypothèque aussi sur le saint-sacrement de l'eucharistie, en sa propre personne, ou sur le *vox populi*, et cela même en cas de contre-révolution.... — Mais tu es donc chrétien, mon ami ? tu as donc reçu le bon baptême, et je ne dois donc plus demander au ciel la grace de te rebaptiser ? — Oui, sans doute, je le suis, mon ami, et m'en fais gloire, tout autant et plus que d'être le somnambule de Mirabeau ; oui, oui, mon tendre ami, il n'y a, dans toute ta doctrine, que l'*impur* qui me fatigue ; du reste je bénis, comme toi, l'évangile, et je mourrois pour lui, car ce seroit mourir pour l'humanité ;... oui, il n'y a que la création de ton divin maître et du mien qui m'offusque ; non, non, mon ami, le *vide* ne sauroit engendrer, pas même un atôme, bien moins encore un grand martyr. Oui, comme toi, bien plus que toi, je m'exalté vers les cieus, et me plais à y voir un créateur de toutes choses, et des grandes sur-tout ; oui, je trouve des idées, des lumières et du majestueux dans le grand *vide*, mais je ne puis y trouver la réalité sans le *plein* ; et tes doctes visionnaires ne l'y

(74)
 ont pas plus trouvé que moi, car tout en inventant le miracle de la progéniture sans le *plein*, ils n'ont pu s'empêcher de rêver un *père éternel* tout en corps, un *esprit* tout en ardente colombe, un *ange* battant des ailes, et tout cela sans compter le *cocu*. Or, je te le demande, est-ce ainsi que Dieu se propage, est-ce ainsi qu'il engendre un grand homme. Non, non, mon ami, un grand homme s'engendre comme un Bonaparte, ou par un bon *plein*, et sur-tout par un seul *plein*. Aussi, vois comme la mère étoit féconde, vois toute cette race d'Alcides et d'estoc et de tête. Cela cependant, dit-on, s'est fait tout bâtardelement (1); et le *plein*, ajoute-t-on, étoit un peu vicié de *nobilité*. Mais qu'importe, mon ami, qu'importe, bien au contraire, braise pour *bâtardise* n'en est que plus ardente; et s'il est vrai que le *plein* fût entâché de noblesse, le *vide*, comme tu vois, a bien absorbé la tache, car à qui voit-on que s'allie la nombreuse progéniture? c'est toujours, tant au *plein* qu'au *vide*, à la *démocratie*, c'est-à-dire au *vox populi*. Oui, oui, mon ami, c'est ainsi que naissent les fils de Dieu; au lieu que vous autres visionnaires en éternelle paternité, vous venez camper le magnanime, le divin Jésus, au sein d'une prostituée! — Arrêtes, arrêtes, démon de Saint-Antoine! auras-tu bientôt assez déquoisé sur la *Sainte Famille*! — Patience, mon ami, patience! je n'ai plus qu'une anecdote à te raconter. C'est un bon mot d'un très-bon croyant, sans être bien naïf. Il demandoit à un évêque, si la *Sainte-Vierge* n'avoit eu qu'un enfant.... Non, sans doute, répond l'évêque.... Parbleu, dit le naïf, je n'ai pas de peine à le croire, vous lui aviez donné tant de chevaliers à la fois... — Oh! mais, démon, oui démon que tu es! il n'est pas difficile à cette race, de faire des chefs-d'œuvres; il est aisé avec la poudre à canon et des français, d'opérer des merveilles; mais des miracles, gibier d'enfer, ou tout au moins de purgatoire! des miracles par la parole! quel est, au monde, celui qui put et qui peut enfanter comme le Christ? — Ah! c'est vrai; mais un petit moment; récapitulons; quoi! les Bonaparte ne font pas aussi de grands miracles par la parole!.... Quoi! ils n'ont pas terrassé, sans poudre, l'hydre pentarchique, ou l'anarchie, par un seul mot!.... Quoi, ils n'ont pas eu des millions de signatures en quinze jours, pour une constitution en six pages!..... Quoi! ils n'ont pas habilement chassé les pharisiens du temple, en un seul tour de *gibecière*, et sans coup férir!... Quoi! les

(1) Est-ce une fable? est-ce une vérité?.... Ce bruit est du moins très-accrédité. Moi, je ne connois point du tout la famille, autrement que par la renommée. Moi, somnambule, et mourant de faim, je ne dois pas aller m'informer si c'est vrai ou non, puisque aussi suivant moi, et suivant bien et bien d'autres, la *BATARDISE* est un gros RAYON de plus, lorsqu'elle est d'ailleurs, comme ici en toute conscience. C'est ce que m'a dit, au surplus, le grand Mirabeau.

(75)
 Bonaparte, au moment où les *aristo* et les *demo* étoient sur le point de s'entrégorger plus que jamais, ne les réconcilient-ils pas, uniquement par la parole!.... Quoi! enfin, les anglais, les anglais même, ne sont-ils pas à hésiter s'ils ne mettroient pas au plutôt leurs vaisseaux à l'abri par la honte, ou la paix, et n'ont-ils qu'ils ont brûlé ou ravagé tous les nôtres!... — Ah! Dieu! Dieu! que dois-je penser? comme cet homme récapitule les miracles... oui, c'est un inspiré de Mirabeau; et ne le seroit il pas de l'évangile?.... oh! non, il le compare à une *gibecière*.... — En un mot, mon ami, mon ami, il ne leur reste plus à faire, qu'à convertir les *usuriers*; et je te parie qu'ils en viendront à bout sans les chasser du temple, et cela par la seule bonté des pères nourriciers de la patrie, c'est-à-dire par le moyen de mon *factum*, ou de la vertu *mirabeaulique*..; oui, mon cher ami, le *somnambulisme* est aussi un faiseur de miracles, car il est un faiseur de *martyrs*; oui, je te dirai que ton dîner est déjà tout digéré, et que je me sens cependant une énergie céleste, qui ne peut être que l'effet de mon pur *christianisme*. — Mais, comment! tu crois que le *papier monnoie* convertirait les *usuriers*, cela me paroît bien fort, bien difficile encore, sans un peu de flagellation. — Oh!... que dis-tu? il faudra bien qu'ils se convertissent, ou qu'ils avalent la pilule sans mot dire, quand tous, oui tous diront *amen*, ou que le *vox populi* se chanteroit à grand et très-grand chocor. Et puis, tiens, si tu en doutes, je m'en vais te laisser mon *factum*; tu liras. — Eh! bien, oui, je lirai; car aussi bien je brûle d'envie d'aller prêter serment à Bonaparte; et je ne serois pas le seul de mon bord, je t'en réponds, ce seroit toute une milice de serments. — Cette milice là est, comme on dit, la milice du pape, ou ne signifie pas grand chose, à présent entr'autres; mais n'importe, il fait bon avoir des amis par-tout, et si d'ailleurs tes camarades te ressemblent. Je n'en doutes pas, si tu les fréquentes un peu, car tu es vraiment un très-brave homme. Tu n'es entâché que de l'*immaculée conception*, je le vois bien; encore est-ce à regret, et ce n'est certes pas sur le même pied que la plupart de tes compagnons d'armes, qui n'insistent en cette absurdité, que pour prêcher et maintenir leur tendre *célibat*; oui, car si vous autres prétendus *bons* prêtres, vous êtes encore acoquinés à la prétendue virginité de Marie, c'est parce qu'elle favorise votre *diable* de Saint-Antoine; oui, vous aimez à faire virginalement des enfans aux filles sans en avoir l'endosse; la confession est une si belle invention pour cet effet, sur-tout en la faisant concourir, suivant l'âge de ce diable, avec la fable de la génération du Christ; oui vous vous donnez, suivant votre âge, ou pour Dieu le père, ou pour le Saint-Esprit, ou pour Gabriel; et vis-à-vis des épouses, c'est en *coucous* que vous manœuvrez, par l'effet terrorifiant du refus de l'absolution... Mais n'entamons pas ce chapitre, car aussi bien les *bons* prêtres sont maintenant en trop petit nombre, en trop mauvaise odeur, et en trop grande misère aussi, pour les lutiner.

— Ah ! mon ami, que tu es ingrat ! tu as presque achevé ma conversion pour le *vox populi* ; ... pour les articles de foi, c'est autre chose ; ... et moi j'ai à peine commencé la tienne, car tu n'as pas même la *charité*. — Tu te trompes, car tu me donneras même le *baptême*, si tu veux. — Oh ! que le ciel t'en fasse la grâce ! je l'espère. Tiens, viens moi trouver demain ; je ferai en sorte de pouvoir te faire manger ; je ferai plutôt le capucin, pour l'avoir quelque chose ; et peut-être je te baptiserai tout de bon. — Oh ! pas pour demain, mon ami, pas pour demain... attendons que les *usuriers* soient convertis ; ces cérémonies ne peuvent avoir lieu qu'après un galas, qu'un soir de grande et profonde orgie ; je me *décul*... ; alors je serois tout-à-fait un bon chrétien à ta manière... adieu, je te quitte... mais point de rancune, car cette apostrophe ne te concerne point du tout. Elle te concerne d'autant moins en particulier, que je me rappelle fort bien ta méthode... ainsi que tous les honnêtes curés de village, tu t'en tenois à ta gouvernante ; et puis comme tu n'as jamais été fainéant, quoiqu'élevé pour cela, tu ne fus jamais vicieux... Adieu, adieu, quêtes pourtant et tant d'autres misérables ; quant à moi, je dois accomplir mon premier martyre de huitaine ; ainsi, je crois, le veut nonseulement Mirabeau, mais aussi Jésus-Christ... [*Nous nous embrassons cordialement, très-cordialement ; et je sors !*]

Je chemine bien vite, pour me coucher. J'en avois grand et grand besoin, car sans compter le délabrement de l'individu, j'avois aussi sur le dos la longueur du chapitre. Comme d'ailleurs, j'avois assez bien prêché l'évangile, j'avois un pressentiment que Jésus m'apparoitroit cette nuit, et je voulois me disposer à être digne de bien le recevoir. Je lui fis donc ma grande invocation, avant de m'endormir. Quant à Mirabeau, je laissai son ombre en repos, bien persuadé qu'il ne demordroit pas de mon martyr de huitaine, par rapport à la *note sur la tactique de la banque*, qu'il voudroit que, par rapport à sa nécessaire longueur, je misse à la suite du *factum*... Je m'endors bientôt après ma prière... En effet, le Christ m'apparoit. Il entra bien par la porte, et non par la fenêtre ; [je dois faire au lecteur cette importante observation ; je dois lui dire aussi qu'il sortit de même, à l'instar de Mirabeau. Au reste je laisse presque toujours ma porte ouverte la nuit, *je l'ai dit*, et jamais ma croisée. Cette dernière observation cependant est assez indifférente, car on sait que les ombres se filtrent par la serrure]... Jésus étoit en *ecce homo* ; il me dicta tout le chapitre qu'on vient de lire ; c'est de sa propre bouche, par conséquent, que mon lecteur le tient... Il me recommanda ensuite de faire imprimer aussi tout ce qui s'étoit passé chez le comédien, la phrynée, les journalistes, l'opérateur des bureaux de la guerre, et tout ce que j'éprouverois jusqu'au jour que le *factum* seroit mis en vente. [Et c'est pourquoi UN PEU PLUS contient tout cela]... — A mon grand réveil, je vais au bureau ; j'y trouve, tout redigé, le détail de ma séance chez l'ex-chanoine, tel qu'on vient de le lire. Je lis, je me secoue

bien la tête, et me rappelle fort bien que c'étoit Jésus, en *ecce homo*, à l'angle du bureau, qui avoit dicté. Me rappelant aussi très-bien ses recommandations, je me mets à rédiger ce qu'il m'avoit prescrit, en commençant par l'ordre de Mirabeau lui-même pour la suspension de la vente du *factum* ; et j'y passe tout le jour, sans éprouver de grands tiraillemens d'intestins. La nuit, donc, arrive sans que je songe à dîner... « Oh ! oh ! [*me dis-je*] Jésus est plus doux que Mirabeau... Oui, mais cependant me voilà sans avoir inventé un dîner, et que feras-tu ? tu ne peux plus trouver nulle part, à l'heure qu'il est ; tu n'as d'autre ressource que la bavaroise, deux petits pains et le petit verre... A la bonne heure, puisque tu ne souffres pas tant aujourd'hui qu'à l'ordinaire ; d'ailleurs n'ayant pas de dîner à reconnoître par des conversations, ou par la lecture du *factum*, ton estomac et ton pauvre corps ne seront pas aussi fatigués »... Je m'habille, et je sors... auparavant, je cherche sur le bureau, si la note concernant la *tactique de la banque* a reçu quelque accroissement cette nuit. J'en trouve, mais très-peu, très-peu ; et je vois qu'elle n'est pas encore finie, ni près de toucher à sa fin.

Je trouve heureusement, l'imprimeur chez le limonadier, car chemin faisant, je m'étois dit qu'il falloit avoir, au plutôt, des ouvriers compositeurs pour ajouter au *factum*, l'*historique* (de par Jésus-Christ) de tout ce que j'avois fait et éprouvé depuis le jour que Mirabeau en avoit suspendu la vente, jusqu'à celui où je pourrois l'y mettre définitivement... » Je joindrai, (m'étois-je dit), le tout ensemble, l'*historique* à la suite du *factum*. J'intituleraï le tout suivant les circonstances de ce que j'éprouverai. Je ferai un *avis préliminaire au lecteur*, en conséquence aussi, et pour le tout. Je daterai l'*historique* du jour de la publication, comme j'ai daté le *factum* du jour qu'il devoit d'abord paroître. Je ferai, au surplus, pour l'*historique* un préambule particulier, de même suivant les circonstances. Mais cet *historique*, qui ne peut être court, il faut le faire dès à présent composer par les ouvriers, à mesure que je le rédige, pour qu'aussi-tôt que Mirabeau me rapportera l'approbation de Bonaparte, je sois prêt à mettre en vente. Les ouvriers m'ont promis de travailler encore à crédit, (hélas ! ils n'ont rien de mieux à faire) ; le marchand papetier, quoiqu'il ne soit pas tendre, fera crédit encore, en lui donnant hypothèque sur l'*historique* comme sur le *factum*, dont il augure bien, et très-bien. L'imprimeur a de l'encre et des étoffes suffisamment encor.

Je fais part à l'imprimeur de toute cette marche ; il approuve, et d'autant plus volontiers qu'il étoit las à l'excès du régime des bavaroises et des petits pains. Il va de suite chez le marchand papetier. Il revient me dire qu'il consent ; et court ensuite chez les ouvriers, les avertir pour le lendemain matin, à cinq heures. Il me dit, qu'à cette heure, lui-même il viendra chercher de la copie... J'expédie bien vite, en conséquence, mon dîner de bavaroises. Heureusement, le bon limonadier en avoit trois, au

lait, qu'il me donne à crédit sans difficulté, avec trois petits pains; et je décampe, me coucher.

L'imprimeur vient à cinq heures, frapper. J'étois en somnambulisme. Il frappe, frappe et frappe; et moi de ne pas répondre. J'entendois cependant, et je n'entendois pas. J'étois à rédiger le récit sur ses empoisonnemens de cour, qui m'avaient été révélés par le ci-devant chapelier du roi. A la fin cependant je vais ouvrir la porte. Qui vois-je? c'est l'imprimeur. « Est-ce l'approbation, mon ami? enfin c'est donc l'approbation; entres bien vite ». — Eh! que le diable t'emporte, avec ton somnambulisme; tu me fais attendre une heure à la porte. — Montres donc cette approbation... — (*Il me secoue.*) C'est de la copie que je viens te demander, et je ne t'apporte rien... allons, réveille-toi donc bien. — (*Je m'éveille tout-à-fait.*) Ah! l'agréable surprise! (*regardant sur le bureau, aux dernières feuilles écrites*) j'ai bien avancé besogne cette nuit; déjà j'en suis aux poisons par lavemens. — (*Il me secoue encore.*) Eh! parbleu, expédie-moi donc; les ouvriers attendent... — (*Je lui remets les premières feuilles de copie, jusqu'à mon travail de la nuit.*)

Je relis ce que j'avois rédigé la nuit... Ah! j'avois bien envie que le somnambulisme me reprît, car j'étois bien content de ce que je relisois; mais adieu, le somnambulisme a ses heures; il a ses règles. Je me remets donc au travail en éveillé; et j'achève jusqu'à l'endroit où Jesus-Christ m'avait dicté la veille: « ainsi voilà besogne faite, ou à peu près (*me dis-je... J'étois extrêmement affaibli. Je me remets au lit; aussi bien il n'était que onze heures, environ. Je dors et dors bien jusqu'à trois heures, que je suis réveillé par une très-violente colique.*)

*Elle s'apaise.... Je m'habille, et me rends, comme je puis, chez l'imprimeur, pour lui remettre la suite de la copie, et lui recommander de faire achever la composition du tout pendant la nuit, pour être prêt à paroître le lendemain, si l'approbation arrive, ou d'une manière ou d'une autre: « Jesus-Christ étant d'accord sur ce, maintenant (me disois-je) elle ne doit pas tarder ».... Je vais de là chez le limonadier, car j'étois hors d'état d'aller courir ailleurs pour un dîner, en supposant que j'en eusse inventé; or je n'avois pas eu le tems d'y songer, ou plutôt, je ne savois plus où en trouver. — Ah! bon nourricier, bon consolateur de la misère, cher et bien cher limonadier, ayez encore pitié de moi aujourd'hui. Je meurs de faim, de soif, d'anéantissement et de coliques. — Et moi, de sécheresse; me répond-il; cependant je ferai bien en sorte de vous soulager un peu. (*Il me donne un petit verre d'eau-de-vie.*)*

Et moi, tombant, en moi-même, dans les réflexions sombres du désespoir et de la douleur, de me dire:

« Mais serois-tu abandonné de tes deux grands patrons; ou veulent-ils mettre ta soumission à des épreuves plus rudes encore?.... Et tout-à-coup il me vient en pensée: « Mais pourquoi

n'irois-tu pas demander à manger chez un homme qui t'est redevable de 30 mille francs de rente, chez cet homme qui s'est approprié un journal que tu avois créé de toutes les manières, chez cet homme enfin qui s'engraisse et s'engraisse (quoique toujours fort maigre de corps cependant) sur certaine f..... ec..... oui, il t'est redevable, et très-redevable de 30 mille francs au moins de profits annuels; et te refuseroit-il un dîner, tandis que sa femme en donne, et même assez fréquemment, aux receleurs de ton invention, et de ta pénible, très-pénible création rédactrice, formulatrice, etc. etc. ?... Oui, il te le refuseroit, parce que ton aspect allumeroit des remords inévitables, ou le pénible aspect de sa honte.... Mais que dis-tu?.... dis donc plutôt que comme il est de la race des *usuriers*, et de la trempe des plus arabes, c'est pour cela sur-tout qu'il te refuseroit.... Oui, mais son épouse, qui est peut-être un peu moins arabe, peut-être auroit quelque pitié de toi? ... non, non, elle craindrait aussi les violens reproches des receleurs, s'ils me trouvaient à table, parce que ces receleurs du moins sont, je crois, susceptibles d'un peu de remords ou de honte ».

Et voilà que je retombe dans les angoisses du désespoir, jointes à celles du mépris.... Et bientôt, ou de même tout-à-coup je me dis: « Mais tu connois certain petit libraire LEXICOGRAPHE (*je dis petit, parce qu'il est de petite taille, et que ses dictionnaires sont en petit format; ils n'en sont pas moins bons et très-bons*), qui pourroit te donner à manger, quoiqu'aussi assez talonné par la famine.... Oui, mais il a sur son compte des traits qui doivent te le faire mépriser également. Il est si poltron pour les assauts de la misère, qu'il délaisse, oui délaisse absolument sa maîtresse, après l'avoir engrossée, une intéressante veuve, mère déjà de deux enfans de son mari, dans la misère aussi quoiqu'ayant des talens distingués, devenue la phrynée de ce lexicographe, autant par stédudion que par besoin. Et ce n'est pas le tout, ce lâche séducteur promène son individu chez maintes et maintes catherines; il en accorde des dîners, et n'en réserve pas même un brin des desserts pour l'intéressante, oui la très-intéressante veuve, qui souvent et très-souvent meurt de faim. (*Je tenois tous ces détails d'un secrétaire du juge de paix chez qui la veuve est allée faire sa déclaration de grossesse, chez qui cette malheureuse, quoique très-intéressante et jolie femme, rencontre son séducteur, qui s'y trouvoit pour d'autres affaires. Elle lui apprend ce qu'elle vient faire. Interloque, il avoue d'abord, nie ensuite, et s'en va brusquement, parce qu'il craint que cela lui empêche d'avoir des dîners.*)

Je retombe dans un accès de désespoir, et d'autant plus absorbant, qu'il ne me reste absolument plus de ressource, plus aucune pour trouver un amical morceau de pain. (Malheureusement, je suis d'un caractère très-réfléchi, sans être taciturne; par conséquent j'ai très-peu d'amis).... Je ressors encore de ma cruelle torpeur, et je me dis: « Mais Mirabeau ayant reporté à Bonaparte

(80)

son approbation (*cela me paraît de plus en plus vraisemblable*) ce d'ruier aura réfléchi, et aura pensé, à juste raison, que son approbation devoit être tacite; oui le génie de Mirabeau est accompagné du *bel esprit*, et assez souvent le *bel esprit* égare le raisonnement; oui, Bonaparte, qui n'est jamais *bel esprit*, ou qui ne veut jamais l'être, se sera ravisé, et se sera dit qu'une approbation signée serait envisagée comme une introduction pu-sillanime en quelque sorte, à des *moyens* qui n'ont pas besoin d'introduction, puisqu'ils sont de nature à séduire tout le monde, sauf les vils *usuriers*; oui, au surplus, il se sera dit qu'un grand capitaine approuve bien plus, en certains cas, par le silence que par la parole.... Ainsi tu peux, et tu dois te décider à faire paroître, et dès demain, sans la signature de Bonaparte, le *factum* de Mirabeau, oui de Mirabeau lui-même, puisque c'est lui qui l'a inspiré, approuvé, etc., etc.; tu dois l'intituler *L'ESPÉRANCE*, avec une épigraphe disant à peu-près autant qu'un *arrêté*, c'est-à-dire: *Avec la patience on vient à bout de tout!!!*.. et tu dois ajouter ensuite au *factum*, sous le titre d'*UN PEU PLUS*, suivi d'un préambule introductif, le narré de tout ce que tu as éprouvé depuis que Bonaparte a le *factum*, jusqu'à ce jour, tant éveillé, qu'en somnambulisme, par conséquent les divins décrets de la providence universelle, puisque tu es l'organe prédestiné, ou le secrétaire de *MIRABEAU*, et du *CHRIST* lui-même.

» Oui; mais (*continuai-je à me dire*) les *USURIERS*, les vils usuriers, les nouveaux parvenus, qui ne savent pas ce que c'est que le silence d'un grand capitaine, qui ne croient ni en dieu, car ils n'en ont aucune idée, ni au diable de la conscience, car ils sont incapables de remords; et qui d'ailleurs ne savent pas calculer que la *prosperité*, avec un peu de patience, est un ruisseau qui peut leur amener autant et bien plus d'or que l'infamant trafic à quatre pour cent par mois... les *usuriers*, oui les tyranneaux d'a-présent, tremblants sur leurs coffre-forts, même à l'aspect d'un somnambule, se diront: *IL FAUT À TOUT PRIX NOUS DÉFAIRE DE CET HOMME-LÀ, ET SUR-TOUT DÈS QUE BONAPARTE N'A PAS SIGNÉ....* Ainsi, mon pauvre, mon déplorable martyr, (*continuai-je encore à me dire*) il faut faire, et dès cet instant, ton *TESTAMENT*. Tu le consigueras à la suite d'*UN PEU PLUS*, car malheureusement, en cas de mort par les *usuriers*, l'être qui l'appartient ne pourroit subsister que par eux. Il faut donc qu'ils en aient connoissance par l'impression, puisqu'ils seroient les exécuteurs testamentaires. Peut-être, au reste, cette pièce te sauvera la vie, puisqu'il y auroit quelque argent à déboursier de leur part. (*La voici*).

« Je suis père de deux filles. J'ai perdu l'une (la cadette, âgée de huit ans) cet hyver, et je l'ai perdue par le fait des *usuriers*, c'est à-dire par une maladie épidémique, qui a ravagé son pays natal, où elle résidoit, et qui avoit été apportée par l'affluence, dans les hôpitaux militaires, des soldats pesti-

lenticieux

(81)

» lenticieux de fièvre et de famine, qui ont reflué par milliers de nos armées d'Italie, dans les départemens voisins; et ce reflux de la pénurie (on le sait) étoit occasionné par les désordres où la *pentarchie*, et l'*usure* sur-tout, nous ont si malheureusement, si horriblement conduits.... Ah! chère, et si chère enfant! portrait délicieux de ta mère! divine, oui divine *Rosane*! je ne saurois t'oublier; et si quelque chose peut de toi me consoler, c'est l'espoir que je te reverrai au séjour des ombres, caressant alternativement le Christ, Mirabeau, ton oncle et moi.... Ah! cependant, tyrans de ma patrie! cruels et perfides *usuriers*! je vous pardonne la perte de cette touchante et si chère enfant, car aussi bien je n'avois peut-être plus de pain à lui donner; mais dès que je vous pardonne, laissez-moi respirer quelque temps encore pour l'humanité, si je suis assez heureux pour la servir; et pardonnez-moi vous-même, s'il est possible, les cris, les virulents sanglots que m'arrachent à la fois, contre vous, la misère, la souffrance publiques, les dangers de la gloire et la paternité.... J'en désespère de votre pitié; et c'est pourquoi je ne termine pas ici mon testament....

» La fille aînée qui me reste, est une tendre rose de neuf ans. Oui, ma Joséphine! tu es une rose, quoique tu me ressembles; cette rose, c'est ta mère qui la façonna.... Fasse le ciel que tu ne sois pas dotée par les *usuriers*.... Il est encore possible que ce soit par moi, quoique je doive en désespérer. Ainsi le veut notre patrie. Je suis appelé à sa délivrance, ma chère fille; et vraisemblablement j'y succomberai, quels que soient les liens qui m'attachent à ta mère ainsi qu'à toi. Mais du moins, il ne te manquera jamais du pain sans moi. Oui, si je suis immolé par mon zèle républicain; oui, si je tombe sous les coups des *usuriers*, cela ne sera point ignoré, quoique je garde l'anonyme. J'ai pris des précautions pour cela; et alors il faudra bien qu'on te nourrisse et qu'on t'élève aux dépens des assassins.... Ah! cependant, ne croyez pas, vils monstres! que je prétende que vous la doteriez dispendieusement. Non, elle est élevée dans la simplicité, accoutumée au mal être et au travail.... Non, non, son éducation et sa dot ne seroient pas dispendieuses; et vous en seriez quittes encore à d'autant meilleur marché, que la réputation de sa mère pourroit seule lui servir de dot.... Je ne vous indique point ici le pays qu'habite cette délicieuse enfant, car si je meurs de vos coups, sans doute la renommée de ma mort vous l'apprendra.... — Quant à la mère, je ne lui lègue rien de votre part. Elle est laborieuse; elle saura gagner sa vie; elle dédaigneroit, au reste, de tenir de vous sa nourriture....

» Toute la grace que je vous demande, infernaux affameurs de l'humanité! infâmes éclipses de la gloire ou de nos armées! c'est de ne pas éteindre entièrement mon cadavre dans la chaux, de ne pas le dévorer tout entier dans votre rage, ou

F

» que du moins vous en réserviez quelques bribes pour mon
 » épouse et mon enfant... Du reste, il seroit inutile que je vous
 » supplias d'en réserver pour des amis, car vous auriez trop crainte
 » qu'on en fit une solemnelle relique, pour attester à jamais le dé-
 » vouement qu'un républicain doit à sa patrie envers et contre tous,
 » envers ses ennemis secrets, comme envers ceux qui se mou-
 » trent... Je vous demandes aussi de ne pas me faire beaucoup
 » souffrir, s'il vous est possible. Ne faites, je vous supplie, que
 » me pendre, car déjà par vous j'ai bien assez souffert, et de
 » cœur, et d'esprit et de corps.
 » Adieu... ma tendre épouse, mon adorable *Euphrosine!*...
 » Adieu, mon aimable, ma douce fille, ma sensible *Josephine!*..
 » Ah! oui, oui, mon *Euphrosine*, c'est un terrible sacrifice
 » que celui de la vie, lorsqu'on l'appartient... Mais nous nous
 » reverrons au divin séjour des grandes ombres, car tu en es
 » digne autant que j'espère l'être moi-même; oui, tu en es digne;
 » et ton héroïsme fera, comme moi, tous les sacrifices qu'on doit
 » à la sainte humanité... Adieu, adieu... Ne me pleures point
 » encore cependant lorsque tu liras ceci, car *Jésus*, *Mirabeau*
 » et les *Bonaparte* sont, tu le sais, de merveilleux personnages;
 » et peut être le don qu'ils ont tous reçu du ciel, on ne peut
 » en douter, pourra convertir miraculeusement les pêcheurs...
 » Oh! pour lors, ma tendre amie, la seule récompense que je
 » desire, c'est que le ciel de l'amour nuptial nous donne un
 » patriote, un vrai humain, un frère à notre rose *CITOYENNETTE* (1)..

(1) Pourquoi ne distingueroit-on pas de cette manière, ou par cette terminaison, bien simple, bien naturelle et qui n'est point dissonante, les femmes qui ne sont pas mariées, d'avec celles qui le sont. On est embarrassé sur cette distinction; et c'est ce qui a fait rétablir (même chez *Bonaparte*, dit-on) la dénomination adjectivie de *MADAME* pour les femmes mariées, et de *MADemoiselle* pour celles qui ne le sont pas. Il seroit bien étrange que cet embarras nous privât d'entendre dorénavant, dans la vie privée, le son, les suaves accents de la patrie, tandis que plus que jamais nous en avons tous le sentiment dans nos cœurs.... Oui, si l'on n'adopte une terminaison au mot de *CITOYENNE*, pour les jeunes personnes, bientôt nous ne serions plus que des esclaves dans nos discours, dans nos conversations, tandis que nous sommes tous les héros ou les martyrs de la liberté. Oui, bientôt la qualification du patriote, ou du français, s'éteindroit même pour les hommes, parce que les femmes ne s'appellant plus *CITOYENNES*, les hommes ne voudroient plus s'appeler *CITOYENS*. Et certes, ce seroit à contre cœur, mais l'habitude n'en deviendroit pas moins douce, par l'attrait de sa source.... Ah! glorieuses, sublimes ames, ne répugnez plus aux sons, aux tendres sons du civisme, parce qu'il fut entaché de sang.... Songez, songez que la noble *CONCORDE* nous fait tous voyager sur le fleuve de l'oubli, sur la nacelle du bonheur... Songez, songez sans cesse que les monstres qui nous ensanglantèrent étoient anglais, bien et bien plus qu'indigènes... Songez, songez aussi que la vengeance a suffisamment

» Oui, oui, ma bonne, il nous le donneroit; j'en jure, j'en jure
 » encore par tes beaux yeux noirs. quel que soit mon extrême
 » délabrement.... Pardon, pardon, ma mie, si je t'ai caché
 » ma déplorable *misère*.... Tu l'aurois prévenue; oui, tu aurois
 » partagé avec ton ami le peu, le bien peu qui te reste; mais l'on
 » est aussi dans la *misère* au pays que tu habites, et bien plus
 » encore peut-être; mais tu aimés bien autant que moi l'humanité;
 » et cela l'auroit privé du bonheur de soulager des indigens, car
 » il en est tant et tant qui le sont encor plus que nous... Je l'ém-
 » brasse de toute mon ame, ainsi que ma tendre *citoyennette*»...

Pardonne, ah! pardonne mon *affamé* lecteur; si je sors ici de ta cause, pour la mienne particulière. Il est bien doux de se sacrifier pour toi; mais il est bien affreux de quitter la vie, quand on accrut son existence, comme j'eus le bonheur de quadrupler la mienne.... Ah! que dis-je, que dis-je?... elle n'est plus que triple, eh! oui, hélas! oui, *Rosannie!* tu n'es plus, non tu n'est plus que dans mon souvenir.. — Mais, je vais, cher et bien cher lecteur, reprendre toutes les forces que tu dois me donner... je vais, je vais accomplir le grand sacrifice, et dès demain. Oui, dès demain, ta cause sera mise au grand jour... Et périr pour toi, doit être la plus précieuse, la plus forte de mes destinées!..

(*J'avois rédigé tout cela chez le limonadier, jusqu'à onze heures du soir; ce tendre, cet extrême nourricier, m'avoit soutenu de son mieux, par un peu d'eau-de-vie sur-tout, ainsi que l'imprimeur qui venait m'y joindre, pour prendre la copie, à mesure que je rédigeois, et la porter aux ouvriers, qui étoient en assez grand nombre, pour, en pas ant la nuit, pouvoir faire tout paroitre dès le lendemain avant midi. Je résolus aussi de la passer, pour terminer et lire les épreuves. J'avois à peine cependant la force de tenir la plume; mais l'intéressante charité du limonadier, et celle ensuite des ouvriers, me soutinrent jusqu'au bout.*)

Le dirai-je?... Lorsque tout étoit sur le point d'être entièrement achevé, j'hésite encore de me livrer... Ah! lecteur, si cher lecteur! pardonne encore la paternité! et pardonne sur-tout mon amour pour

abattu ces indigènes, ou puni ces insensés; et ne sacrifiez plus encore à cette avilissante passion la grandeur d'ame qui vous caractérise... Oui, oui, appelons nos jeunes filles *CITOYENNETTES*, nos jeunes fils *CITOYENNETS*; et laissons, oui laissons le fade, le flétrissant surnom de *DEMOISELLES* aux catins, des *USURIERS*, et celui de *MADAME* aux épouses qu'ils corrompent par l'excès de leur or.... Les romains cependant, appelloient *DAMES* leurs épouses, et *FUELLE* leurs jeunes filles; mais les romains presque sans cesse étoient régis par des empereurs, bien rarement ils furent *RÉPUBLICAINS*; et tous les Français, oui les nouveaux Français entendent et prétendent l'être pour jamais....

(84)

Euphrosine !... Ah ! oui , si tu pouvois comprendre combien je fus et suis heureux par elles !... Mais non , tu ne le peux comprendre ; non... la faim , la faim cruelle prive ton ame , même de tout intéressant sentiment...

Oui , j'hésitois encore... et cependant , à la fin , je me dis : « Mais tu n'as plus rien , rien ; tu n'as ni encre , ni plume , ni papier ; tu n'as plus même un brin d'huile pour ta lampe... » — Et puis , me rappelant Catherine... je me dis encore : « Comment Phrynée , Phryn... elle-même se met à la disette pour la souffrante humanité ; et toi somnambule des ombres et du ciel , tu pourrais t'affaiblir ! tu pourrais balancer !... »

Et puis encore je me dis : « Mais si ton patriotisme ardent t'abuse , si l'énergie de tous pouvoit être plongée dans la stupeur... ah ! jamais , jamais la sensibilité , du moins , ne peut l'être... Ah ! oui , du moins , du moins , les êtres sensibles te liront ; et sans doute il en résultera quelque soulagement à la souffrance... Oui , en effet , nous sommes dans le tems paschal , dans ce tems où les usuriers , sinon par tendresse , oh ! non , non , non , du moins par ton , oui , oui , oui , ou par risible amour pour l'ancien régime , vont s'étaler à Longchamp. Les bonnes ames y porteront , en leur présence , mon *factum* , suivi de leur infernal *roman*. Et sans doute , oui sans doute , la rumeur de la sensibilité leur arrachera du moins quelque rougeur pour les maux qu'ils ont fait ; en quelques bribes à la criante misère... en attendant mieux , mais non par eux , non , non , non... Oh ! honte !... oh ! infâme appas de l'or...

Je cesse , je cesse enfin , de délibérer... Oui , c'en est fait.

Allons donc , allons sublimes colporteurs ! accourez tous gorges de Lucifer !... Tenez , voilà trois sols pour vous par exemplaire... Ah ! cependant , quelque soit aussi votre famine , n'allez pas , pour gagner bien plus , défigurant mon titre , vous aviser de crier : *A BAS LA MISERE*... Ne faites , ne faites bien retentir que les tendres sons de *L'ESPERANCE* , que le doux murmure d'*UN PEU PLUS* , car si vous alliez me rendre martyr sitôt , vous ne trouveriez peut-être plus d'autres prédicateurs qui , pour vous faire gagner quelques doubles sous , voulût se faire aussi martyr... C'est ravissant ; mais c'est bien dur ; ah ! oui , c'est bien , c'est bien dur , quand surtout c'est par la faim qu'on est torturé... Cependant vous pouvez , par fois , si vous le voulez , crier : *A bas les Usuriers* , ou bien , en latin : *Auri sacra fames*. Ça leur serait égal ; ils tiennent comme teigne , et le savent fort bien. Mais s'ils entendaient : *A BAS LA MISERE* , ah ! Lucifer ! (se diraient ils) , tu veux , tu paves , de vouloir faire ravager nos écus... Et ce n'est point là , du tout , mon intention , sans doute , (car certes je ne veux point la mort du pécheur , bien moins encore

(85)

celle des écus). Et ce n'est point là , du tout non plus , ce qui en arriverait , quoique Bonaparte garde encore le silence : mais les pécheurs , par rage , comme par peur , en tireraient cette conséquence ; et c'est pour lors que ma carrière de prédicateur serait bien et bientôt abrégée ; oui , elle serait incontinent empoisonnée , car si je n'ai pas la verve de *MIRABEAU* , je suis du moins (je l'espère) son somnambule ; et très-vraisemblablement du moins l'on ne doutera pas que je suis celui de *JESUS-CHRIST*.

FIN D'UN PEU PLUS.

NOTE ESSENTIELLE. -- Je n'ai pas ajouté au *FACTUM* la réfutation de la *TACTIQUE DE LA BANQUE* (ouvrage qui s'imprime actuellement chez M.... , selon ce que j'ai dit , ensuite de l'avertissement qui m'en a été donné par *MIRABEAU*). Cette réfutation est susceptible d'un grand développement , car j'apprends que cette *TACTIQUE* est non-seulement ce que je présümäis , mais encore qu'elle est imaginée , en très-grande partie , par des contre-volutionnaires , c'est-à-dire par des Anglais , qui se sont impatronisés à la *BANQUE* , et qui voulant profiter du faible (l'on m'entend) des républicains qui sont à son gouvernail , ont résolu de la crouler tout-à-fait , et le plutôt possible. Incessamment , nous nous livrerons à ce développement ; et si (comme je l'espère) le présent ouvrage me rend suffisamment , ou me sort *UN PEU PLUS* de la misère , je pourrai faire imprimer l'autre au plutôt , car je n'ambitionne rien tant que la gloire de *BONAPARTE* , c'est-à-dire celle de ma *PATRIE* , en même-tems que son soulagement... *AMEN , AMEN , AMEN , AMEN*.

II^e. NOTE. -- Et ce n'est pas le tout... Ah ! oui , fasse le ciel que je puisse gagner quelqu'argent... Non , ce n'est pas le tout encore... Oui , oui , (et cela n'est que trop vrai) la *CASTE* des usuriers se propage jusques dans les moindres villages , et sur toute la surface de la belle République... Oui , si tu n'y prends garde , Bonaparte ! bientôt , bientôt le peu d'argent que la misère peut verser dans les caisses des contributions , n'arriverait même plus au trésor public... Oui , l'horrible trafic à quatre pour cent par mois , étend sa mortelle contagion , et bien plus facilement encore , jusques sur les intéressans , les plus pauvres laboureurs... Oui , maints et maints receveurs des deniers communs , sur les innocentes Alpes même , pour s'engraisser

par le rapt de l'excessive usure, savent s'arranger de manière à faire croire qu'ils ne font pas recette, tandis qu'ils ont leurs coffres garnis, assez passablement encore, car le patriotisme est encore, grâce au ciel ! si énergique, que malgré l'universelle pénurie, l'on se confond toujours pour acquitter le tribut de la GLOIRE, depuis sur-tout que tu nous as ramené la LIBERTÉ... Qui, oui, nombre de receveurs ont imaginé même les moyens de ne point passer de quittances aux contribuables, à l'effet de rester bien plus librement les maîtres de garder longtemps notre substance à tous, car c'est celle de nos armées... Oui, bien plus, voleurs de plus d'une manière... Oui, impitoyables vautours... Oui..., oui... Ah ! sauves-moi, Bonaparte ! sauves-moi du moins pour quelques mois encore, car j'ai bien et bien des choses encore à révéler pour notre héroïque et malheureuse PATRIE... et toutes, oui toutes sur le compte de L'USURE.

FIN, QUI HÉLAS ! HÉLAS ! HÉLAS ! N'EST PAS

ENCORE LA FIN....